isère magazine

N°92

Juin 2008

LOISIRS

Bonne pêche en Isère !

DECOUVERTE

Monestier-de-Clermont

PREVENTION

Attention aux sectes

Des habitations plus économes en énergie

Nos maisons se mettent au vert !

LE MENSUEL DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ISÈRE

Cet été, découvrez 11 sites remarquables de l'Isère

avec les guides-nature du Conseil général

DU 7 JUIN AU 28 AOÛT

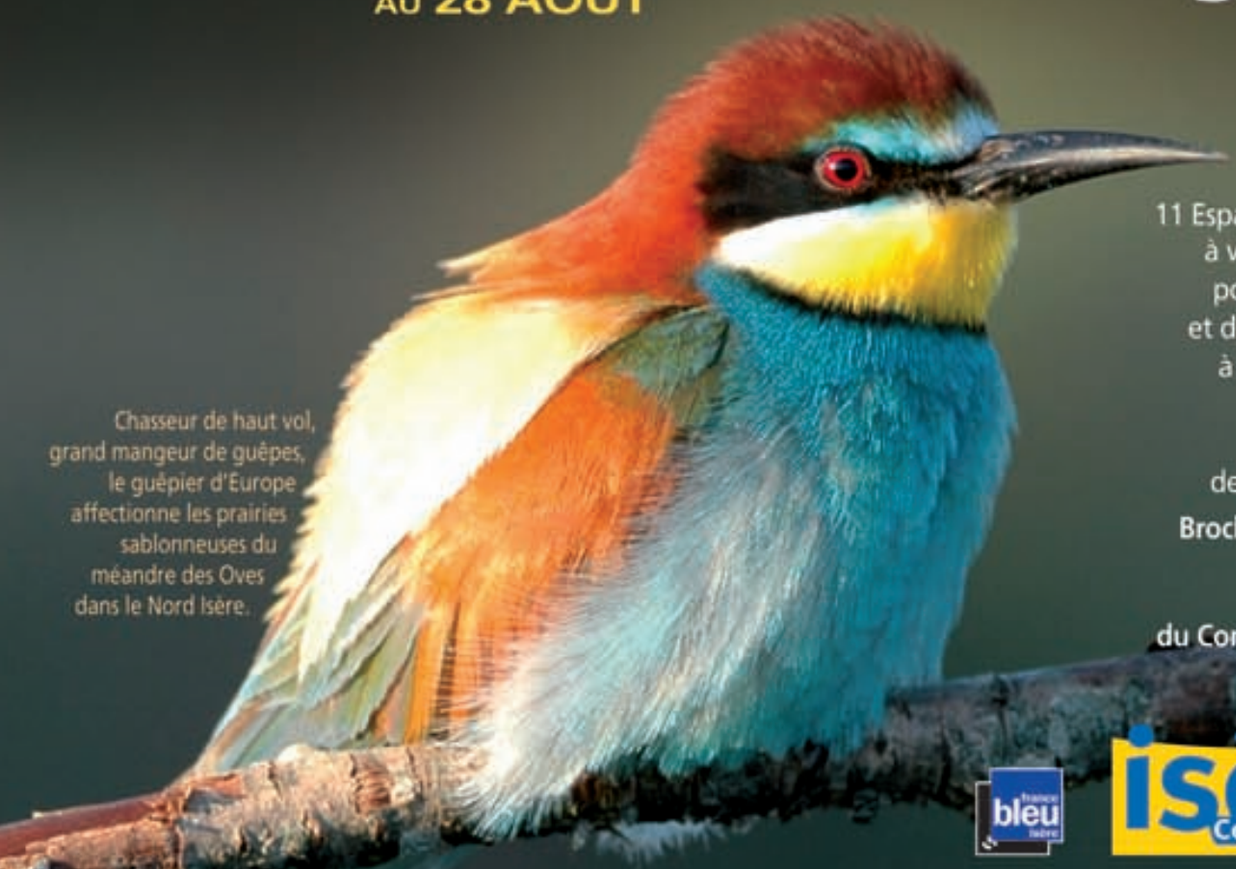

Chasseur de haut vol, grand mangeur de guêpes, le guêpier d'Europe affectionne les prairies sablonneuses du méandre des Oves dans le Nord Isère.

11 Espaces naturels sensibles (ENS) à visiter. 11 sites remarquables pour la richesse de leur faune et de leur flore. Pour permettre à tous les Isérois de découvrir ces sites d'exception, le Conseil général propose des visites gratuites tout l'été.

Brochure des sites sur demande au 04 76 00 33 31 ou sur le site internet du Conseil général : www.isere.fr

Photo : J.-M. Giraud - © G. Lecoeur (pêcheur)

france bleu isère

isère Conseil général

sommaire N° 92

Isère Magazine

p. 16

» Dossier

Les maisons économes en énergie : mode d'emploi

p. 12

Evénement

Le festival Justice à l'écran

p. 26

Culture

Le Chapiteau de l'Isère repart en tournée

p. 32

Loisir

La pêche : plaisir authentique et convivial

p. 38

Territoire

Monestier-de-Clermont : canton bleu, blanc, vert

30 jours d'Isère	4
L'image du mois	10
Vivre mieux	
Social	14
Prévention	30
Sport	35
Expression politique	29
Vie pratique	
Handicap	25
Environnement	31
Trésor d'Isère	36
Made in Isère	37
Gens d'ici	42
Ils font l'Isère	44
Temps Libre	46
Agenda	50
C'est notre histoire	51

ÉDITO d'André Vallini

Vive l'éco-logis !

Des quartiers autosuffisants en énergie grâce au soleil, au bois ou à la biomasse, des toitures plantées de végétaux isolant du froid, du chaud et du bruit, des déchets qui se décomposent en éléments nutritifs ou énergétiques… Tout cela n'a rien d'utopique. Face à l'augmentation inexorable des coûts de l'énergie et aux menaces du réchauffement climatique, l'idée d'un habitat respectueux de l'environnement peut et doit devenir une réalité. Et sachant que 40 % de l'énergie produite en France sert aux besoins domestiques, les enjeux sont considérables ! En Isère, ces réalisations sont encore trop rares. C'est pourquoi le Conseil général a décidé de soutenir ces filières d'avenir, en promouvant l'éco-construction comme les énergies solaire et végétale. Notre responsabilité à l'égard des générations futures est là : soit continuer à détruire la planète et nous détruire en même temps, soit retrouver l'harmonie avec la nature qui nous entoure. Ce choix simple et grave à la fois, nous l'avons fait en Isère, en devenant le département le plus écologique de France.

André Vallini
Président du Conseil général

Isère Magazine juin 2008 N°92

Hôtel du Département, 7 rue Fantin Latour, BP 1096, 38022 Grenoble Cedex 1 - Tél. 04 76 00 38 38 poste 3758 - Fax 04 76 00 38 09 - Site Web : www.cg38.fr ; Directeur de la publication, Erik Burdet ; Rédactrice en chef, Véronique Granger ; Rédaction : Annick Berlioz, Richard Juillet ; ont collaboré à ce numéro : Véronique Buthod, Laurence Chalubert (rubrique temps libre), Marion Frison, Christelle Thibaud, Corine Lacrampe ; Photographes : Frédérick Pattou, Michel Giraud ; Photos de couverture : Fotolia ; Maquette : Communication CGI, Richard Andrieux, Isabelle Cambie ; Coordination : ACTIS, 16/18 Quai de la Loire, 75019 Paris. Distribution : La Poste / Gestion des abonnements : ADR-Act'Isère, 38501 Voiron cedex / Tirage : 490 000 exemplaires. Dépôt légal : 2e semestre 2004 ; ISSN : 1636-4171

Têtes d'affiche

© D.R

Jean Lilensten

>> A 50 ans, ce chercheur grenoblois du Laboratoire de planétologie de Grenoble du CNRS et de l'Université Joseph-Fourier vient de découvrir une nouvelle façon d'explorer notre environnement spatial et celui des autres planètes du système solaire – voire extra-solaires : il a pu ainsi pour la première fois observer, avec son équipe, un phénomène de polarisation de la lumière provenant de la haute atmosphère boréale. Cette découverte saluée mondialement, ouvre de nouveaux champs de recherche aux sciences géophysiques : la haute atmosphère boréale, située entre 70 et 200 km au dessus de nos têtes, reste à peu près inexplorée…

© D.R

Evelyne Mancret

>> Evelyne Mancret, ancienne enseignante des Beaux-arts, préside l'Alliance française de Grenoble depuis 1997. Cette association, qui fête ses 40 ans, vient de se voir décerner le label d'Etat de Centre d'enseignement de langue par les ministères des Affaires étrangères, de la Culture et de l'Enseignement supérieur. Une consécration ! L'Alliance française de Grenoble, qui compte une quarantaine de bénévoles dont 20 professeurs certifiés, s'attache à accueillir et à enseigner la culture et la langue française aux étrangers s'installant dans l'Isère. Chaque année, 800 personnes environ, issues de 60 nationalités, assistent à ses cours, cercles de conversation ou ateliers thématiques.

© P. Gontier/Naïve

Marc Minkowski

>> Le maestro grenoblois vient d'être à nouveau primé. Marc Minkowski, 46 ans, a été nommé meilleur chef d'orchestre lyrique 2007, dans le cadre des « Masques d'or » attribué par le Théâtre national de Russie. Une distinction obtenue pour la production de *Pelléas et Mélisande*, qu'il a dirigée à Moscou la saison dernière : c'est la première fois depuis sa création en 1902 que le chef d'œuvre de Debussy, était joué en Russie. Marc Minkowski, qui a fondé en 1982 les Musiciens du Louvre, est installé à Grenoble depuis 1996. Son ensemble musical est l'un des plus illustres orchestres baroques européens.

Handicap

Une nouvelle aide pour les handicapés

Les familles l'attendaient avec impatience : depuis le 1er avril, les enfants handicapés peuvent prétendre à la prestation de compensation du handicap (PCH), versée par le Conseil général de l'Isère. *« C'est une grande avancée, notamment pour les jeunes les plus lourdement handicapés, pour qui les besoins sont importants »*, affirme Gisèle Perez, vice-présidente du Conseil général chargée des personnes handicapées.

Trois ans après les adultes, les moins de 20 ans vont donc pouvoir bénéficier de cette nouvelle aide financière prévue par la loi du 11 février 2005, et destinée à couvrir les dépenses et surcoûts liés au handicap. Aides humaines ou animalières comme un chien d'aveugle, appareillages techniques, aménagement du véhicule et du logement, frais de transports, aides spécifiques comme les sondes gastriques ou urinaires ou les piles pour appareils auditifs : un large panel de dépenses pourra être pris en charge.

A priori, cette aide devrait être bien plus avantageuse que les compléments de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) versés actuellement par la

© F. Paitou

Une mise en œuvre difficile

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, ouvrant droit notamment à la prestation de compensation du handicap (PCH), a renforcé les compétences et les missions du Conseil général de l'Isère, qui mobilise un budget de 120 millions d'euros par an pour faciliter la vie quotidienne des personnes concernées. Mais les moyens apportés par l'Etat ne sont pas toujours à la hauteur des ambitions affichées… Ainsi, dix jours après l'entrée en vigueur de la nouvelle PCH enfants, les services du Conseil général ne disposaient toujours pas des décrets d'application de la loi ni

Santé

Les cinq commandements pour bien vieillir

Bien se nourrir, bien dormir, éviter les chutes, utiliser les médicaments à bon escient, entretenir sa mémoire : voici les cinq commandements pour garder bon pied bon œil le plus longtemps possible. Pour informer les personnes âgées et leurs familles sur les moyens de préserver leur santé, la Maison du Conseil général de la Porte des Alpes et ses partenaires ont démarré en avril dernier une série de cinq conférences abordant chacun de ces thèmes dans le Nord-Isère. La prochaine sera consacrée aux mécanismes du sommeil.

>> Le 17 juin prochain à 14 h 30, maison de l'intercommunalité de Saint-Jean-de-Bournay. Programme complet : 04 74 43 51 82.

© D.R

s enfants

Caisse d'allocations familiales, du moins pour les handicaps nécessitant les aides les plus coûteuses – un fauteuil électrique par exemple. Elle sera surtout mieux adaptée au projet de vie de chaque enfant handicapé.
Il appartiendra à l'équipe de la Maison départementale des personnes handicapées du Conseil général de l'Isère (MDPHI), à Grenoble, d'évaluer au cas par cas quelle est la prestation la plus favorable. Car, complication supplémentaire imposée par le législateur, les parents auront le choix entre conserver leur ancienne prestation… ou choisir la PCH. Le Conseil général estime que 500 à 800 familles pourraient avoir intérêt à basculer vers la PCH, sur les 1 800 qui touchent actuellement les compléments de l'AEEH.

des imprimés et des outils d'évaluation nécessaires. Ce qui complique sérieusement leur tâche !

Economie

Le Conseil général s'engage dans « Nano 2012 »

© D.R.

1 500 emplois créés, 151 millions d'euros de recettes de taxe professionnelle supplémentaires : l'argent misé par les collectivités locales et notamment, par le Conseil général dans la filière microélectronique iséroise entre 2002 et 2007 a été largement rentabilisé. 2 milliards d'euros ont été injectés durant cette période à Crolles par STMicroelectronics, NXP (ex-Philips) et Freescale (ex-Motorola). Leur effort conjoint pour mettre au point les nouvelles générations de puces électroniques a conforté la position de l'Isère de numéro un européen dans ce secteur.
Le retrait début 2007 de deux des partenaires du consortium, NXP et Freescale, avait toutefois semé l'inquiétude sur l'avenir du site industriel isérois, dans un contexte de compétition mondiale féroce.
Compte tenu des enjeux pour l'économie nationale, l'Etat a annoncé sa décision de financer une nouvelle « alliance stratégique » entre STMicroelectronics, IBM et le CEA. Mais les enjeux sont aussi majeurs pour l'économie iséroise et André Vallini, président du Conseil général, a proposé aux 57 conseillers généraux de l'Isère, réunis en séance publique le 18 avril dernier, de soutenir également le projet « Nano 2012 ».
Une aide publique de 600 millions d'euros a été sollicitée par les industriels – dont un tiers apportée par les collectivités locales : *« Plusieurs sites en France et en Italie ont déjà postulé pour accueillir ces investissements. Par cet engagement de principe, nous confirmons notre attachement au développement de la filière microélectronique iséroise et nous donnons un signal fort aux entreprises".*
A cette occasion André Vallini a aussi rendu hommage au préfet de l'Isère, Michel Morin, qui s'implique très fortement dans les négociations en cours à Bercy avec le ministre de l'Economie.
L'investissement total pour « Nano 2012 » porte sur un montant de 3,6 milliards d'euros. Il devrait créer 650 emplois à Crolles et Grenoble.

Concours

Trophée bois : Claix distinguée

© G. Depollier

Organisé par le Conseil général et l'association "Créabois bois Isère" pour promouvoir l'utilisation du bois en Isère, le Trophée bois récompense chaque année la construction la plus remarquable du département. Le thème, cette année, mettait en avant "les bâtiments collectifs : habitats et bureaux". Le 11 avril dernier, le jury, composé d'élus du Conseil général, de représentants de "Créabois Isère", du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de l'Isère (CAUE) et d'architectes, a distingué la société civile immobilière du Giffrey pour la réalisation d'un habitat de petite montagne, situé sur le plateau du Pueil, à Claix. Ce gîte rural, associé à un bâtiment agricole et un atelier, a été conçu par l'architecte grenoblois Guy Depollier et l'entreprise voironnaise Charpente Forté Robert. Pour mémoire, la filière bois représente en Isère 3 000 entreprises et plus de 10 000 emplois.

Environnement

Collecte de plastiques agricoles

© Fotolia

Bâches de serres, d'ensilages, sacs d'engrais, films d'enrubannages... Les communautés de communes de Monestier-de-Clermont et de Mens, le Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères des cantons de Corps, La Mure et Valbonnais organisent, fin mai début juin, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, une collecte gratuite des plastiques agricoles pour en assurer leur recyclage. Rappelons qu'un sac plastique abandonné dans la nature met environ 1 000 ans pour se désagréger.
>> Contact : Chambre d'agriculture de l'Isère, 04 76 30 90 07.

Nature

11 royaumes naturels à découvrir

Les espaces naturels sensibles du Conseil général de l'Isère sont les derniers refuges en Europe de la tortue cistude, de la fleur fritilaire ou du papillon azuré de la sanguisorbe … Ces « sanctuaires » de la biodiversité sont aussi des lieux aménagés pour recevoir des amoureux de la nature. Pour vous aider à apprécier toutes leurs richesses, le Conseil général met à votre disposition 18 guides nature. Présents sur chacun des sites naturels départementaux du 9 juin au 29 août, ces « interprètes » naturalistes vous renseigneront au détour d'un chemin ou vous proposeront sur rendez-vous une visite guidée. C'est gratuit ! Profitez des longues journées de juin, quand la faune et la flore sont en pleine éclosion, pour vous offrir cette leçon de nature. Une jolie brochure illustrée récapitule les adresses des sites et leurs trésors respectifs. Elle est disponible gratuitement dans les offices de tourisme, les mairies et maisons du Conseil général.
>> Rens : sce.env@cg38.fr

© D.R.

Personnes âgées

Un accès simplifié pour les maisons de retraite

Enfin un dossier unique pour faire sa demande d'admission en maison de retraite et en centre de long séjour ! Devant la difficulté qu'éprouvaient les familles, souvent désemparées par la situation de leurs parents en perte d'autonomie, le Conseil général de l'Isère lance un nouveau dispositif pour effectuer les démarches. *« Jusqu'à présent, il existait autant de formulaires que de structures d'accueil »*, explique Gisèle Perez, vice-présidente du Conseil général de l'Isère chargée de la solidarité avec les personnes âgées. *« C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité instaurer un seul et même document pour les 150 établissements isérois, publics ou privés, quelle que soit leur localisation dans le département »*. Ce nouveau dossier comprend trois volets : une demande d'entrée, une fiche d'autonomie et une fiche médicale, auxquelles s'ajoute une notice explicative à usage des personnes âgées et de leur famille. Le Conseil général aura également une meilleure lisibilité sur les besoins et pourra ainsi proposer des réponses plus adaptées aux souhaits de la famille en matière d'hébergement, tant sur le plan des tarifs que de la localisation.

© M. Giraud

>> Contacts : Direction de la santé et de l'autonomie du Conseil général : 04 76 00 31 13.

Tourisme

L'Isère : résolument aquatique !

© F. Pattou

Se dorer sur les plages du lac de Paladru, pratiquer le kite-surf sur le lac de Monteynard-Avignonet, visiter le musée de l'Eau à Pont-en-Royans et son bar à eaux... Cet été, pour attirer toujours plus de touristes et de visiteurs, l'Isère se veut résolument... aquatique. Une cinquantaine de destinations ont été présentées le 1er avril dernier à la Maison de l'Isère, à Paris, par Christian Pichoud, vice-président du Conseil général chargé de l'économie touristique et de la politique de la montagne, à l'occasion de la présentation de la saison "printemps-été 2008" en Isère. *« Plus de 17 000 emplois sont directement ou indirectement liés au tourisme dans tous les territoires de l'Isère,* a rappelé à cette occasion Christian Pichoud. *Un secteur économique pour lequel le soutien du Conseil général s'élève à 11,4 millions d'euros en 2008. »*

>> Contact : CDT Isère, 04 76 54 34 36. Site Internet : www.isere-tourisme.com

Emploi

Le Conseil général recrute

© D. R

Le Conseil général sera présent le 24 juin prochain au Forum de la réussite de l'Apec (Agence pour l'emploi des cadres) à Aix-les-Bains. Fort de 4 500 agents exerçant plus de 150 métiers différents sur tous les territoires de l'Isère, le Département recherche des compétences dans de nombreux secteurs : médecins de protection maternelle et infantile, médecins du travail, puéricultrices, ingénieurs dans le domaine des travaux ou du bâtiment, cuisiniers dans les restaurants scolaires, techniciens… De nombreux postes d'encadrement sont également à pourvoir. Vous pouvez consulter toutes ces offres et déposer en ligne votre candidature sur le site www.cg38.fr. L'accent sera mis également lors de ce Forum sur le recrutement de personnes handicapées. En 2007, plus de 300 personnes ont été recrutées par le Conseil général de l'Isère.

>> Le 24 juin, au Centre de congrès d'Aix-les-Bains. Contact : 04 76 00 35 81.

Education

Grenoble Ecole de Management s'agrandit

© F. Pattou

Construite en 1992 dans le quartier Europole, à Grenoble, pour accueillir initialement 1 500 élèves, Grenoble Ecole de Management (GEM) compte aujourd'hui plus de 3 000 étudiants, issus de 74 nationalités différentes. Pour assurer son développement et répondre à l'accueil de nouveaux étudiants, professeurs et intervenants extérieurs, GEM a procédé à l'extension de ses locaux avec la construction d'un nouveau bâtiment de neuf étages. L' investissement s'élève à 15 millions d'euros, dont 3,5 millions d'euros du Conseil général de l'Isère.

Ecocitoyen

Arrêtons les gestes cochons !

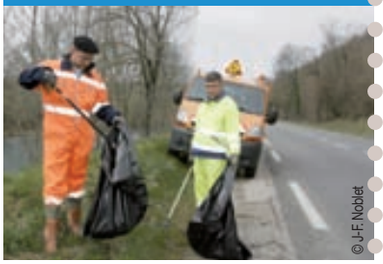
© J-Fr. Noblet

S'il y a de moins en moins de dépôts d'ordures sauvages dans la nature grâce à la mise en place de déchèteries, il faut en revanche s'inquiéter des déchets qui jonchent les bas côtés des routes. La Maison du Conseil général du territoire de Voironnais-Chartreuse vient de réaliser une opération de nettoyage des abords de la RD 1075 entre Chirens et Charancieu. Du 1er au 7 avril dernier, quatre agents ont ramassé sur cette seule portion... 20 m³ d'ordures diverses ! Une analyse montre que seule une petite partie (pièces et morceaux de véhicules) atterrit accidentellement sur les talus. Le reste est jeté volontairement par les fenêtres : canettes, bouteilles en verre et en plastique, emballages de nourriture et de sucreries, paquets de cigarettes... Cet incivisme coûte cher à la collectivité et peut avoir des conséquences pour l'environnement (risques de blessure et d'incendie, petits mammifères piégés dans les bouteilles, occlusion intestinale pour le bétail qui avale un sac plastique) et pour l'image touristique de notre département. Alors, n'en jetez plus ! Trions et déposons les déchets dans des poubelles.

Culture

Des inédits de Jean Vinay

Né en 1907 à Saint-Marcellin, Jean Vinay, reconnu par ses pairs comme "Le peintre de Paris", est décédé en 1978 et repose depuis à l'Albenc, près de Vinay. Une grande partie de ses œuvres est exposée depuis 1979 au musée départemental de Saint-Antoine-l'Abbaye, qui présente jusqu'au 21 septembre prochain une exposition originale sur l'artiste dauphinois. Intitulée, "Images d'une collection - Paysages II - l'œuvre dessiné", cette exposition présente une quarantaine de pastels, croquis, gouaches et études préparatoires inédits comme La Bourne à Choranche — gouache sur papier (ci-contre) — ou la Route de Peccatière à L'Albenc — pastel sur papier. Cette manifestation est organisée dans le cadre du centenaire de la naissance du peintre isérois, avec le concours de Jacques Cabut, légataire du droit moral de l'œuvre de Jean Vinay. L'entrée au musée départemental de Saint-Antoine-l'Abbaye et à l'exposition est gratuite comme celle de tous les musées départementaux.

© B. Brun

>> Musée de Saint-Antoine-l'Abbaye, 04 76 36 40 68. www.musee-saint-antoine.fr

Télex

Le Groupe Archer s'implante à Saint-Maurice l'Exil, en pays roussillonnais. Cette entreprise d'insertion nationale prévoit de créer une douzaine d'emplois en septembre 2008, pour traiter et valoriser les déchets industriels. Il s'agit notamment de recycler des palettes en bois.

Le marché des services aux particuliers à domicile – aide aux personnes âgées et handicapées, garde d'enfants, soutien scolaire... – est en plein essor mais doit se professionnaliser. La plateforme Vivial ESP-38, qui regroupe 195 organismes agréés en Isère employant plus de 8000 salariés, vient de signer une charte d'engagement portant sur le renforcement de la qualité de l'emploi dans ce secteur. Plusieurs associations ont déjà pris des initiatives novatrices en ce sens – pérennisation des contrats de travail, lutte contre le travail à temps partiel subi, démarche qualité...

>> Vivial-ESP 38 : 04 76 17 17 17.

Les défis de l'énergie intelligente en Europe : c'est le thème de l'édition 2008 du Forum 4i, qui se tiendra à Grenoble le 29 mai prochain. Ce forum qui met en relation des créateurs potentiels d'entreprises innovantes iséroises et des financeurs, a déjà permis à Kelkoo, Protéin'Expert ou Bioprofile de trouver leurs premiers « euros » pour se lancer. Une vitrine technologique présentera les innovations en matière de production d'énergies renouvelables et de gestion de l'énergie.

>> Programme complet et inscriptions : www.forum4&.fr

Dans l'article consacré à l'allaitement paru dans notre numéro de mai 2008, il fallait lire Didier, Yasmina (et non Nathalie comme nous l'avons écrit par erreur) et Armand, de Sainte-Anne-sur-Gervonde. Nous présentons nos excuses à cette famille.

Elections

Les intercommunalités bougent

© D. R

© F. Pattou

>> Jean-Paul Bret **>> Alain Cottalorda**

Suite aux élections municipales de mars dernier, Didier Migaud, maire PS de Seyssins, et Christian Trouiller, adjoint au maire UMP de Vienne, ont été réélus sans surprise présidents des Communautés d'agglomération grenobloise et viennoise. Par contre, la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais (34 communes, 85 000 habitants) et la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère (20 communes, 95 000 habitants), jusque-là dirigées par la droite, ont changé de majorité politique et la gauche a donc conquis les deux présidences : au Pays Voironnais, c'est Jean-Paul Bret (photo), maire divers gauche du Pin qui succède à un président UMP et à la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère, c'est Alain Cottalorda (photo), maire PS de Bourgoin-Jallieu qui succède à un président divers droite.

Transports

La montagne en car

© D. R

12 600 tickets Transisère « Skiligne » avec forfait de ski ont été vendus pour la saison d'hiver (chiffres à fin mars) à destination de 16 stations de ski iséroises : économique et écologique, la formule lancée par le Conseil général, qui permet d'aller en car sur les pistes, séduit de plus en plus ! La station des Sept-Laux/Prapoutel est la plus courue avec 4 500 entrées – et autant de stationnements et de pollution en moins. Pour la saison estivale, le Conseil général va renforcer son offre sur la ligne 3040 à destination du site de La Bérarde, haut lieu de l'alpinisme, avec la commune de Saint-Christophe-en-Oisans.

>> Contact : Allo Transisère, 0820 08 38 38.

Santé

L'autisme.. en question

© D.R

En Isère, 5 000 personnes environ présentent un trouble envahissant du développement dont un tiers sont autistes – c'est-à-dire qu'ils manifestent des troubles de la communication, ont des centres d'intérêt restreints et des relations sociales perturbées. Pour comprendre les enjeux de ce syndrome, s'informer sur les avancées scientifiques et prendre conscience des discriminations dont sont victimes les personnes autistes, notamment les enfants, dans leur prise en charge éducative, Envol-Isère-autisme et Autisme France organisent, le samedi 7 juin, en partenariat avec l'Institut des neurosciences de Grenoble, une journée scientifique sur l'autisme. Elle sera animée par Catherine Pellenq, docteur en psychologie cognitive et maître de conférence à l'Université Joseph-Fourier de Grenoble. Au programme : des débats sur la génétique et l'autisme, l'imagerie cérébrale ou encore la pharmacologie. Cette journée ouverte à tous les publics, professionnels de la santé, de l'Education nationale, familles, se déroulera de 8 h à 16 h 15 dans l'amphithéâtre de la faculté de médecine de Grenoble, à La Tronche, avec le soutien du Conseil général, de la Ville de Grenoble, de l'Institut universitaire de formation des maîtres de Grenoble (IUFM) et de l'Université Joseph-Fourier. Tarif unique : 10 euros.

>> Contacts : Envol-Isère-autisme Nord-Isère, 04 74 54 31 80 ; Envol-Isère-autisme Grenoble, 04 76 53 19 71. Site Internet : http://assoc.pagesperso-orange.fr/envol.isere.autisme/

Education

Le tour de l'Isère à vélo

Pour sensibiliser les écoliers à la pratique du cyclisme mais aussi aux valeurs de solidarité et de citoyenneté, l'Union sportive du premier degré (Usep), le service culture-éducation de la Ligue de l'enseignement, le Conseil général, la préfecture de l'Isère et l'Inspection académique organisent depuis cinq ans l'opération "Vélo citoyen". Le concept est simple : les classes participantes effectuent un parcours de 15 à 30 km à vélo, portant à une classe d'une commune voisine un message citoyen préalablement élaboré en classe : dessins, chants, scénettes... Un pique-nique est ensuite pris en commun et le retour s'effectue en car ou à vélo. Pour cette 5e édition qui se déroule du 29 avril au 23 juin, 1 800 écoliers isérois de 74 classes de CE2, CM1 et CM2 sont mobilisés avec un départ officiel depuis l'école de la Bajatière à Grenoble (photo). Parallèlement au volet citoyenneté de cette opération, une brochure, éditée par le Conseil général, intitulée, "Le vélo sans accroc", a été préalablement distribuée à tous les élèves de l'Isère pour les sensibiliser aux règles de bonne conduite en matière de sécurité routière.

© M. Giraud

Agenda 21

Les collèges s'impliquent

© M. Bottero

Depuis la rentrée, le collège Icare à Goncelin et le collège du Trièves à Mens expérimentent une méthode pour mettre en place leur agenda 21 en respectant les quatre grands objectifs du développement durable : culturel, économique, social et environnemental. Cette démarche, portée par l'ensemble des communautés éducatives — enseignants, personnels techniques et administratifs, parents, élèves — et des acteurs locaux, ne se limite pas à des "éco-actions" comme la gestion des déchets de cantine ou l'introduction de petits déjeuners bio (photo). Le collège Icare a choisi de travailler également sur l'économie solidaire et de multiplier les échanges avec la maison de retraite du Touvet. A Mens, c'est la culture qui est à l'honneur, avec la création d'une "classe à projet musical" qui mobilise les élèves et les associations locales. Cette méthode expérimentale sera proposée à dix autres collèges dès la rentrée prochaine.

Guide

La ronde des festivals

© D.R

Sonnez hautbois, résonnez musettes ! Avec l'été et le temps des festivals, l'Isère se transforme en une salle de spectacles à ciel ouvert. Des notes de musique sacrée de Saint-Antoine-l'Abbaye aux Nuits de Montseveroux avec ses danses folkloriques du monde entier, le Guide des festivals en Isère vous présente une quarantaine de rendez-vous festifs forts en talents et en émotions. 40 événements, autant d'occasions de découvrir autrement nos villages, nos décors naturels et nos cours intérieures... Ce supplément d'Isère Magazine, tiré à 50 000 exemplaires, est disponible dans les offices de tourisme, mairies, bibliothèques, musées départementaux et maisons du Conseil général et sur le site internet : www.isere.fr

Département

Le Conseil général en ordre de marche

Un mois après la réélection d'André Vallini à la présidence du Conseil général, les 58 conseillers généraux se sont à nouveau réunis en avril dernier pour élire les membres des commissions et leurs présidents. Ils ont aussi élu un nouveau vice-président.

Le 20 mars dernier, l'assemblée départementale avait élu les 15 vice-présidents constituant l'exécutif du Conseil général dont Alain Cottalorda, conseiller général du canton de Bourgoin-Jallieu Sud, chargé de l'économie et de la recherche. Ce dernier ayant aussi été élu tout récemment à la présidence de la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère, a démissionné comme il s'y était engagé de son poste au sein de l'exécutif départemental. Il conserve bien sûr son siège de conseiller général.

Les conseillers généraux, lors de cette séance, ont donc procédé au remplacement d'Alain Cottalorda en tant que 10e vice-président par Alain Mistral, conseiller général du canton de Valbonnais. Il sera en charge de l'administration générale et des finances, jusque-là attribuées à Erwann Binet, conseiller général du canton de Vienne-Nord. Ce dernier reprend la délégation d'Alain Cottalorda à l'économie et à la recherche.

« Après Edmond Roy et Alain Cottalorda, je voulais encore à ce poste quelqu'un du Nord-Isère, pour dire aux Isérois que le développement économique de notre département ne se créent pas uniquement sur Grenoble et son agglomération, mais aussi dans le Nord-Isère et partout en Isère »*, a souligné André Vallini.

Par ailleurs, deux nouveaux conseillers délégués du président, Charles Galvin pour le bois, la forêt et la montagne, et Catherine Brette pour l'Agenda 21 départemental ont été désignés.

Les conseillers généraux ont ensuite procédé à l'élection des membres et des présidents de chacune des neuf commissions du Conseil général qui préparent et étudient les dossiers soumis au vote de l'assemblée délibérante. Le Conseil général est désormais en ordre de marche pour mettre en œuvre tous les projets de ce nouveau mandat ! ■

** Ancien conseiller général de Bourgoin-Jallieu Sud. Vice-président du Conseil général chargé du développement économique et de la recherche de 2001 à 2004.*

>> Zoom

Les présidents des commissions du Conseil général

■ Yannick Belle : **finances, administration générale et coopération décentralisée**

■ Annette Pellegrin : **action sociale, enfance, famille et solidarités**

■ Pascal Payen : **culture et patrimoine**

■ Jean-Michel Revol : **économie et tourisme**

■ Bernard Cottaz : **aménagement et équipement des territoires, agriculture et forêt**

■ Denis Vernay : **éducation, jeunesse et sports**

■ Gilles Strappazzon : **environnement**

■ Bernard Perazio : **routes et grandes infrastructures**

■ Guy Rouveyre : **urbanisme, logement et transports**

>> Repères

Le nouvel exécutif au complet

■ Premier vice-président
Marc Baïetto : aménagement et organisation du territoire, transports et déplacements.

■ 2e vice-présidente
Gisèle Perez : solidarité avec les personnes âgées et les personnes handicapées, santé.

■ 3e vice-président
Claude Bertrand : culture et patrimoine.

■ 4e vice-président
Serge Revel : environnement.

■ 5e vice-président
Christian Nucci : agriculture, développement rural et équipement des territoires.

■ 6e vice-président
André Colomb-Bouvard : action scolaire, collèges et enseignement supérieur.

■ 7e vice-président
José Arias : action sociale, insertion, politique de la Ville et renouvellement urbain.

■ 8e vice-président
Charles Bich, grandes infrastructures et routes départementales.

■ 9e vice-président
Didier Rambaud : jeunesse, sport, Isère Olympique et Isère numérique.

■ 10e vice-président
Alain Mistral : administration générale et finances.

■ 11e vice-présidente
Christine Crifo : bâtiments départementaux, coopération décentralisée, devoir de mémoire et droits de l'Homme, ressources humaines.

■ 12e vice-président
Christian Pichoud : économie touristique et politique de la montagne.

■ 13e vice-président
Georges Bescher, action foncière, politique du logement et urbanisme.

■ 14e vice-présidente
Brigitte Périllié : enfance et famille, égalité homme-femme, protection de l'enfance en danger.

■ 15e vice-président :
Erwann Binet : développement économique et recherche.

■ Vice-présidents délégués
Robert Veyret : politiques de l'eau.
Pierre Ribeaud : relations avec les Départements voisins et la Région Rhône-Alpes.

■ Conseillers généraux délégués
Charles Galvin : forêt, filière bois et montagne.
Catherine Brette : Agenda 21 départemental.

Une nouvelle présentation pour mieux se so

Les visages de la déport

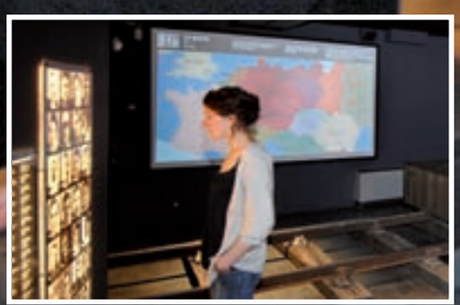

>> Une carte animée montre le système concentrationnaire, de 1933 à 1945.

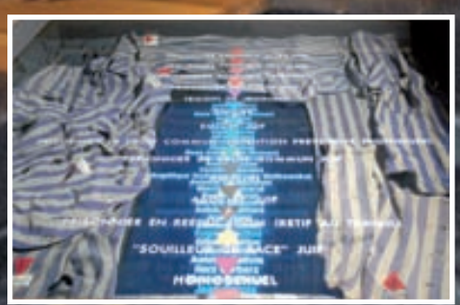

>> Les noms des 2 600 déportés isérois défilent dans un caisson lumineux.

>> A côté, des portraits de déportés, enfants et adultes, montrent le visage de l'horreur.

uvenir

tation en Isère

Comment transmettre la mémoire de la Résistance et de la Shoah aux jeunes générations ? A l'heure où cette question revient en force dans l'actualité, le Musée de la Résistance et de la déportation de l'Isère, l'un des treize musées du Conseil général de l'Isère, situé à Grenoble, inaugure un nouveau parcours au cœur du système concentrationnaire nazi.

« Depuis l'ouverture du musée en 1994, de nombreuses recherches, entreprises notamment dans le cadre du 60e anniversaire de la fin de l'univers concentrationnaire en 2005, ont enrichi la connaissance, **explique son directeur Jean-Claude Duclos.** ***Il était indispensable d'intégrer ces données et de réactualiser nos présentations. »***

Le changement le plus marquant se matérialise par une vaste cartographie murale animée qui restitue aux visiteurs sur écran géant les grandes étapes du dispositif concentrationnaire – l'arrivée d'Adolf Hitler en 1933 et l'aménagement des premiers camps pour les opposants, les débuts de l'extermination des juifs d'Europe, les camps d'internement, jusqu'à la solution finale et à la libération en 1945. Autre évolution importante : la place faite aux 80 enfants arrêtés et déportés en Isère, dont l'identité, le sort et le visage pour 28 d'entre eux nous sont désormais connus.

Les témoignages filmés en vidéo de cinq anciens résistants rescapés des camps et de cinq femmes juives apportent eux aussi une précieuse contribution sur l'expérience des camps dont si peu revinrent vivants. Les 85 Justes isérois qui sauvèrent des juifs au péril de leur vie font eux aussi leur apparition dans l'exposition après les vitrines, où sont exposés les objets rapportés des camps et les créations artistiques des anciens déportés. Au bout de ce voyage dans l'horreur, ces hommes et ces femmes d'exception nous redonnent foi en l'humanité et en sa capacité de résister. A voir absolument. ■

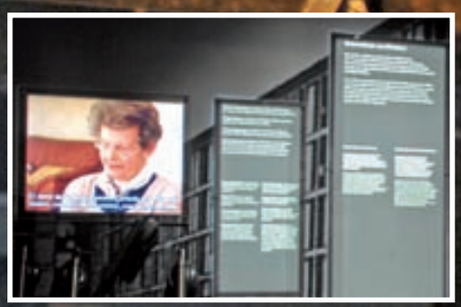

>> Des témoignages vidéo où neuf rescapés des camps témoignent de l'inimaginable ont été extraits du film « Ils ont survécu », édité en DVD.

Véronique Granger

>> Musée de la Résistance et de la déportation de l'Isère, 14 rue Hébert à Grenoble. Tél. : 04 76 42 38 53. Ouvert tous les jours. Depuis 2004, le Conseil général a mis en place la gratuité d'accès à tous ses musées. www.resistance-en-isere.fr

>> *L'un des objectifs du festival sera d'éclairer les citoyens sur un monde judiciaire trop souvent opaque*

>> La Vérité *de Henri-Georges Clouzot*

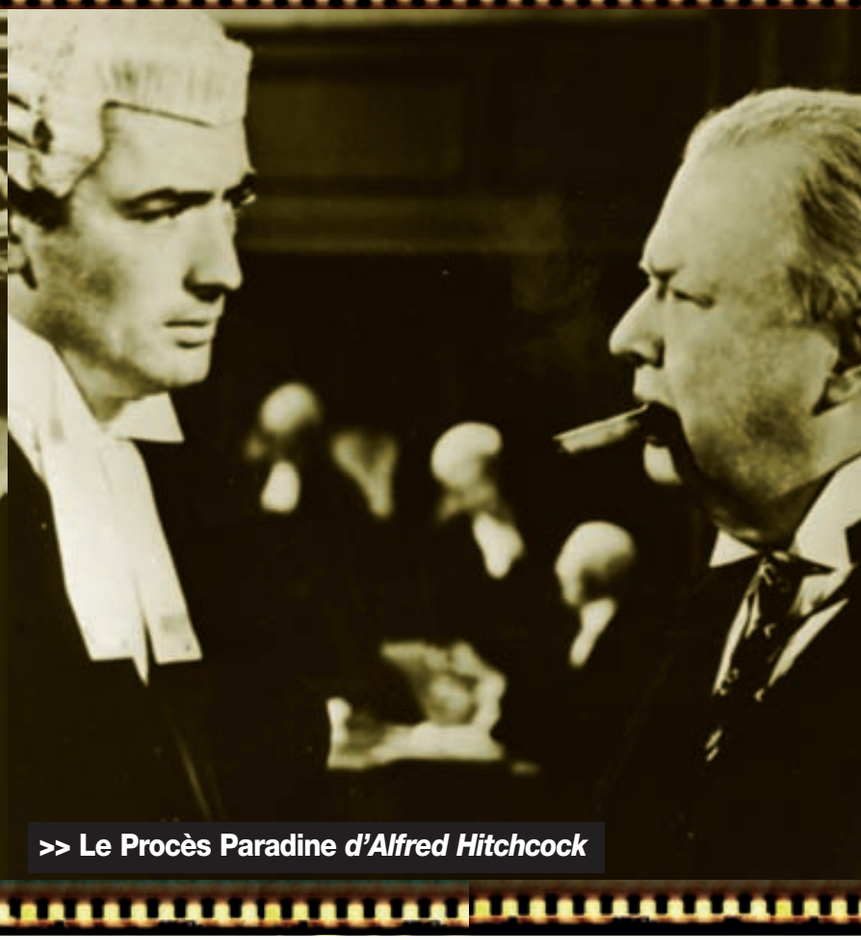

>> Le Procès Paradine *d'Alfred Hitchcock*

Photos : © Positif

L'Isère lance un festival internation

Coup d'envoi de la première édition en novembre prochain, sous la présidence de Robert Badinter.

Pour la majorité des Français, la justice demeure opaque et peu accessible. Son fonctionnement et son jargon s'avèrent incompréhensibles. L'accès à la justice est pourtant un droit fondamental. Pour réduire le fossé qui sépare le citoyen du monde judiciaire, le Conseil général de l'Isère lance « Justice à l'écran », un festival international de films sur la justice. *« L'objectif est de créer un événement cinématographique, mais aussi à vocation pédagogique, pour éclairer les citoyens sur le fonctionnement de l'institution judicaire »*, précise André Vallini, président du Conseil général.

Du 25 au 30 novembre prochain, à Grenoble mais aussi à Bourgoin-Jallieu, Echirolles, Pontcharra, et Voiron, les Isérois seront invités à découvrir la première édition. Au programme : une sélection de huit longs-métrages de fiction et une autre de huit documentaires, qui apporteront un éclairage pertinent sur le fonctionnement de la justice dans d'autres pays. A cela s'ajoute une rétrospective d'une douzaine de grands classiques, comme *La Vérité* de Georges Clouzot, *Le Juge et l'assassin* de Bertrand Tavernier et bien d'autres encore, qui ont porté le thème de la justice à l'écran.

Des rencontres et des débats, mettant en présence le public avec des acteurs de la justice, magistrats, avocats, éducateurs et membres de la société civile sont également prévus.

L'idée de ce festival est belle et généreuse. Elle pourrait faire avancer dans notre pays, la cause d'une justice mieux comprise par les citoyens. Elle est venue à André Vallini, grand amateur de cinéma, en janvier 2006. *« J'avais la volonté de créer en Isère un grand événement culturel. Lorsque je présidais la commission d'Outreau, j'ai réalisé que la justice passionnait des millions de Français »*.

Le Conseil général a souhaité impliquer tous les acteurs de la justice et de l'éducation dans ce festival (voir encadré ci-contre). Le 17 avril dernier, aux côtés de Claude Bertrand, vice-président chargé de la culture et de Jean-Jacques Bernard, délégué général du festival, André Vallini a présenté le projet, dans

>> Repère

La Justice et l'Education aux côtés du Conseil général

Professionnels de la justice, représentants du monde associatif, responsables de l'Education nationale, tous ont accueilli l'initiative du Conseil général favorablement. Pour Michèle Jolly, présidente du tribunal administratif de Grenoble, *« ce sera une opportunité pour expliquer aux étudiants en droit les métiers de la justice »*. Jacques Aubry, inspecteur de l'Académie de Grenoble, encouragera les professeurs, les collégiens et les lycéens à participer. D'autres soutiens se sont exprimés : Estelle Cros, substitut du procureur de la République, a émis l'idée de présenter à cette occasion des films réalisés par des détenus. La faculté de droit de Grenoble, le Barreau de Grenoble, l'Observatoire international des prisons, la Ligue des droits de l'homme, le Centre culturel cinématographique, la Trésorerie générale de l'Isère, l'Alliance française, tous ont manifesté leur intérêt.

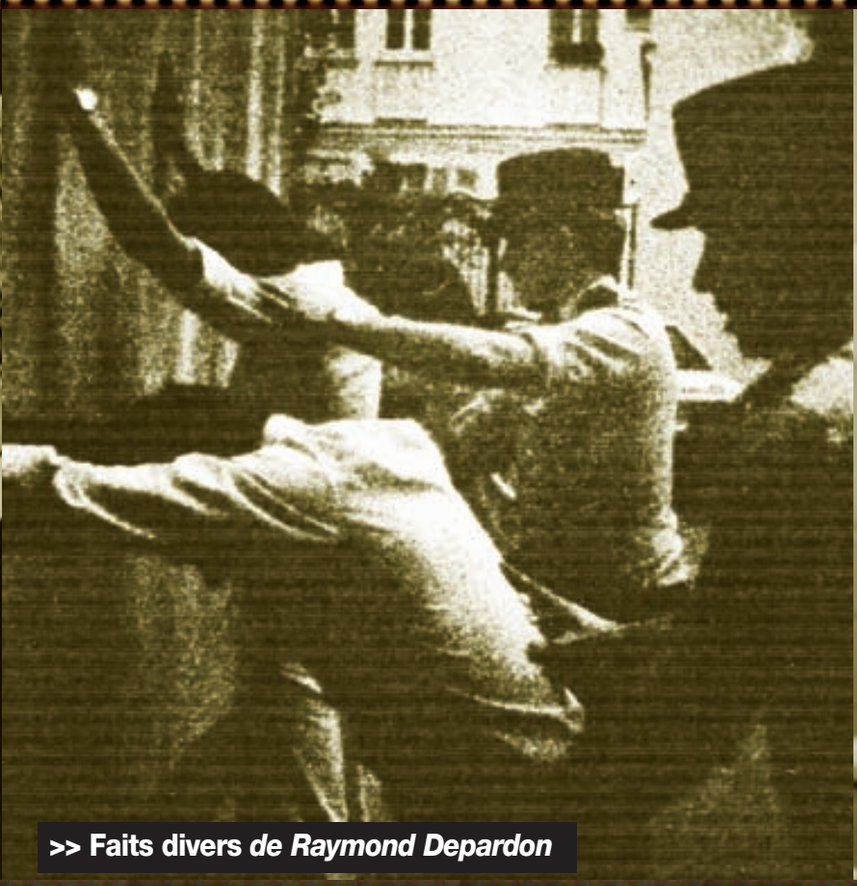

>> Faits divers *de Raymond Depardon*

>> Erin Brokovitch *de Steven Soderbergh*

al de cinéma sur la justice

l'ancien Palais du Parlement du Dauphiné, devant un parterre de personnalités représentatives du monde judiciaire et éducatif en Isère. *« Nous avons besoin de vous pour nous aider à réussir cette première édition. Ce festival va au-delà de l'action culturelle. Son objectif est aussi pédagogique »*, leur a dit André Vallini. ■

Annick Berlioz

>> Un livre

Justice pour la République

En marge du festival Justice à l'écran, André Vallini, ancien président de la Commission d'Outreau, vient d'écrire un livre, *Justice pour la République*, où il propose une série de réformes pour réconcilier le peuple français avec sa justice.

70 % des Français n'ont pas confiance en la justice de leur pays, selon un sondage effectué en 2006. André Vallini, spécialiste de la justice – il est avocat, membre de la Commission des lois de l'Assemblée nationale, juge à la Haute Cour de Justice, secrétaire national du Parti socialiste chargé des institutions et de la justice – a présidé la Commission parlementaire d'Outreau. Durant les auditions, suivies à la télévision par des millions de Français, il a été frappé par l'intérêt de ses compatriotes pour ce sujet. Dans un livre qui vient de paraître aux Editions de l'Archipel, *Justice pour la République*, l'élu isérois raconte cette expérience marquante, décrivant son rôle « d'accoucheur », pour faire enfin émerger la vérité sur la tragédie d'Outreau. Il expose aussi sa vision des réformes et des priorités à mettre en œuvre pour réconcilier les Français avec la justice. Référendum et lois d'initiative citoyenne, saisine citoyenne du Conseil constitutionnel comme du Conseil supérieur de la magistrature, jurés citoyens dans tous les tribunaux… *« C'est ainsi que la justice rendue au nom du peuple sera aussi rendue par lui »*, plaide-t-il.

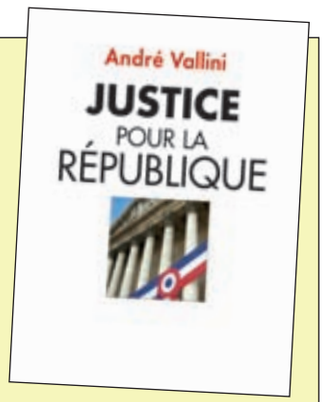

Dans la première partie de son ouvrage, André Vallini retrace aussi sa jeunesse iséroise et son action dans sa ville natale de Tullins comme au Conseil général de l'Isère. A noter que les droits d'auteur de ce livre seront reversés à des associations caritatives de l'Isère.

***Justice pour la République*, aux Editions Archipel.**

>> Zoom

Au générique

Robert Badinter
Avocat, ancien garde des Sceaux et ex-président du Conseil constitutionnel, c'est une personnalité prestigieuse qui présidera la première édition de Justice à l'écran.

Jean-Jacques Bernard
Il est le délégué général du festival. Journaliste et chroniqueur à France Inter et à Ciné cinémas, président du Syndicat français de la critique de cinéma, Jean-Jacques Bernard est une référence dans le monde du 7e art. C'est lui qui sera chargé de sélectionner les films en compétition.

Le festival sera piloté par Aida (Agence iséroise de diffusion artistique), sous la responsabilité de Bernard Merlino.

Si vous voulez vous impliquer dans l'organisation du Festival, écrivez à Bernard Merlino, Aida - 7, avenue du maquis du Grésivaudan - 38700 La Tronche.

Le Conseil général lance le

L'Isère expérimente le Parcours emploi-Isère. Un nouveau contrat aidé pour permettre aux chômeurs de longue durée de reprendre une activité professionnelle, avec un emploi durable à la clé. 40 000 Isérois sont potentiellement concernés.

>> Le restaurant "Le Crocodile" à Saint-Martin-d'Hères a déjà recruté 30 personnes qui étaient au RMI ou dans des situations d'exclusion similaires, dont Sébastien. Grâce au Parcours emploi-Isère, il pourra en intégrer encore plus.

En 2005, après 20 ans dans la restauration, Laurence, 45 ans, s'est retrouvée au RMI. Une assistante sociale l'oriente alors vers un contrat d'insertion dans une association. Pendant deux ans à raison de 26 heures par semaine, elle renoue avec la vie professionnelle et reprend confiance en elle. Mais à l'issue de ce contrat, l'association n'étant pas en mesure de l'embaucher, Laurence se retrouve à nouveau sans travail… et découragée.

Ces contrats débouchent rarement sur un emploi à durée indéterminé. Sur les 2 000 Contrats d'avenir signés en Isère entre 2005 et 2007, seulement un sur quatre s'est soldé par un emploi durable à la sortie. En effet, ils étaient réservés aux associations et aux collectivités locales, qui offrent peu de perspectives de recrutement.

Devant ce constat, le Conseil général a décidé d'expérimenter le Parcours emploi-Isère, un nouveau contrat d'insertion lancé pour lutter contre l'exclusion. A la différence des autres contrats, le Parcours emploi-Isère (PEI) s'ouvre aux entreprises. L'objectif est d'offrir aux RMistes et à tous les allocataires de minima sociaux un véritable parcours d'insertion avec une possibilité d'embauche à la sortie.

« Beaucoup d'entreprises ont des

>> Repères

Le Parcours emploi-Isère : mode d'emploi

Pour qui ?

Les bénéficiaires du RMI et autres minima sociaux : allocations handicapés (AAH), parents isolés (API) et autres contrats…

Quels sont les employeurs potentiels ?

Les associations, collectivités locales, administrations et toutes les entreprises, commerces, industries et artisans.

Temps de travail

De 20 à 35 heures minimum dans le secteur non marchand (associations, administrations et collectivités locales) ou de 30 à 35 heures dans le secteur marchand (entreprises, commerces…).

Le salaire

Le SMIC horaire, soit 861,5 euros net par mois pour 30 h. par semaine.

Les avantages pour le salarié

Possibilité de conserver tous les droits connexes au RMI, dont le Chèque transport ou la Couverture maladie universelle et l'exonération de la taxe d'habitation. Au bout de quatre mois de contrat, attribution d'une prime de 1 000 euros.

Les avantages pour l'employeur

Le Conseil général verse une aide financière correspondant à 447,91 euros durant les six premiers mois, et l'équivalent les six mois suivants si le contrat débouche sur un emploi durable à durée indéterminée.

>> Contact : 04 76 00 39 80.

e Parcours emploi-Isère

>> Linda a intégré l'atelier SIIS à Seyssinet-Pariset qui emploie 65 personnes en insertion. A la fin de son contrat, elle pourra bénéficier du Parcours emploi-Isère.

besoins de main-d'œuvre, mais pas forcément le réflexe d'embaucher les plus exclus de l'emploi », souligne José Arias, vice-président du Conseil général, chargé de la solidarité et de l'insertion. *« C'est la raison pour laquelle nous allons inciter les patrons à donner une chance à toutes ces personnes qu'ils n'auraient pas recrutées spontanément.»*

La règle est simple. Chaque bénéficiaire sera suivi par un animateur local d'insertion, agent de l'ANPE ou de la mission locale, garant du bon déroulement du contrat insertion. Il pourra également bénéficier d'une formation et d'une remise à niveau adaptée aux besoins de l'employeur. De leur côté, les employeurs percevront une aide du Conseil général et de l'Etat, équivalente à 41 % du salaire brut pendant les six premiers mois du contrat. Ce coup de pouce sera reconductible les six mois qui suivent, si cette première expérience débouche sur un contrat à durée indéterminé.

Plus souple pour les employeurs, le Parcours emploi-Isère va se substituer à tous les anciens contrats aidés, dont le Contrat d'avenir et le Revenu minimum d'activité. Le dispositif a déjà fait ses preuves dans le département de l'Hérault, où 1 600 contrats ont été signés avec des entreprises. 78 % d'entre eux ont abouti à un contrat à durée indéterminée au bout de six mois. *« Dans tous les cas, le Conseil général veillera au bon respect des règles du contrat »*, précise José Arias. Pour réussir, le Conseil général de l'Isère va aussi utiliser les marchés publics comme levier d'insertion, mais surtout donner l'exemple en embauchant des RMistes dans ses services.

Annick Berlioz

>> Zoom

Pourquoi les entreprises sont favorables

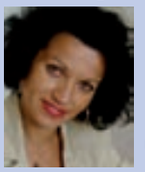

Martine Berenguel,
présidente de l'Union professionnelle artisanale (UPA) de l'Isère

"Redonner goût à l'artisanat "

Beaucoup de secteurs recherchent des apprentis. Près de 2 000 postes ne sont pas pourvus dans l'artisanat. Rien que dans le bâtiment, 1 500 emplois supplémentaires seront créés en Isère dans les quatre prochaines années. Le PEI (Parcours emploi-Isère) peut ouvrir des opportunités d'insertion dans ces entreprises.

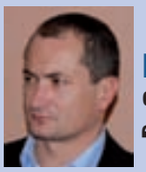

Emmanuel Breziat,
délégué général du Medef Isère)

"Une nouvelle voie vers l'insertion "

Nous allons soutenir cette mesure. Les volets accompagnement et formation responsabilisent autant le bénéficiaire que l'entreprise. C'est une incitation au travail et à l'embauche !

Claudette Chesne,
présidente de l'Association d'aide aux personnes âgées (ADPA)

"Pérenniser des emplois "

De 2006 à 2007, nous avons signé 12 Contrats d'avenir avec le Conseil général de l'Isère. Grâce à un plan de formation, nous avons pu pérenniser quatre emplois. L'aide prévue dans le cadre du Parcours emploi-Isère (PEI) va nous permettre de former beaucoup plus de personnes et de transformer davantage de contrats aidés en emplois durables.

Robert Sorel,
vice-président CGPME Isère (Confédération générale des petites et moyennes entreprises)

"Un contrat plus souple "

La CGPME est favorable au Parcours emploi-Isère. Sa mise en place va dans le sens de la simplification administrative demandée par tous les patrons des petites entreprises. De plus, il va favoriser le retour à l'emploi.

>> Témoignage

Astghic Manoukian,
44 ans

"J'espère enfin sortir de la précarité "

En Contrat d'avenir aux Ateliers Marianne à Pont-de-Claix. " Ici, nous concevons des décors et des costumes pour les théâtres. J'ai été orientée vers cette structure il y a un peu plus d'un an par mon animateur local d'insertion. J'aurais aimé y travailler toute ma vie ! Mais l'association n'a pas les moyens de recruter, ni vocation à employer des personnes à durée indéterminée. Heureusement, j'espère que les nouveaux contrats permettront à ceux qui sont dans ma situation de sortir enfin de la précarité. "

>> Question à

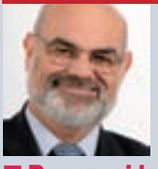

José Arias,
vice-président au Conseil général chargé de l'insertion

"Un vrai contrat de travail "

Pourquoi le Conseil général a-t-il décidé d'expérimenter le Parcours emploi-Isère ?

Tout d'abord, pour en finir avec les voies de garages. Depuis les années 1980, une multitude de contrats aidés ont vu le jour : travaux d'utilité collective (TUC), Contrats emploi solidarité (CES), Contrats d'avenir... Tous ont prouvé leur incapacité à garantir un emploi durable à la sortie. C'est pourquoi, nous allons tester un contrat qui pour la première fois s'ouvre aux entreprises privées et offre un véritable contrat de travail avec des perspectives d'avenir.

le dossier
d'Isère Magazine

Energie-bois, solaire… Des solutions alter
pour rendre votre maison moins énergivo

Quelle maison habiter

Face à l'augmentation du coût de l'énergie et pour lutter contre le réchauffement climatique, de nombreux Isérois se tournent vers l'écoconstruction grâce aux aides du Conseil général, notamment. Cette maison neuve, située près de La Côte-Saint-André, réunit, par exemple, tous les dispositifs existants pour économiser l'énergie : baies vitrées et véranda orientées plein sud pour profiter de l'ensoleillement en hiver, toit à large avancée pour obtenir ombre et fraîcheur l'été, panneaux solaires thermiques couplés à une chaudière automatique à granulés bois pour la production d'eau chaude et de chauffage, capteurs photovoltaïques pour la production d'électricité, matériaux sains et isolation maximale, lampes fluo-compactes, appareils ménagers économes en électricité…
Comment sera demain votre future maison ? Des pionniers témoignent.

natives
ore

ons-nous demain ?

>> Maison bioclimatique près de La Côte-Saint-André.

Photo : © F. Pattou

Energies propres : faire de l'Isère un département de référence

C'est une révolution silencieuse qui est en marche : la révolution énergétique doit nous amener dans les prochaines années à construire et à vivre dans des habitats six à dix fois moins gourmands en énergie qu'aujourd'hui. Dans le cadre de son agenda 21 et de son Plan énergie pour l'Isère, le Conseil général se mobilise pour promouvoir les solutions alternatives au tout pétrole, gaz et charbon, en encourageant le développement des filières solaire, photovoltaïque et bois-énergie.

De la grotte préhistorique et son feu de bois à la maison en pierre et sa cheminée en passant par l'appartement contemporain et son chauffage individuel au gaz, l'homme a sans cesse amélioré son habitat au cours des millénaires, prélevant dans la nature les matières premières nécessaires à son confort : bois, charbon, pétrole, gaz naturel... Les progrès techniques, l'abondance d'énergies fossiles ou d'origine hydraulique, thermique et nucléaire, ainsi que des coûts bas pratiqués pendant des décennies, ont permis à bon nombre de pays de se développer tant socialement qu'économiquement. Qui s'en plaindrait ? Pourtant, il faut se rendre à l'évidence : cette période d'insouciance est derrière nous. Face à l'augmentation du coût de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, nous devons nous interroger sur nos habitudes domestiques et la conception de nos habitats. Sont-ils adaptés à cette nouvelle donne ? Pourrons-nous supporter longtemps les effets secondaires qu'induisent les énergies fossiles pour la santé et la qualité de l'air, avec de surcroît des coûts d'approvisionnement de plus en plus élevés ?

En Allemagne, en Suisse, en Autriche, pays précurseurs, les réponses ont déjà été trouvées depuis pas mal d'années, avec un mot d'ordre : stopper tout gaspillage inutile en eau, en électricité, en coût d'entretien. Des maisons individuelles, des lotissements ou encore de petits immeubles sont construits en utilisant plus intelligemment et plus efficacement qu'hier l'énergie disponible. C'est le concept de maison passive — Passivhaus —, le nec plus ultra de l'éco-construction.

Dans notre département, nous n'en sommes pas là. Mais les efforts conjugués des collectivités locales, Conseil général en tête, et d'organismes de conseil comme l'Ageden et l'Agence locale de l'énergie (ALE), ont déjà trouvé un large écho auprès de particuliers, de bailleurs sociaux et d'entreprises, même si, pour l'heure, le nombre de bâtiments neufs ou en rénovation intégrant des solutions économes en énergie est encore très réduit. *"Cela ne doit pas nous démobiliser*, explique Serge Revel, vice-président du Conseil général chargé de l'environnement et du développement durable. *L'Isère a tous les atouts pour être dans peu de temps la championne de France des énergies propres, renouvelables et bon marché, à travers, notamment, ses filières solaire et bois-énergie."*

En 2007, le Conseil général a ainsi répondu favorablement à 1 126 demandes d'aides de collectivités, bailleurs sociaux et particuliers en équipements utilisant des énergies renouvelables — chauffages solaires, centrales photovoltaïques, chaufferies au bois déchiqueté, chaufferies au bois granulé, poêles au bois granulé —, portant à 4 000 le nombre de dossiers instruits et financés depuis 2002. Enfin, pour satisfaire les besoins des Isérois en matière d'économies d'énergie et de développement durable, le Département a voté, pour l'année 2008, un budget de 1,8 million d'euros pour aider les projets à se concrétiser et soutient à hauteur de 15 millions d'euros le développement du consortium PV Alliance, qui produira à Bourgoin-Jallieu des panneaux solaires photovoltaïques bon marché et emploiera à terme 1 400 personnes. Une filière d'avenir. ■

Richard Juillet

Photo : © Ageden

>> En Isère, grâce aux aides du Conseil général, les bailleurs sociaux comme l'OPAC 38, SDH ou encore Pluralis (voir page 24) ont intégré dans leurs constructions des dispositifs favorisant les économies d'énergie — panneaux solaires et capteurs photovoltaïques sur les toits — pour produire eau chaude et électricité et faire ainsi baisser les charges locatives.

L'Isère veut développer des énergies propres et renouvelables

>> Interview

Photo : © F. Pattou

"Promouvoir l'éco-construction et les énergies renouvelables"

Serge Revel,
vice-président du Conseil général chargé de l'environnement et du développement durable

■ Quelles initiatives le Conseil général a-t-il lancées pour favoriser les économies d'énergie ?

Outre les aides et subventions attribuées aux collectivités, bailleurs sociaux et particuliers pour leurs investissements, le Département contribue au financement de nombreux salons et manifestations destinés à promouvoir l'éco-construction et les énergies renouvelables, comme les premières Assises nationales de la construction passive qui se sont déroulées en avril 2007 à Grenoble. Cette année, le Conseil général va aussi soutenir une expérimentation menée par le Syndicat mixte du Pays de Bièvre-Valloire qui vise le développement de bâtiments communaux et d'habitations à basse consommation d'énergie. Un appel à projet sera lancé prochainement.

le dossier d'Isère Magazine

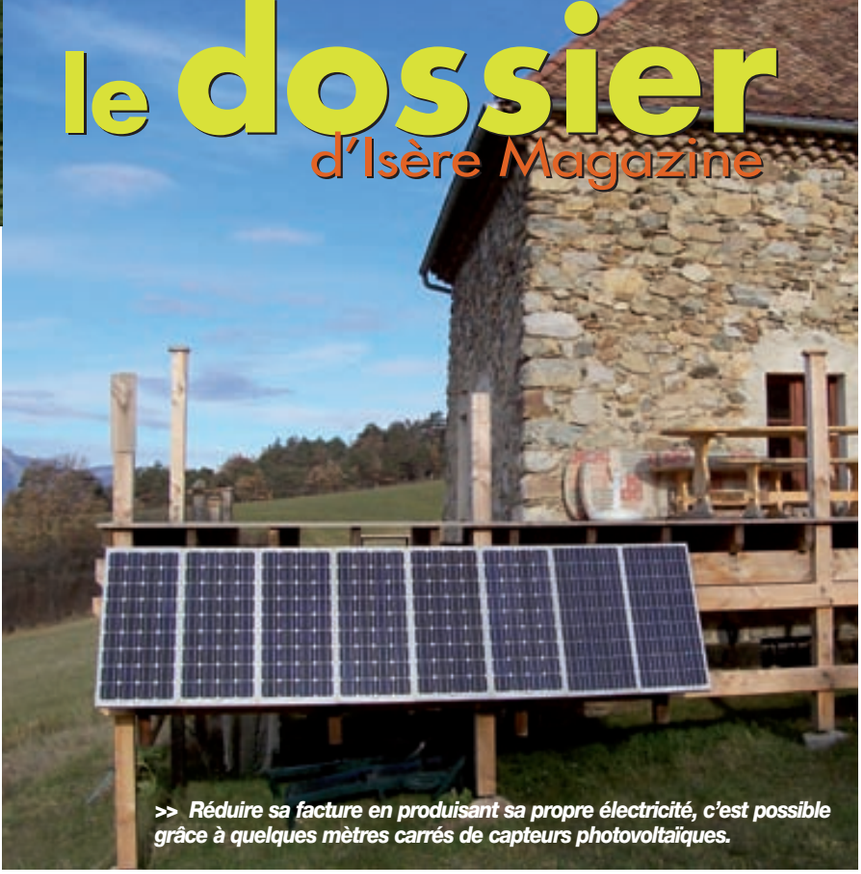

>> Réduire sa facture en produisant sa propre électricité, c'est possible grâce à quelques mètres carrés de capteurs photovoltaïques.

Photos : © Ageden

>> De plus en plus de communes iséroises investissent dans des chaufferies au bois déchiqueté. Ici, celle de Saint-Quentin-sur-Isère.

Habitat : comment le Conseil général favorise les économies d'énergie

Pour lutter contre le réchauffement climatique et les émissions de CO_2, parer l'augmentation du coût des énergies fossiles et promouvoir des filières d'avenir — énergie-bois, solaire, photovoltaïque... —, le Conseil général aide les particuliers, les bailleurs sociaux et les collectivités locales à améliorer les habitats individuels comme les bâtiments collectifs.

Des aides pour les particuliers

Le Conseil général attribue des aides selon les équipements installés. Les dossiers de demande d'aides doivent impérativement être transmis avant la réalisation des travaux (sur devis).

- **Chaufferie performante au bois déchiqueté : 2 500 euros.**
- **Chaufferie performante au bois granulé : 1 250 euros.**
- **Chauffage solaire** (système solaire combiné), équipement agréé et installé par un professionnel Qualisol : **800 euros.**
- **Poêle au bois granulé : 675 euros**, sous conditions de ressources.
- **Centrale solaire photovoltaïque** raccordée au réseau public d'électricité : **jusqu'à 1 000 euros** suivant la puissance de l'installation.

Des aides pour les communes, groupements de communes, bailleurs sociaux et copropriétés privées structurées

- **Aide à la réalisation de chaufferies au bois déchiqueté** desservant des bâtiments publics ou en copropriété : 15 % du montant HT de l'investissement, avec un plafond fixé à **50 000 euros par opération,** et en fonction de la puissance.
- **Aide à l'installation d'équipements solaires thermiques** desservant des bâtiments publics ou en copropriété : 10 % du montant HT de l'investissement, avec un plafond fixé à **10 000 euros par opération,** et en fonction du coût au m^2.
- **Aide à l'installation d'équipements solaires photovoltaïques** desservant des bâtiments publics ou en copropriété : 1 euro watt crête (Wc), avec un plafond fixé à 20 kWc soit **20 000 euros par opération.**
- **Aide aux études et diagnostics énergétiques** concernant des bâtiments ou équipements publics : 5 à 10 % du montant HT du coût de l'étude (seulement pour les communes et EPCI).
- **Aide financière à la création de plateformes de stockage** et de hangars de séchage de plaquettes forestières à destination du bois-énergie des communes et structures intercommunales : 15 % du montant de l'investissement, avec un plafond fixé à 35 000 euros.

Un agenda 21 pour le Conseil général

Dans le cadre de son agenda 21, le Conseil général va lancer un marché public visant l'étude et l'amélioration de l'efficacité énergétique de tous les bâtiments départementaux : collèges, musées, Maisons du Conseil général...

Une politique de développement durable

Le Conseil général encourage la mise en place de nouvelles filières comme celles du bois granulé et du bois déchiqueté pour le chauffage, du chanvre comme matériau d'isolation des bâtiments et du photovoltaïque pour la production d'électricité domestique.

Une maison plus

Illustration : © B. Fouquet

>> Savez-vous que ?

- L'éclairage représente 14 % de la facture annuelle d'électricité d'un ménage (hors chauffage et production d'eau chaude).
- Le chauffage représente entre 40 et 60 % de la facture énergétique d'un foyer. La température idéale pour une pièce à vivre est de 19 °C. En baissant la température d'un degré seulement, il est possible d'obtenir jusqu'à 7 % d'économie d'énergie.
- 50 % de la chaleur s'envole par le toit ou les ouvertures dans une maison mal isolée.
- En utilisant du bois énergie plutôt que du fioul, on peut réduire jusqu'à 60 fois les émissions de gaz à effet de serre.

économe en énergie

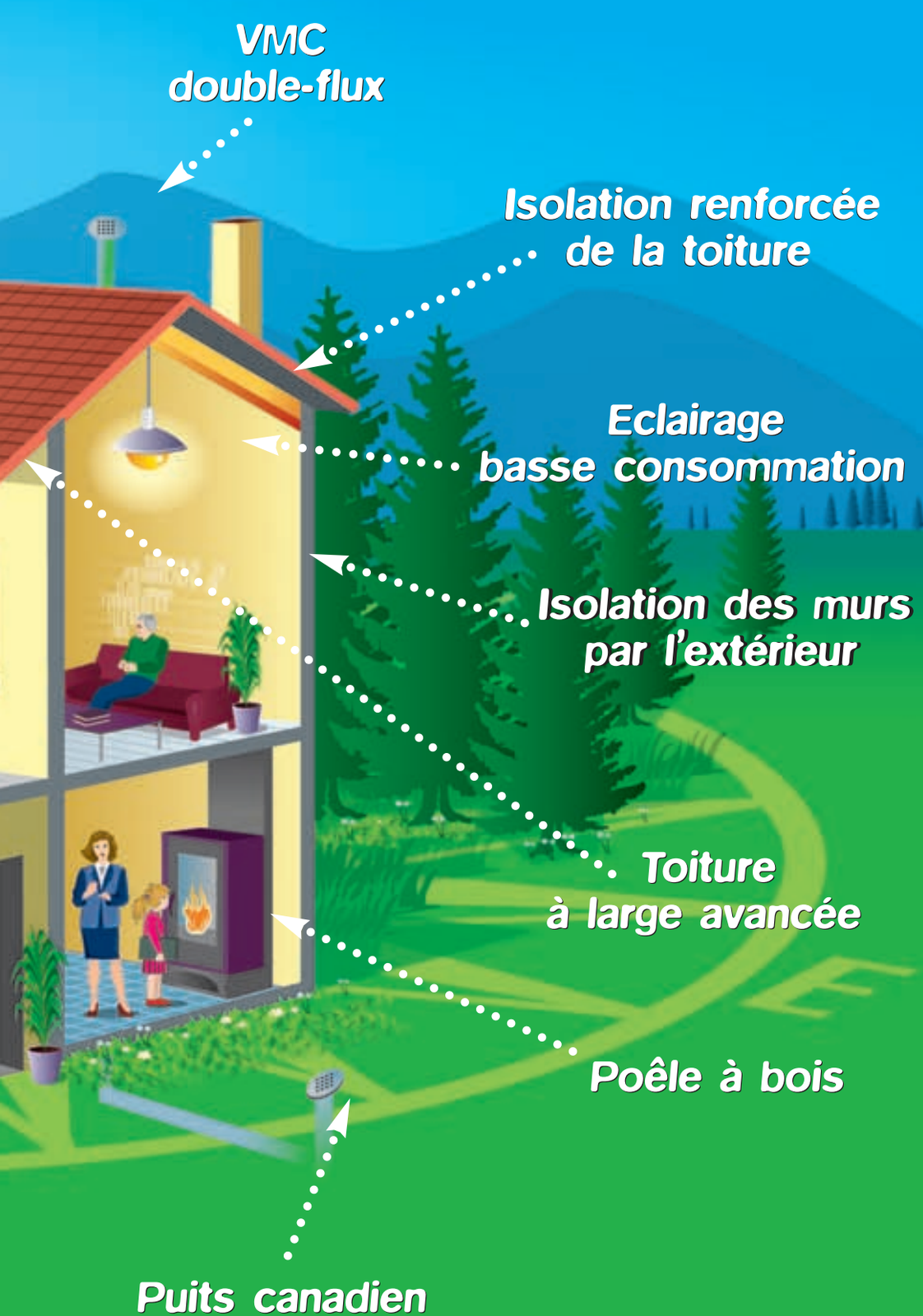

5 principes à respecter

Dès 2012, nos habitats individuels et collectifs neufs seront obligatoirement construits selon des normes basse énergie. Sans attendre, vous pouvez déjà adopter une "positive" attitude en investissant dans des matériaux et dispositifs performants comme le double ou le triple-vitrage peu émissif, une chaufferie au bois granulé et surtout, le renforcement de l'isolation de votre toiture et l'intégration de capteurs solaires. Pour les constructions neuves, les experts avancent cinq grands principes à respecter : la conception bioclimatique, la compacité, l'isolation, le choix des matériaux et des systèmes énergétiques performants. Pour optimiser cette démarche, on peut encore installer les plans de travail (cuisine, atelier...) près des fenêtres, opter pour des couleurs claires qui réfléchissent la lumière et s'éclairer par le plafond (vasistas), choix plus efficace et plus uniforme que par les fenêtres.

1 La conception bioclimatique : il s'agit de tirer profit de l'orientation de sa maison et de la topographie du terrain. Exposition plein sud impérative, peu ou pas d'ouvertures au nord, protection contre les vents dominants par une haie, un talus, toiture à large débord sur la façade sud.

2 La compacité : il s'agit de minimiser par une architecture adaptée les déperditions de chaleur (+ de surface de parois = plus de déperdition). En cause : les joints aux fenêtres, les matériaux aux qualités thermiques différentes...

3 L'isolation : il faut plutôt parler de sur-isolation avec des épaisseurs d'isolants intérieurs, extérieurs et sous les toits de l'ordre de 15 à 30 cm se combinant avec des doubles ou triples vitrages. Les matériaux utilisés peuvent être classiques comme la laine de verre ou écologiques comme la ouate de cellulose, la fibre de bois, le chanvre...

4 Le choix de matériaux locaux : en Isère, on privilégiera, par exemple, des constructions à ossature bois. L'idée étant de ne pas dégrader davantage la planète par l'acquisition de produits de construction nécessitant beaucoup d'énergie pour les fabriquer ou les transporter.

5 Les systèmes énergétiques performants : il faut aussi se doter de systèmes de production d'eau chaude et de chauffage performants en utilisant des dispositifs à énergies renouvelables comme les chaudières à bois déchiqueté et granulé, ou le solaire thermique. Pensez aussi aux ampoules basse consommation et aux appareils électroménagers de classe A.

La maison de dem

Maison neuve

"L'isolation : le poste majeur"

Photos : © F. Pattou - R. Juillet

A Theys, dans le massif de Belledonne, David Amitrano a construit une maison à très haute performance énergétique de 155 m², en s'appuyant sur une architecture bioclimatique et différents dispositifs et matériaux permettant de réduire ses besoins en énergie.

Orientée plein sud, cette maison bénéficie tout d'abord d'un apport solaire maximum l'hiver, grâce à de larges baies double-vitrées, et un apport limité en été par une avancée de toit très importante, générant ombre et fraîcheur. *« Je voulais construire dans le Grésivaudan. Mais la cherté des terrains en plaine m'a conduit à regarder en montagne. J'ai alors opté pour une parcelle très pentue de 1 500 m², déclivité qui m'a permis "d'enterrer" le sous-sol et, partiellement, le premier étage, et de protéger ainsi la façade nord contre les vents dominants »*, explique-t-il. David a ensuite choisi de monter ses murs avec des briques alvéolaires de 37,5 centimètres d'épaisseur, isolées à l'extérieur comme à l'intérieur avec de la laine de bois et des enduits à la terre et à la chaux. Combles, rampants et toiture sont également sur-isolés avec de la ouate de cellulose et de la fibre de bois de 28 à 43 centimètres d'épaisseur. *« L'isolation est le poste auquel nous avons fait le plus attention »*, souligne-t-il. L'aération intérieure est assurée par un puits canadien couplé à un ventilateur qui distribue l'air dans toute la maison, tandis que 15 m² de panneaux solaires fournissent à la fois l'eau chaude domestique et plus de 50 % des besoins de chauffage ; le complément est fourni par un poêle bouilleur alimenté par du bois-bûche. Enfin, des chêneaux récupèrent l'eau de pluie dans une cuve de 3 000 litres pour satisfaire les besoins d'arrosage. Cette maison a coûté 30 % de plus qu'une maison classique, surcoût pris en charge partiellement par des aides du Conseil général et de la Région Rhône-Alpes dans le cadre d'un appel à projet et d'Espace Belledonne dans le cadre du programme européen "leader +".

>>

...main... disponible dès aujourd'hui !

Maison rénovée

"L'effet fut immédiat : 30 % de fioul économisé"

Clément Guillaud habite une maison de 90 m² à Saint-Ondras près des Abrets, dans le Nord-Isère. Ancien professeur d'université, il a toujours été sensibilisé à l'écologie.

En 2006, c'est le déclic : *« J'en avais assez de consommer bêtement, de voir des kilowattheures partir en fumée et ne réagir qu'à l'arrivée des factures de fuel ou d'électricité. »* Un rendez-vous est pris à Lyon chez les techniciens de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) pour établir un bilan thermique et énergétique de sa villa, construite en 1968. C'est finalement l'Ageden, un partenaire isérois de l'Ademe, qui lui donnera la marche à suivre pour réaliser de réelles économies d'énergie. En premier lieu : isoler les combles et la toiture. 90 m² de laine de roche d'une épaisseur de 27 centimètres sont alors disposés sous le toit tandis que la vieille chaudière à fioul est remplacée par une plus récente à condensation. Des radiateurs supplémentaires sont installés dans toutes les pièces pour éviter que la chaudière ne monte trop en température et consomme excessivement. *« L'effet fut immédiat,* s'étonne encore Clément Guillaud. *J'ai réduit ma facture de fioul de 30 % ! Du coup, je me suis attaqué à réduire ma note d'électricité en faisant installer des panneaux solaires à haut rendement pour produire de l'eau chaude. Enfin, depuis le début de l'année 2008, je produis également de l'électricité, revendue intégralement à EDF, grâce à 15 m² de panneaux photovoltaïques. »* Dans huit ans, son installation, qui a bénéficié d'aides du Conseil général et de la Région Rhône-Alpes, sera amortie.

Rendre son toit... vivant

"Végétaliser son toit : un plus phonique et thermique"

Olivier Marconnot, 43 ans, pépiniériste à Chevrières, près de Saint-Marcelllin, est spécialisé dans la production de plantes vivaces de montagne.

Aujourd'hui pourtant, ce ne sont plus les chardons bleus, sabots de vénus ou autres lys martagon qui assurent l'essentiel de son chiffre d'affaires. Ses produits "phare", ce sont les sédums, des plantes qui ne nécessitent aucun entretien, très peu d'eau, et surtout résistent aux amplitudes thermiques extrêmes — de - 40 C° à + 50 C°. Des qualités dont se servent les architectes et urbanistes pour végétaliser les toitures des habitations individuelles et collectives. *« Pour autant, le phénomène reste très marginal en France »,* souligne Olivier. Pour preuve, 70 % de sa production est exportée en Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark et depuis peu, en Espagne, où la demande est très forte. Quels sont les avantages à végétaliser sa toiture ? *« C'est d'abord un excellent isolateur thermique et phonique,* explique Olivier. *Cela valorise également une surface inoccupée, le toit, où l'on peut installer une chaise, un banc, voire des ruches pour aider à la pollinisation. Dans les grandes villes, la généralisation des toitures végétalisées sur les immeubles peut également rendre la ville plus belle, puisque les sédums prennent la couleur des saisons ».* Techniquement et financièrement, végétaliser sa toiture est à la portée de tous. Coût : à partir de 4 euros pour 1m² de sédum.

>> www.toiture-bio.com

le dossier d'Isère Magazine

Photo : © R. Juillet

>> Pose de la première pierre par Michel Morin, préfet de l'Isère, en présence de Georges Bescher (à droite), vice-président du Conseil général, chargé de la politique du logement.

Photo : © D.R.

Habitat collectif

Des logements sociaux au standard "passif"

A La Terrasse, village de la vallée du Grésivaudan, la municipalité a fait appel au bailleur Pluralis et à l'architecte grenoblois Vincent Rigassi pour réaliser un ensemble de six logements sociaux au standard "passif". Georges Bescher, vice-président du Conseil général chargé de la politique du logement, à l'origine de cette réalisation, explique la démarche : *« Ces six logements, destinés à accueillir des familles au revenu modeste, sont les premiers réalisés en Rhône-Alpes au standard "passif". Ils ont valeur d'exemple, car grâce à leur conception innovante, ils généreront de très faibles charges pour les locataires. »* Tous les dispositifs existants pour les rendre le moins énergétivore possible ont été intégrés : orientation plein sud, triple vitrage, isolation en fibre de bois, panneaux solaires, ventilation double flux, pompe à chaleur, puits canadien... Ce projet actuellement en construction, qui a bénéficié d'aides du Conseil général, de la Région Rhône-Alpes, de l'Etat et de la Cosi, sera opérationnel dès février 2009. Un exemple à suivre : les gains annuels en CO_2 représentent une économie équivalente à la consommation d'une Clio 1,2 L 16 v pendant 190 tours du monde. Et le loyer, pour un appartement de type T4 n'est que de 385 euros par mois, charges comprises !

Pour aller plus loin

Aides et subventions :

- Conseil général : les demandes de subventions "énergie" doivent être transmises aux Maisons du Conseil général dont dépend la commune où seront réalisés les travaux. L'ensemble des renseignements pour le montage des dossiers se trouve sur le site de l'agenda 21 : www.isere-agenda21.fr
- Région Rhône-Alpes : site Internet ; www.rhonealpes.fr, rubrique "Environnement & énergies".

Conseils techniques :

- Ageden, énergies renouvelables en Isère : à Grenoble, 04 76 23 53 50. A Bourgoin-Jallieu (sur rendez-vous), 04 76 23 53 50. Site internet : www.ageden.org
- Agence locale de l'énergie : à Grenoble, 04 76 00 19 09. Site Internet : www.ale-grenoble.org
- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie : Site Internet : www.ademe.fr
- Le site de David Amitrano : http://pulligny38.free.fr/linotte/accueil.htm

Mais aussi

http://www.bois.com/mieuxconnaitre/environnement/maison-basse-energie

Entreprise

GEG : une entreprise qui montre l'exemple

Photo : © D.R.

Si les initiatives en matière de construction de bâtiments à basse consommation d'énergie fleurissent en Isère dans les secteurs de la maison individuelle et de l'habitat collectif, les entreprises ne sont pas en reste. Gaz et électricité de Grenoble (GEG), par exemple, vient de construire deux bâtiments à haute performance énergétique dont — c'est une première en France — , un atelier de 700 m² à énergie positive. C'est-à-dire qu'il produit plus d'énergie qu'il n'en consomme grâce à des panneaux photovoltaïques installés sur le toit et une conception architecturale innovante privilégiant la lumière naturelle, la surisolation et un minimum de décrochés en façade pour éviter les ponts thermiques. Il aura, certes, coûté 20 % de plus qu'un bâtiment traditionnel, mais cet investissement supplémentaire sera rapidement amorti. Le second bâtiment de 900 m² à usage de bureau n'est pas aussi économe en énergie que le premier mais propose quelques trouvailles techniques intéressantes comme son rafraîchissement, en été, par la nappe phréatique. L'eau est pompée en profondeur et injectée ensuite dans des tuyaux installés sous les planchers. Il dispose également de protections solaires extérieures en façade (brise-soleil) et d'une végétalisation de ses terrasses. Sa consommation est estimée à 43 kw/h/m²/an soit 6,5 fois moins que la moyenne en France des bâtiments de bureaux.

Les affres de la maladie psychique

22 000 Isérois sont atteints de maladies psychiques. Les difficultés de prise en charge médicale et d'accompagnement social font de la vie de ces patients et de leurs proches un parcours du combattant.

Photo : © Fotolia

>> 22 000 personnes en Isère souffriraient de maladies psychiques, comme la schizophrénie.

Pierre* avait 21 ans et préparait un BTS d'action commerciale lorsqu'il est devenu progressivement dépressif. *« Le mal s'est aggravé… Pierre a été hospitalisé à plusieurs reprises, puis le diagnostic est tombé, trois ans plus tard : schizophrénie »*, confie sa mère pudiquement. Cette maladie, qui apparaît chez le jeune adulte, souvent à la suite d'un choc, entraîne une intense souffrance psychologique. Elle se traduit par des troubles de la pensée et de la personnalité, de grosses angoisses et la perte de contact avec la réalité.

En Isère, 22 000 personnes seraient atteintes de maladies psychiques : schizophrénie, psychose, troubles bipolaires, dépression grave… Ces maladies nécessitent une prise en charge médicale pour traiter les symptômes, notamment réduire les angoisses, doublée d'un accompagnement psychosocial. *« Les vraies difficultés commencent à la sortie de l'hôpital. Il faut trouver un lieu d'hébergement pour les patients et leur proposer un cadre de vie sécurisant »*, souligne Fabienne Baudru, présidente de l'Union nationale des familles de malades psychiques (Unafam 38), une association qui vient en aide aux familles. 30 % des patients environ s'installent en logement individuel. C'est le cas de Pierre, qui a maintenant 39 ans. *« Mon fils est hospitalisé une semaine par mois. Le reste du temps, il vit seul dans un petit appartement à Grenoble, où il est suivi par le Centre médico-psychologique »*, explique sa mère. Un éducateur du Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), financé par le Conseil général, passe chaque semaine pour l'aider dans l'organisation de sa vie quotidienne. Pierre téléphone tous les jours à sa famille. *« Il faut le rassurer, calmer ses angoisses ou au contraire le stimuler. Pierre se rend deux fois par semaine à Sassenage, au service d'activité de jour (SAJ) Antre-Temps, pour des activités comme la peinture, la musique ou l'écriture, qui entretiennent son autonomie et sa vie sociale »*, témoignent encore ses parents.

Mais tous les malades ne sont pas capables de vivre seuls. Faute de places en établissements spécialisés, ils n'ont pas d'autres alternatives que de retourner chez leurs parents. Une enquête de l'Unafam montre que les familles consacrent une grande partie de leur temps et de leur argent à soutenir leurs proches dans la vie quotidienne. Une situation lourde pour ces parents, écartelés entre le désir d'aider le malade et le besoin de se protéger contre les conséquences de la maladie dans leur propre vie. *« Les proches ont eux aussi besoin d'un soutien psychologique »*, estime Fabienne Baudru, précisant que l'Unafam leur propose des formations, avec l'aide de professionnels. ■

Marion Frison

** La photo ne correspond pas aux personnages décrits mais est issue d'une banque images libre de droits.*

>> Unafam38, 04 76 43 12 71.
E-mail : unafam38@free.fr
http://unafam38.free.fr

>> Zoom

Les maladies psychiques

Schizophrénie, troubles bipolaires, névroses, psychose, dépression … Les maladies psychiques sont le premier motif d'hospitalisation en France. Leurs causes, encore mal connues, sont à la fois d'ordre biologique, psychologique et environnemental. Elles se traduisent notamment par des difficultés relationnelles, des troubles du comportement et une grande fatigabilité qui provoquent une perte d'autonomie. Néanmoins, il ne faut pas les assimiler à la déficience intellectuelle. Contrairement à une idée répandue, les malades psychiques font souvent preuve d'un excellent potentiel intellectuel, émotionnel, créatif et artistique.

>> Repères

Un nouveau foyer de vie financé par le Conseil général

Photo : © M. Giraud

Le Conseil général finance des établissements d'hébergement pour adultes comme le Cotagon à Saint-Geoire-en-Valdaine et le Foyer Romant à Saint-Paul-lès-Monestier, deux établissements qui s'inscrivent dans une logique de réinsertion professionnelle. Il finance aussi un foyer de vie et un foyer d'accueil médicalisé à Saint-Laurent-du-Pont, et travaille avec ses partenaires sur la création d'un nouveau foyer de vie de 40 lits à Saint-Joseph-de-Rivière, qui devrait ouvrir en 2010. Enfin, le Conseil général propose des places d'accompagnement à la vie sociale et des places d'accueil de jour aux personnes souffrant de maladies psychiques.

© R. Vezin

>> Du 8 juillet au 2 août : du cirque avec Hors-piste de la Cie VireVolt

© Compagnie ACA / C. Bechetoille

>> Du 20 mai au 28 juin : du hip hop, avec les danseurs de la compagnie ACA.

Les nuits magic

Du théâtre, de la danse, de la musique, du cirque, de la magie, des marionnettes et une pléiade d'artistes talentueux... Le Chapiteau du Conseil général est à nouveau sur les routes de l'Isère pour faire découvrir de grands spectacles à tous ceux qui habitent loin des villes et des théâtres.

Depuis son lancement en 2002, le Chapiteau du Conseil général a conquis des milliers d'Isérois : des habitants de petites communes rurales, qui n'allaient jamais au spectacle. Pour les maires de l'Isère, la scène itinérante est un bel outil d'animation culturelle et de promotion du spectacle vivant. Tout le monde l'applaudit et le redemande. Exemple à Nantoin, une commune de 400 habitants du Nord-Isère située à sept kilomètres de La Côte-Saint-André, qui a reçu le Chapiteau l'an dernier. *« Nous avons fait salle comble durant cinq jours et même refusé du monde certaines soirées »*, se réjouit le maire, Paul Pailloud.
Avec sept spectacles et trois tournées, le Chapiteau est à nouveau sur les routes du 20 mai au 18 octobre. Quatorze communes s'apprêtent à l'accueillir. S'il passe à côté de chez vous, ne le manquez sous aucun prétexte. Voici le programme des trois tournées de mai à octobre.

Tournée de printemps

Du 20 mai au 28 juin

Ils ne dansent pas sur la musique, ils la vivent ! Les danseurs de la compagnie ACA nous font « décoller » dès les premières escales du Chapiteau avec deux spectacles de hip-hop d'une étrange beauté : *Paire*, un solo époustouflant sur la vie et la mort, suivi de *Toc-Toc*, un duo plein d'humour sur les tracas qui nous empoisonnent l'existence.
Egalement à l'affiche de cette première tournée, *Les Caprices de*

© Vi. Corbasson

>> Du 8 juillet au 2 août : un opéra musical avec Fanfarnaüm.

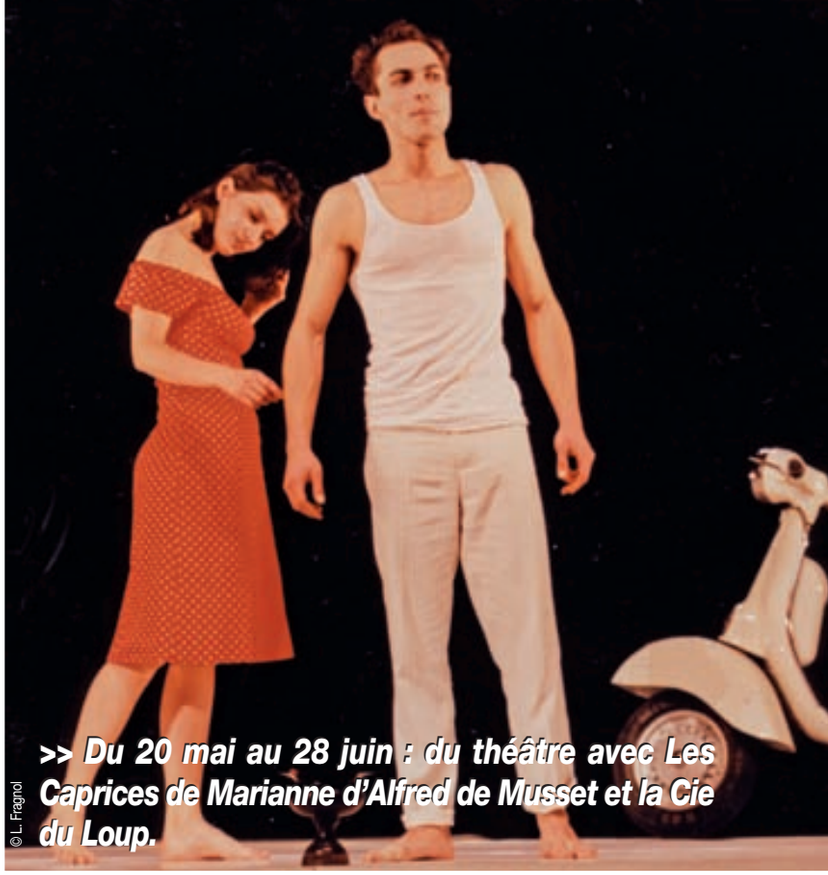

© L. Fragnol

>> Du 20 mai au 28 juin : du théâtre avec Les Caprices de Marianne d'Alfred de Musset et la Cie du Loup.

ques du Chapiteau de l'Isère

Marianne d'Alfred de Musset, revisité par le metteur en scène et comédien isérois Jean-Marc Galera. Dans sa version originale, la pièce se déroule à Naples, pendant la Renaissance. Elle relate les péripéties d'un amour contrarié par le poids de l'ordre moral. Jean-Marc Galera a transposé l'action dans les années 1950-1960, au cœur d'une époque marquée par une jeunesse assoiffée d'idéal et de liberté. Sur scène, du twist, un scooter dodu et des talons aiguilles, donnent un coup de jeune à cette tragédie romantique écrite en 1833.

Tournée d'été

Du 8 juillet au 2 août

Branle-bas de combat. Les six musiciens de Fanfarnaüm investissent la piste du Chapiteau avec saxos, trombones, tubas et batteries. Après avoir usé pendant deux ans leurs semelles sur les pavés de la rue, les voilà pour la première fois sur scène avec Opernaüm. Cet opéra musical, un brin délirant, raconte l'aventure de six compères, partis à la conquête de l'horizon. La musique explose, les textes débordent de fantaisie… le résultat est détonant !
Dans un registre aussi inattendu, la compagnie VireVolt nous emmènera *Hors Piste*. Du cirque, mais pas seulement ! Sur scène, une table, des miroirs, décor surréaliste dans lequel les corps rebondissent et tournoient. Dans cet univers onirique, six circassiens, un conteur et trois musiciens nous racontent l'histoire d'un vieux clown. Tous sont animés par la volonté de faire partager leurs rêves et leurs émotions.

Tournée d'automne

Du 16 septembre au 18 octobre

Coup de chapeau à Antonio Placer ! Avec sa voix fiévreuse et bouleversante, ce chanteur, musicien et poète nous fait parcourir le monde avec des chansons façonnées par les vents qui l'ont porté. Accompagné de Jean-François Baez à l'accordéon et de Stracho Temelkovsky à la basse, ce Galicien de Grenoble nous chante l'amour, la solidarité et la rébellion, sur des rythmes hispaniques, qu'il modèle à sa guise.
Pour clore cette saison 2008, le Chapiteau nous donne rendez-vous avec la compagnie Mu et son théâtre d'objets. Deux spectacles : *Pierre et le vieux loup de mer*, ou l'histoire d'un grand père qui décide de prendre la mer avec son petit-fils pour fuir le loup et *Iago*. Dans cette adaptation très originale *d'Othello* de Shakespeare, les rôles ne sont pas tenus par des acteurs, mais par des marionnettes faites d'assemblages de morceaux de bois.

Annick Berlioz

UN CHAPITEAU 4 ÉTOILES
250 places très confortables
Des éclairages et une sonorisation qui recréent l'ambiance d'une salle de spectacles
Des artistes qui jouent à quelques mètres du public
Des tarifs accessibles à tous

© Théâtre Mu

>> Du 16 septembre au 18 octobre : du théâtre d'objets avec la compagnie Mu.

© J. Colson

>> Du 16 septembre au 18 octobre : Antonio Placer, chanteur, musicien et poète.

Les artistes du Chapiteau

Compagnie du Loup

Le comédien et metteur en scène grenoblois Jean-Marc Galera a fondé la Compagnie du Loup en 1992. Depuis, il a « revisité » une quinzaine de grands classiques, parmi lesquels *Andromaque* de Racine, *Don Juan* de Molière et *Antigone* d'Anouilh.

Compagnie VireVolt

En 2000, Aurélie et Martin Cuvelier se rencontrent à l'école du cirque de Chambéry. Un an plus tard, ils montent la compagnie VireVolt et leur premier spectacle, *Entre deux*, où se mêlent acrobatie, jongleries, musique et théâtre. Ils s'engagent définitivement dans cette nouvelle forme de création.

Compagnie ACA

C'est l'une des dix compagnies de hip-hop françaises les plus reconnues. ACA a vu le jour en 1996, à Saint-Martin-d'Hères, dans l'agglomération grenobloise. Considéré comme l'étoile montante de la danse urbaine, son fondateur et directeur artistique, Habib Adel, a déjà produit treize créations, présentées en Espagne, au Portugal et en Afrique

Fanfarnaüm

Créée en 2003 par Sandrine Charrat et Rémi Petitprez, cette formation musicale est composée de six musiciens, issus du jazz et des musiques actuelles. Depuis cinq ans, ils arpentent les rues avec leur musique, inspirée des fanfares municipales.

Antonio Placer

Enfant de Galice, déraciné par le franquisme, l'Espagnol Antonio Placer est venu s'installer à Grenoble, il y a 29 ans. A 53 ans, ce musicien autodidacte, qui a débuté sa carrière de soliste en 1993, a déjà enregistré une dizaine d'albums.

Théâtre Mu

Le théâtre Mu n'est pas un théâtre comme les autres. Créée en 1996 par Ivan Pommet, la compagnie iséroise s'est orientée dès son origine vers la marionnette et le théâtre d'objets. Une approche artistique singulière qui laisse une grande part à l'imaginaire.

>> Questions à

Claude Bertrand, vice-président du Conseil général chargé de la culture

■ Le Chapiteau repart en tournée pour la septième année. Quel bilan tirez-vous ?

Le Chapiteau s'éloigne de plus en plus des zones urbaines et fait escale dans de toutes petites communes, comme par exemple à Faramans. Où qu'il passe, il laisse sa trace. Des associations et des projets culturels voient le jour, les maires reçoivent d'autres artistes et mettent en place des programmations culturelles régulières. Le Chapiteau a atteint l'objectif que s'était fixé le Conseil général, d'amener au spectacle vivant des Isérois qui habitent loin des théâtres.

>> Les dates

> Du 20 mai au 28 juin

- **A l'Albenc** (20 au 24/05),
- **Beaucroissant** (27 au 31/05),
- **Champier** (3 au 7/06),
- **Grenay** (10 au 14/06),
- **Vénérieu** (17au 21/06),
- **Susville** (24 au 28/06)

> Du 8 juillet au 2 août

- **A Colombe** (8 au 12/07),
- **Montagnieu** (15 au 19/07),
- **Gresse-en-Vercors** (22 au 26/07),
- **Allemont** (29/07 au 2/08)

> Du 16 sept. au 18 oct.

- **A Saint-Maximin** (16 au 20/09),
- **Bourg-d'Oisans** (23 au 27/09),
- **Favreges-de-la-Tour** (30/09 au 4/10),
- **Chozeau** (7 au 11/10)
- **Faramans** (14 au 18/10)

>> Toutes les tournées, tous les horaires sur www.isere.fr

Pourquoi ils reçoivent le Chapiteau

Pierre Fouque, maire de Beaucroissant, (1195 habitants)

■ *« Pour nous, le Chapiteau est l'occasion de recevoir des spectacles professionnels, habituellement réservés aux territoires urbains. C'est aussi l'opportunité d'associer les bibliothèques, les associations et les écoles à un événement culturel exceptionnel, qui permettra à nos habitants et à ceux des communes environnantes de passer un très bon moment ».*

Richard Gilbert, maire de Faramans, dans le Nord-Isère (900 habitants)

■ *« Nous tenons à remercier le Conseil général pour cette initiative généreuse. Faramans n'a pas les moyens de se payer un espace aménagé pour accueillir des grands spectacles. Le Chapiteau est la seule solution pour faire venir des compagnies prestigieuses et animer notre petite commune ».*

Espace d'expression
des groupes politiques du Conseil général

DE LA GAUCHE...

Majorité départementale

Réussir l'ISÈRE pour vous

■ La majorité de gauche du Conseil général s'est renforcée de manière très significative lors des dernières élections cantonales de mars dernier au profit notamment du groupe « socialiste et apparentés » de l'assemblée départementale qui compte désormais 27 élus, soit cinq de plus.

Le message des électeurs a été très clair : la majorité des Iséroises et des Isérois veut une politique de gauche menée avec conviction, rigueur et détermination. Au-delà d'une simple confirmation, le résultat de ce scrutin nous confère une responsabilité élargie : il nous incite à amplifier notre action et renforcer son efficacité, là où les habitants attendent des réponses à leurs préoccupations quotidiennes. Il nous invite aussi à inventer une action publique toujours plus audacieuse, réactive et innovante.
Cette force de conviction et de travail s'exercera encore et toujours autour des trois principaux axes que sont la solidarité, le développement économique et durable et, enfin, l'amélioration de la vie des Iséroises et Isérois.

La solidarité, d'abord, doit s'exercer sous toutes ses formes : territoriale, humaine, sanitaire ou sociale. En particulier, nous relèverons et gagnerons le défi du vieillissement de la population car nous en avons fait une priorité de travail. Nous devons également contribuer à l'amélioration des conditions de vie et d'épanouissement des personnes handicapées. Au-delà de l'obligation morale, c'est une question de justice sociale. En matière d'insertion, nous devons déployer davantage d'énergie pour offrir aux RMistes de vrais parcours d'insertion. Quelles que soient les difficultés des personnes fragilisées, il nous faut donner une réponse toujours plus adaptée aux situations individuelles, tout en assurant les conditions d'un développement harmonieux du département.

C'est pourquoi le développement économique et durable constitue le second pilier de notre action départementale. Ce double défi nécessite de faire des choix audacieux : nous en avons fait, avec Minatec, l'Alliance, la réforme des transports collectifs, l'agenda 21 départemental, le schéma de la ressource en eau, pour ne citer que quelques exemples… et nous continuerons dans cette dynamique. En particulier, nous devons renforcer notre capacité d'innovation dans les domaines stratégiques des énergies nouvelles, du biomédical et des technologies de la communication.

Dans notre objectif d'améliorer la vie des Iséroises et des Isérois, nous nous sommes particulièrement investis en faveur de la jeunesse avec le plan de modernisation et de rénovation des collèges ainsi que de leurs équipements sportifs, le Chéquier jeune Isère, l'opération « manger bio à la cantine », le soutien aux clubs sportifs comme à la vie associative dans toute sa diversité, le Village sportif itinérant, à l'image du Chapiteau de l'Isère…

Ces grandes orientations, rappelées par André Vallini, président du Conseil général, ont constitué le socle de notre travail depuis sept ans. Confirmées par le scrutin de mars dernier, elles sont porteuses d'avenir. La confiance renforcée par les Isérois à la majorité départementale nous stimule dans notre volonté de réussir pour une Isère Innovante, Solidaire, Ecologique, Responsable et Entreprenante.

... À LA DROITE

Opposition départementale

Nous devons aborder l'avenir avec lucidité et non avec résignation.

■ Il n'a échappé à personne que ma candidature, au nom du groupe de l'opposition, à l'élection du président du Conseil général, a eu pour seul objectif d'affirmer le sens et les motivations profondes qui guident notre engagement au service de la collectivité, de l'Isère et des Isérois. D'abord, brandir très haut l'étendard des idées, des valeurs et des convictions qui nous animent. Ensuite, rendre hommage à toutes celles et ceux qui partagent notre engagement en démontrant que l'on ne se rend pas. Enfin, prendre date et rappeler que du constat lucide des causes des échecs, on tire le matériau des victoires futures. Mais pouvait-il d'ailleurs en être autrement tant le résultat était couru d'avance.

Je fais partie de ceux qui croient qu'il n'y a pas d'action politique sans rêve et sans la conviction que demain n'est pas inéluctablement à l'image d'aujourd'hui. Tout comme il n'y a pas d'action politique sans le refus de la résignation ou de l'accommodement. La croyance que rien ne change provient soit d'une mauvaise vue, soit d'une mauvaise foi. La première se corrige, la seconde se combat.

Le groupe de l'opposition agira en ce sens et mettra toute son énergie à développer, au sein de l'assemblée départementale et sur le terrain, une action politique soucieuse de l'intérêt général et des conditions dans lesquelles se décide l'avenir de notre département. Avec quels arguments ? La vigilance pour garantir le bon fonctionnement démocratique de notre institution ; le courage et l'opiniâtreté pour reconquérir la confiance de ceux qui se sont détournés de nous et l'honnêteté envers les idées auxquelles nous croyons.

Les enjeux auxquels nous devrons répondre au cours des prochaines années sont nombreux et nous les connaissons tous : le logement, l'économie et l'emploi, les déplacements, l'environnement, l'éducation et les solidarités. Chacun de ces sujets mérite que nous soyons extrêmement attentifs car de la qualité des solutions apportées dépend la qualité de notre avenir. A la majorité et à nous de faire en sorte, dans le respect des idées et des différences, qu'il soit porteur d'espoir et d'ambition pour chacun de nous.

C'est dans les périodes les plus difficiles qu'il faut redoubler de conviction et ne pas céder aux petits arrangements, souvent peu glorieux, et aux attaques, souvent infondées, qui témoignent d'un état d'esprit qui n'est définitivement pas le nôtre.

Michel SAVIN
Président du groupe de l'opposition au Conseil général de l'Isère

>> La mission de lutte contre les sectes pointe le lobbying intensif pratiqué par les gros mouvements sectaires.

Photo : © Contini/REA

Ces sectes qui nous manipulent

Si la liberté d'opinion et de croyance sont fondamentales en démocratie, les sectes, sous couvert de formation ou de pseudo-thérapies, recourent à des techniques de manipulation pour recruter des adeptes et leur extorquer leurs économies. De nombreuses mouvances sectaires sont répertoriées en Isère.

Une jeune femme, comptable dans le Nord-Isère, qui s'allonge au milieu d'une route pour revivre le suicide de son gourou, après avoir dilapidé tous ses biens pour monter un centre de psychothérapie. Une enseignante du pays voironnais qui se persuade que son mari était son frère dans une vie antérieure et demande le divorce. Des parents qui suspendent leur bébé par les pieds pour lui enlever les ions négatifs… Ces histoires racontées aux bénévoles de l'Association de défense des victimes des sectes (ADFI) – un organisme reconnu d'utilité publique intervenant sur l'Isère et les Savoie – ne relèvent pas de la psychiatrie, mais de gens au départ « sans histoire », souvent bien intégrés dans la société et dans leur famille. Insidieusement, par le biais de stages de développement personnel, de thérapies "alternatives", de formations pour « mieux renaître » ou se rapprocher de la nature, ces personnes sont tombées sans s'en rendre compte sous la coupe d'obscurs mouvements sectaires qui, peu à peu, les ont marginalisées, coupées de la société. *« Les demandes financières sont raisonnables au départ et deviennent de plus en plus exorbitantes, à mesure que l'embrigadement se renforce*, explique Isabelle Ferrari, de l'ADFI. *Ce sont souvent les proches qui nous contactent, désarçonnés par les comportements irrationnels de leur ex-conjoint ou de leur enfant. Pour tenter de les sortir de là, nous travaillons avec les juges des affaires familiales, la Sauvegarde de l'enfance ou d'autres témoins pour constituer la preuve de dérives. »*

Si en France, la liberté de culte et d'opinion est gravée dans le marbre, les agissements portant atteinte à l'intégrité mentale et physique – manipulation, privations de soins, abus sexuels – ou aux biens – abus de confiance, fraudes, publicité mensongère… – sont condamnés par la loi. Pour mieux lutter contre ces pratiques et mettre en garde la population, l'Etat a créé en 2002 la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires – la Miviludes. Dans son rapport paru en avril dernier, celle-ci radioscopie les dernières tendances sectaires avec leurs méthodes d'infiltration dans la sphère professionnelle, éducative ou sanitaire... Elle décrit aussi les techniques de manipulation mentale toujours plus sophistiquées, telles l'induction de faux souvenirs d'incestes durant la petite enfance. *« Les enfants, les jeunes mamans isolées, les personnes en fin de vie sont des cibles privilégiées. Mais aucun n'est à l'abri »*, assure l'AFDI, à Grenoble.

L'Isère n'échappe pas à cette emprise sectaire : plusieurs centaines de groupuscules, souvent des microstructures masquant de grandes organisations internationales sont répertoriées. *«Toutes les grandes sectes connues sont présentes, mais la tendance est de plus en plus à la mouvance new age : sous couvert de certains stages de développement personnel, de thérapies "alternatives", de groupes d'allaitement, de coaching ou de soutien scolaire, des groupes associatifs cachent des organisations dont la principale finalité est toujours financière »*, rappelle Isabelle Ferrari. ■

Véronique Granger

6 repères pour reconnaître une secte

Tout coach ou psychotérapeute ne cache pas forcément une secte. Mais si ces six critères convergent, vigilance !

- Forte séduction avec promesse de mieux être, de fraternité, évolution ou spiritualité ;
- Présence d'un gourou ou d'un pouvoir absolu à la dimension totalitaire ;
- Rupture sociale : les liens se distendent avec l'entourage ;
- Déstabilisation mentale, perte de tout esprit critique ;
- Exigences financières : modestes au départ, elles augmentent ensuite sans limite ;
- Asservissement : pression psychologique du groupe sur les adeptes.

>> Zoom

Où s'informer ?

- **L'ADFI organise des permanences régulières en Isère et reçoit sur rendez-vous toutes les personnes ou familles touchées par un problème sectaire : 04 79 33 96 14.**
- **Un collectif de victimes s'est constitué en Isère : cvs38@orange.fr**
- **Un groupe de travail regroupant l'Education nationale, la Direction des affaires sanitaires et sociales, la Direction de la jeunesse et des sports, la police, les services fiscaux a été constitué en Isère. Contact : préfecture de l'Isère.**

Jardiner sans pesticides

Les pesticides menacent notre environnement et notre santé. En France, les jardiniers utilisent à eux seuls 8 % des doses employées. Pourquoi ne pas changer de pratiques ?

La France est le premier consommateur de pesticides en Europe. Pourtant, ces produits ne sont pas sans risques. S'ils éradiquent les insectes ou les herbes, ils ont aussi des conséquences néfastes sur l'environnement et la santé. *« 80 % des doses pulvérisées dans la nature n'atteignent pas leur cible. On les retrouve notamment dans l'eau, le sol et les produits de culture. Et on les respire à plein poumons lorsqu'on est au jardin »*, explique Serge Revel, vice-président du Conseil général chargé de l'environnement. Les utilisateurs sont particulièrement vulnérables. Des études ont démontré que les personnes exposées à des doses répétées sur le long terme pouvaient développer certaines maladies : troubles hormonaux et neurologiques, altérations du système immunitaire, cancers… La solution : éliminer les pesticides. *« Il existe des méthodes efficaces et peu coûteuses pour jardiner en alliant plaisir et respect de l'environnement et de la santé »*, assure Martial Botton, animateur nature de l'association Pic-vert, à Réaumont. Passionné de jardinage, il a utilisé des produits chimiques « comme tout le monde » avant de prendre conscience de leur nocivité. *« Le sol est un être vivant dont il faut prendre soin. La meilleure alternative aux pesticides est d'abord de lui donner les moyens de fournir des produits sains »*, explique-t-il. Pour lui restituer la matière organique et les éléments nutritifs nécessaires à la croissance des plantes, il utilise du compost et veille soigneusement à son alimentation en eau.

Ensuite, pour faire face à d'éventuels problèmes, il existe de nombreux moyens : la bouillie bordelaise, une recette traditionnelle composée de sulfate de cuivre et de chaux, est parfaite pour le traitement préventif des arbres fruitiers, la purée d'ortie est efficace contre les pucerons, l'eau bouillante vient à bout des mauvaises herbes qui s'incrustent entre les joints des dalles…

Martial cultive son petit jardin de La Murette selon ces principes. Pour enrichir le sol, il récupère des déchets verts au bord des routes. Dans un coin, un tas de bois sert de refuge aux insectes auxiliaires. *« L'association de plantes est aussi un excellent moyen pour lutter contre les parasites »*, explique-t-il en montrant des rangées d'oignons entre lesquelles il a planté des semis de carottes. Et si ses légumes sont parfois difformes ou moins gros que les produits calibrés du supermarché voisin, Martial promet que leur saveur est incomparable. ■

Marion Frison

© M. Giraud

>> Martial cultive son jardin potager à La Murette sans pesticides : suivez ses conseils !

>> Zoom

Le Conseil général dit non aux pesticides

Dans la lutte contre les pesticides, le Département montre l'exemple. Il a renoncé au désherbage chimique au bord des routes, et subventionne les communes pour l'acquisition de matériel de désherbage thermique. Le Conseil général a aussi édité la brochure "Limitons l'usage des pesticides dans les maisons et les jardins" qui donne des conseils pour limiter leur emploi.

>> Service environnement : 04 76 00 33 31.

>> Zoom

Quatre conseils pour réussir son jardin sans pesticide

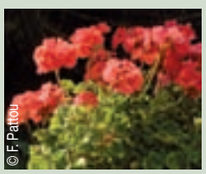

© F. Patou

Installez des plantes couvre-sol (consoude à grandes fleurs, géranium botanique…) au pied des arbres et en bordure de haie. Résistantes à l'ombre, à la sécheresse et au gel, elles couvrent le sol sans envahir le jardin et ne laissent pas de place aux herbes indésirables.

© D. R

Pratiquez la technique du paillage qui assure la protection du sol contre le tassement et le dessèchement et favorise le développement de la vie biologique.

Pour lutter naturellement contre les insectes ravageurs, attirez les prédateurs naturels en disposant des abris pour animaux qui favorisent l'installation des insectes auxiliaires.

© J.-F. Noblet

Utilisez des produits de traitement biologique : huile de paraffine contre les insectes hivernants dans les arbres fruitiers, cuivre contre les maladies à champignons (mildiou, tavelure), pyrèthre contre les doryphores et les pucerons.

Retrouvez votre vraie na

Vous ne le savez peut-être pas, mais notre département est l'un des hauts lieux de la pêche en Europe de par sa diversité piscicole et la qualité de ses paysages et milieux aquatiques. Raison de plus pour découvrir ou redécouvrir, avec les associations de pêche et le Conseil général, cette activité ludique de plein air, authentique et conviviale.

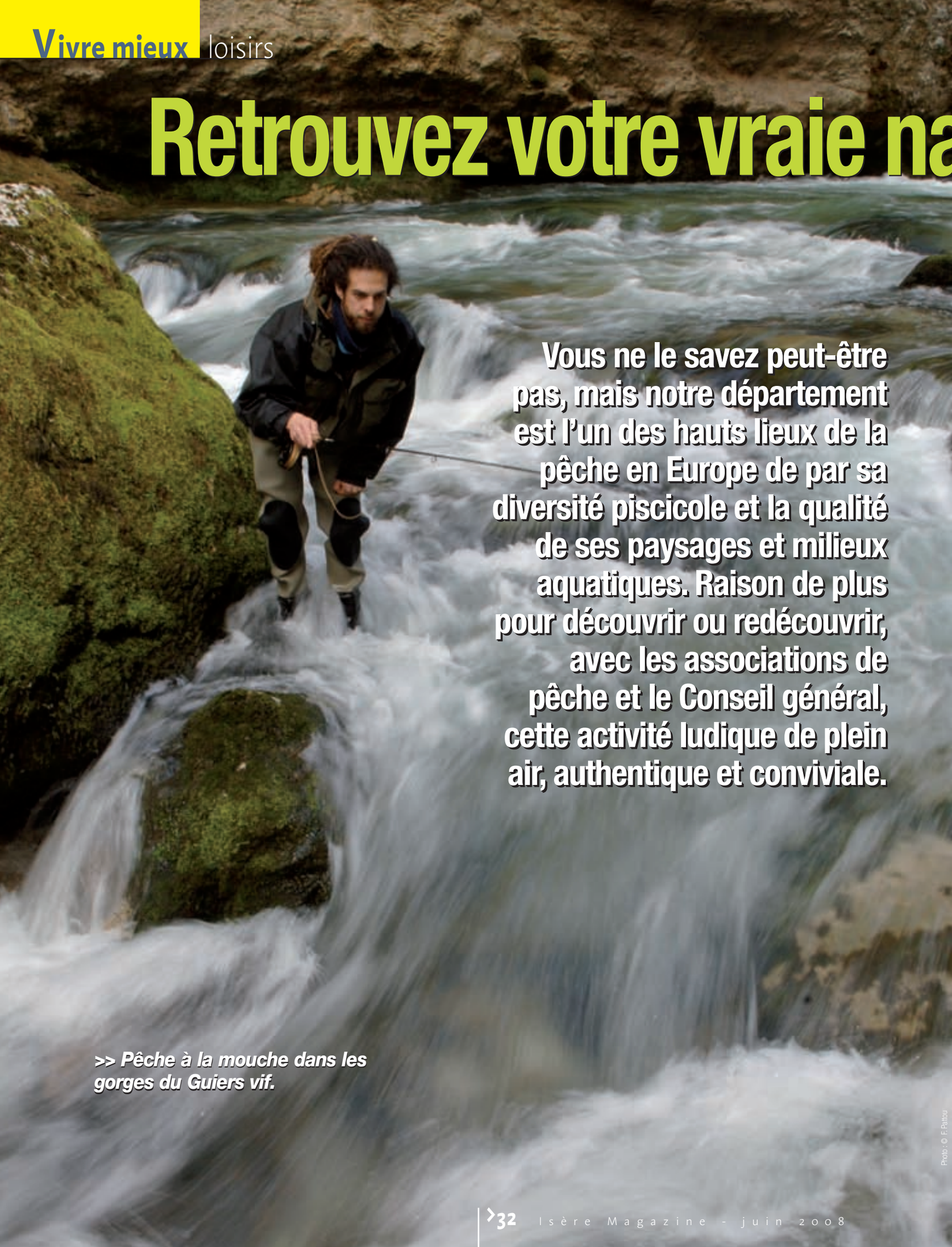

>> Pêche à la mouche dans les gorges du Guiers vif.

Photo : © F. Pattou

ature : allez à la pêche !

De l'avis de nombreux pêcheurs, la Bourne représente, avec le Guiers, le "must" de la pêche à la truite en France. Il faut dire que cette rivière, qui prend sa source à proximité de Villard-de-Lans et se jette dans l'Isère vers Saint-Hilaire-du-Rosier, est non seulement très poissonneuse mais abrite également des spécimens particulièrement malins et retors qui font le bonheur des amateurs chevronnés. Philippe Crouzet, initiateur de pêche à la Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique de l'Isère, explique ce qui, pour le profane, est très étonnant : *« Les truites pêchées dans la Bourne sont très capricieuses du fait de la clarté de l'eau et d'une importante pression de pêche. Du coup, elles sont plus récalcitrantes pour mordre à l'hameçon et demandent l'emploi de techniques plus élaborées et plus fines. Quant aux grosses truites, elles attendent la tombée du jour pour sortir, ce qui ne laisse au pêcheur que quelques minutes pour agir, car la pêche est interdite de nuit. »* Les poissons auraient-ils une mémoire et acquis des techniques d'esquive ? Chaque pêcheur a son idée là-dessus !

En Isère, ils sont 30 000 titulaires d'une carte de pêche, répartis dans 81 associations agréées de pêche et protection du milieu aquatique (AAPPMA). 30 000 passionnés qui s'adonnent à ce loisir vert dans l'un des plus beaux domaines halieutiques de France, voire d'Europe, par sa diversité, sa potentialité et la beauté de ses paysages. Ils jouent également un rôle essentiel en matière de surveillance et de protection des milieux face aux pollutions et aux prélèvements d'origine industrielle, agricole et domestique.

L'Isère est un territoire qui permet tous les modes de pêche, avec ses 3 224 km de rivières classées en 1er catégorie (salmonidés : truites, saumons, omble chevalier), ses 234 km en 2e catégorie (cyprinidés ou poissons blancs, gardons, carpes... et carnassiers brochets, sandres...) et ses 5 400 hectares de plans d'eau dont 60 lacs de montagne.

Selon le poisson recherché, il est possible de pêcher pratiquement toute l'année. Mais pour la truite, par exemple, les puristes préfèrent se réserver pour les mois d'avril, juin et de septembre quand la fonte des neiges qui a gonflé torrents et rivières est terminée, et que les baigneurs ont disparus.

Quant aux néophytes, ils peuvent, moyennant l'achat d'une carte de pêche journalière (10 euros) ou annuelle (70 euros pour les adultes), s'initier à ce loisir à travers les différentes formules tout public proposées par la Fédération de pêche de l'Isère et ses associations agréées : journées à thème gratuites comme la découverte de la pêche à la mouche, soirées techniques gratuites les jeudis soirs à Saint-Quentin-sur-Isère, camps de pêche pour enfants près de La Sône, stages d'initiation à la pêche à la truite, à la carpe ou aux carnassiers, journées "famille" …

L'Isère est un territoire qui permet tous les modes de pêche

Si vous souhaitez en savoir plus, le 1er juin prochain se déroulera la Journée nationale de la pêche. Profitez-en pour (re)découvrir cette activité de plein air dont le coût est très accessible et les sensations authentiques. ■

Richard Juillet avec G. Bourlet et Ph. Crouzet

>> Contact : Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique de l'Isère, 04 76 44 28 39. Site Internet : www.peche-isere.com

>> Pratique

Les techniques de pêche

1 La pêche au toc avec appât naturel

Photos : © D. R.

La technique consiste à faire dériver, de manière précise et maîtrisée, l'esche ou l'appât le plus naturellement possible sur les endroits susceptibles d'héberger une truite.
Matériel : canne de 4 à 6 mètres, téléréglable, petit moulinet servant de réserve de fil, indicateur de touche (bout de laine, petit bouchon), quelques plombs et un hameçon n°6 à 14 (taille en fonction de l'esche).

2 La pêche au lancer (leurre ou vairon)

Cette pêche sportive consiste à lancer son leurre relativement loin et à le ramener en passant sur les différents lieux susceptibles d'abriter un poisson. Le leurre (animé ou non) doit donner l'impression d'être un poisson fatigué ou blessé que les carnassiers préfèrent attaquer. Matériel : canne de 1,5 à 3 mètres, moulinet garni de fil, divers leurres...

3 La pêche à la mouche

Cette autre technique de pêche sportive consiste à propulser, à l'aide d'un lancer dit "fouetté" (facilité par l'emploi d'une ligne dite "soie"), une imitation d'insecte dont les poissons se nourrissent. Matériel : canne et moulinet à mouche, soie, bas de ligne en nylon, mouches artificielles.

4 La pêche au coup

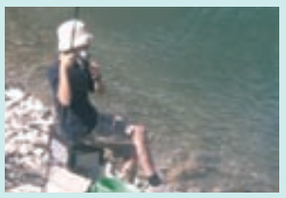

Cette pêche fixe consiste à attirer les poissons sur le poste de pêche avec des amorces puis à les pêcher à l'aide d'une canne simple (sans moulinet).
Matériel : canne de 4 à 8 m (voire 12 m), ligne avec bouchon, plomb, hameçons en fonction des poissons "blancs" recherchés : ablettes, brèmes, gardons...

5 La pêche à la carpe

Pêche de patience, elle consiste à fixer les poissons recherchés sur des sites favorables (de nourrissage ou de passage) par un amorçage conséquent. Les appâts utilisés sont des graines (maïs, fèves, noix tigrées...) ou des bouillettes (parfums divers). Matériel : cannes et moulinet à carpe, gros plombs, hameçons fort de fer spécial carpe, esches diverses...

Comment le Conseil général restaure les cours d'eau

Pour qu'un poisson puisse vivre et se reproduire dans une rivière, il doit pouvoir se nourrir, se cacher et trouver des endroits pour déposer ses œufs. Pour cela, le milieu doit posséder une bonne qualité d'eau, des habitats diversifiés (cache en sous berge, végétation sur les berges…) et des substrats variés : rochers, graviers, végétaux aquatiques... Des conditions qui se retrouvent seulement dans les rivières et cours d'eau en bon état. Depuis 2004, la Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques de l'Isère en collaboration avec les associations de pêche locales (AAPPMA) et le Conseil général ont décidé, sur les bases d'une convention de partenariat portant sur une aide de 18 500 euros par an, d'engager des actions de restauration et d'amélioration des milieux aquatiques, afin d'augmenter la reproduction naturelle. Ces aménagements permettent de jouer sur la vitesse du courant, la hauteur d'eau et les substrats, pour retrouver un milieu naturel dynamique. Il en existe différents types selon ce que l'on cherche à améliorer.

Les caches et épis à poissons

>> Pour améliorer la capacité d'accueil et la reproduction des poissons, des caches à poissons ont été aménagées (à droite) et des épis en bois installés (à gauche) pour créer le courant nécessaire au nettoyage des frayères – lieux où sont déposés les œufs.

Les seuils en bois ou en pierre

>> Qu'ils soient en bois ou en blocs, les petits seuils rustiques permettent de créer du courant et d'oxygéner une partie des cours d'eau. Cette oxygénation contribue à la qualité de l'eau, notamment pour la truite.

Les passes à poissons

>> Pour améliorer la libre circulation des poissons et leur reproduction, notamment dans les cours d'eau à salmonidés, des passes à poissons sont aménagées avec des rampes et des bassins successifs.

>> Zoom

Les principaux poissons recherchés en Isère

Ombre commun

Espèce caractéristique des rivières larges et rapides, très sensible à la qualité des cours d'eau. La pollution et l'augmentation de la température de l'eau lui sont fatales. Taille variant de 30 à 40 cm. Se pêche surtout à la mouche.

Présence : Haut-Rhône, Guiers et basse Bourne....

Truite fario

Ce carnivore est le poisson le plus recherché dans notre département. Vit dans des eaux fraîches (moins de 20°C), agitées et bien oxygénées. Se pêche à la mouche, au toc, au lancer, avec des appâts carnés.

Présence : partout en Isère, avec des lieux de prédilection comme le Guiers et la Bourne.

Brochet

Ce chasseur vit dans les eaux calmes, les bras morts des rivières et des lacs, encombrés de végétation. Se nourrit de gros vers de terre mais surtout de gardons, chevaines, ablettes... Se pêche au lancer, à la cuillère, au leurre, au vif, à la mouche...

Présence : Haut et bas Rhône, Girondan, Gère, Bourbre, Isère, lacs du plateau matheysin...

Carpe commune

Vit dans les eaux tranquilles des cours d'eau, canaux, étangs et lacs, affectionnant les fonds sableux, vaseux et riches en végétation. Se nourrit de vers, larves et débris végétaux. Se pêche à la ligne et au coup.

Présence : Rhône, Gère, Rival, lacs du plateau matheysin et de Paladru...

Photos : © D.R.

Osez le grand saut !

Loin d'être réservé aux casse-cous, le parachutisme est un sport à part entière, qui nécessite patience, contrôle de soi, calme et rigueur. Il offre des sensations inoubliables.

« *Bouge tes jambes si tu m'entends.* » Depuis le sol, l'instructeur guide Guillaume à la radio, sans le quitter des jumelles. L'adolescent de 17 ans vient d'être largué du Cessna 207, un petit avion de huit places, à une altitude de 1 200 mètres. La grande voilure rouge se déploie. Trois minutes plus tard, suivant attentivement les consignes dans son casque radio, Guillaume se pose en douceur sur l'aire d'atterrissage. Il ne trouve pas de mots pour traduire ses émotions. « *Trop génial, j'y retourne* », commente-t-il sobrement en ramassant sa voile. Il doit d'abord assister au débriefing. L'instructeur qui a filmé sa sortie de l'avion analyse son saut avec lui. « *Guillaume, tu manques d'impulsion à la sortie. Et tu dois te cambrer plus. Mais ce n'est pas mal.* »

On peut pratiquer le parachutisme dès 15 ans et jusqu'à un âge avancé. Il suffit de présenter un certificat médical délivré par un médecin agréé par la Fédération française de parachutisme (FFP). « *Le parachutisme est un sport émotionnellement très chargé, il faut donc avoir une bonne santé mentale. Nous vérifions aussi l'absence de contre-indication d'ordre neurologique, cardio-vasculaire, respiratoire (asthme par exemple) ou encore liée à des problèmes de tympans* », explique le docteur Denis Riot, médecin à Echirolles, habilité par la FFP. Les mineurs doivent en outre avoir l'autorisation écrite de leurs parents. Le centre-école de parachutisme de Grenoble Saint-Geoirs propose aux débutants une formation théorique, suivie de sept sauts. L'apprentissage théorique dure une demi-journée : le temps de se familiariser avec la position de sortie de l'avion et d'assimiler les rudiments de l'évolution en vol, de l'atterrissage et du pliage du parachute. Si la météo le permet, le débutant réalise son premier saut le jour même, en ouverture automatique. « *Après sept sauts, la personne est en confiance. Elle va continuer sa progression à son rythme, pour évoluer vers la chute libre* », explique Pierre Fromentin, trésorier du centre-école.

Mais qu'est ce qui donne envie de sauter d'un avion en vol ? « *Certaines personnes cherchent à se défier et envisagent leur saut comme une thérapie ; d'autres sont à la recherche de sensations fortes* », témoigne le docteur Rio, qui par ailleurs, vante les qualités de cette discipline. « *Pour les jeunes, c'est une leçon de rigueur, de respect et d'humilité… C'est aussi une école de la patience, car il faut savoir attendre une météo favorable et, éventuellement, renoncer. Ce sport est très responsabilisant.* »

Ceux qui rêvent d'un baptême de parachute, mais ont peur de sauter seul, peuvent opter pour un saut en tandem, avec un professionnel. « *On sort de l'avion à 4 000 mètres d'altitude, pour une minute de chute libre à plus de 200 kilomètres à l'heure* », témoigne Pierre Fromentin. Adrénaline assurée ! ■

Marion Frison

>> Question à

Didier Rambaud,
vice-président du Conseil général chargé du sport

« Une discipline sportive à part entière. »

■ Comment le Conseil général soutient-il le parachutisme en Isère ?

C'est une discipline sportive à part entière, que nous souhaitons valoriser au même titre que les autres. D'où notre soutien financier au centre-école de parachutisme de Grenoble Saint-Geoirs, auquel nous versons chaque année une subvention de fonctionnement. En 2007, nous sommes également intervenus auprès de ce club pour l'aider à acquérir un avion que nous avons cofinancé à hauteur de 24 000 euros, sur un montant global de 160 000 euros.

>> Repères

Où pratiquer ?

Photos : © Parachutisme Grenoble Isère - D.R.

Le centre-école de parachutisme de Grenoble Saint-Geoirs propose un forfait débutant à partir de 350 euros, avec :

- une formation pédagogique
- sept sauts
- le prêt de matériel (parachute, combinaison de saut, gants, altimètre, lunettes et radio de guidage)
- la licence/assurance annuelle
- la cotisation club et ligue

Par, ailleurs, il offre la possibilité de faire un saut en tandem avec un professionnel : 250 euros

>> Centre école de parachutisme, aéroport de Grenoble-Isère. Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs. 04 74 54 71 27. www.parachutisme38.fr

>> François Modelski, maître-distillateur chez Meunier.

>> Mi-pharmacien, mi-botaniste, le distillateur est incollable sur les plantes.

>> Une distillerie en 1900.

Les distilleries en Isère

Plus de cinquante distilleries se partageaient le marché des liqueurs en 1900, en Isère. Meunier perpétue encore le savoir-faire à Saint-Quentin-sur-Isère.

L'histoire

1809. Le négociant en vins Charles Meunier, né à Tullins 31 ans plus tôt, quitte Marseille où il a installé ses affaires pour reprendre la société « Teisseire aîné, fabrication de ratafia de cerise et autres liqueurs », à Grenoble, place Grenette. L'entreprise fondée par Mathieu Teisseire en 1720, est alors rebaptisée « Charles Meunier et Cie ». Passionné de botanique depuis son enfance, Charles Meunier met au point différentes recettes à base de plantes, dont celle du fameux génépi, qui fera sa réputation. Dès 1820, l'entreprise propose à sa clientèle plus de 100 produits : ratafia, curaçao de Hollande, cannelle des religieuses, absinthe, eau-de-vie de Dantzig, punch, liqueur de genièvre, vin de noix… Mais les associés se brouillent et procèdent à la dissolution de leur société en 1821. Dix ans plus tard, Charles Meunier crée une nouvelle distillerie au nom de sa femme. Celle-ci laisse vite les mains libres à un de leurs fils, Henri, qui diversifie les produits et élargit le marché grâce à une politique commerciale dynamique.

Le savoir-faire

Les premiers alambics servant à la fabrication des élixirs ont été créés au Moyen-Age. Mais ce n'est qu'après 1806, date de l'invention de l'alambic de Chaptal, que la distillerie prend une dimension industrielle. Mi-pharmaciens, mi-botanistes, les liquoristes sont incollables sur les plantes. Mais encore faut-il maîtriser l'art de la distillation, qui consiste à placer dans un alambic un mélange de plantes, d'eau et d'alcool à 96° et à le faire chauffer. Les vapeurs qui se dégagent se chargent du parfum des plantes et de leurs propriétés. En se refroidissant, elles se condensent et se transforment en alcoolat. Mélangé avec un sirop de sucre et de l'eau, ce concentré d'alcool donne la liqueur. *« Si la chauffe est trop rapide, les plantes caramélisent et donnent à l'alcool une amertume désagréable. Dans le cas contraire, il n'y a pas de formation de vapeur »*, explique François Modelski, maître-distillateur de Meunier, précisant que pour sa part, il produit 20 litres à l'heure d'alcoolat dans son alambic.

Comme toutes les productions qui demandent un savoir-faire, les liqueurs doivent être protégées contre les contrefaçons, et chaque produit nouveau fait l'objet d'un dépôt de marque. En dépit de cette précaution, les liquoristes se sont souvent disputé la paternité des liqueurs et n'ont pas hésité à s'intenter des procès retentissants pour concurrence déloyale.

Les hommes

Attirés par l'abondante flore des Alpes, de nombreux fabricants de liqueurs s'installent en Isère au XIX[e] siècle, faisant du département une terre de distillerie. On en recensait plus de 50 vers 1900. Outre Meunier, Brun-Perrod et Cie et Labbé à Voiron, Bonal à Saint-Laurent-du-Pont, Jullien à Morestel et Cherry-Rocher à La Côte-Saint-André font aussi la renommée du département en France et dans le monde, à Londres comme à Melbourne. Ces usines sont reliées à des verreries fabriquant bouteilles et flacons, mais aussi à des caisseries qui réalisent les emballages en bois et procurent des emplois à la population locale. Mais la distillerie elle-même n'est pas une activité de main-d'œuvre : la plupart des entreprises n'employaient que quelques salariés autour du maître-distillateur.

Marion Frison

D'hier à aujourd'hui

■ Installée à Saint-Quentin-sur-Isère depuis 1991, la distillerie Meunier est l'une des dernières distilleries de l'Isère avec Bigallet, Cherry Rocher et Chartreuse Diffusion. Elle présente un intérêt puisqu'on peut la visiter. Une façon de s'initier aux multiples variétés de plantes aromatiques et à leurs principes actifs : hysope, rhue, basilic, anis, génépi, sarriette, millepertuis, angélique, absinthe…, avant de découvrir le fonctionnement de l'alambic, mais aussi les cuves de stockage et l'embouteillage.

>>Pratique

Comment marche un alambic ?

Le maître-distillateur charge dans le vase 1 250 kilos de plantes aromatiques (du génépi par exemple) et 250 litres d'un mélange d'eau et d'alcool de betterave à 90°, qu'il fait chauffer à 92°. Les vapeurs aromatiques sont captées dans le chapiteau 2. De là, elles sont conduites par un col de cygne 3 dans la colonne d'épuration 4, où elles se condensent. Les vapeurs lourdes tombent au fond par gravité, tandis que les vapeurs les plus riches en alcool, chargées d'arôme, s'élèvent. Elles passent dans un serpentin de condensation qui baigne dans une cuve d'eau réfrigérée 5. En se refroidissant, les vapeurs se condensent et se transforment en alcoolat. Celui-ci est récupéré par le bec de coulée. Le « réglage » permet ensuite d'ajuster la teneur en alcool de ce liquide. Enfin, la liqueur est stockée puis filtrée avant d'être mise en bouteille.

Trixell : la radiographie à l'heure numérique

Après la photographie grand public, la radiologie médicale se convertit à son tour au numérique. La société Trixell, qui emploie 420 personnes à Moirans pour 150 millions d'euros de chiffre d'affaires, est leader mondial sur ce marché en pleine croissance.

Photo : © Thalès

Aujourd'hui, si vous vous rendez chez un radiologue, vous ressortirez dans sept cas sur dix avec les traditionnels clichés médicaux. Demain, exit ces encombrants films transparents tachés de masses noires : place aux images numériques. Quelques secondes après que vous soyez passés derrière l'appareil, l'image apparaît sur l'écran d'ordinateur du radiologue qui dispose d'une vue intime de vos organes.

Après les gros centres hospitaliers, les cabinets privés sont de plus en plus nombreux à s'équiper de ces nouveaux appareils à base de capteurs numériques. Avantage pour le patient, il reçoit une moindre quantité de rayons X, ces détecteurs de haute résolution étant bien plus sensibles que le film plastique. Pour le radiologue, c'est un gain de temps appréciable et la possibilité de transmettre plus facilement les images à d'autres spécialistes pour le diagnostic.

Le marché est en plein boum et c'est une société iséroise qui tient la corde. En moins de huit ans, l'âge de son premier détecteur numérique, Trixell, filiale de Thales (ex-Thomson) à Moirans, a déjà implanté 15 000 appareils autour du globe dont 90 % hors de France, qui « photographient » chaque jour 250 000 patients. Soit 45 % des systèmes installés dans le monde. Sa force ? Une technologie unique, devenue la référence internationale au plan industriel : *« Notre société est jeune, mais nous avons derrière nous 15 années de recherche chez nos actionnaires Thales, Siemens et Philips,* explique Paul de Groot, PDG de Trixell. *Et nous continuons à investir 15 % de notre chiffre d'affaires annuel dans la mise au point des produits du futur, avec une centaine d'ingénieurs de recherche sur le site. »*

C'est en 1997 que Thales, qui est déjà le premier producteur mondial de capteurs d'images pour la radiologie conventionnelle à base de tubes sur le site de Moirans, décide de s'allier avec ces deux autres poids lourds européens de l'imagerie médicale pour passer au numérique. L'usine iséroise, qui tourne jour et nuit, est la plus grande au monde : elle doit encore s'agrandir. *« La demande est très forte,* confirme le PDG de Trixell. *Après avoir investi 16 millions dans une nouvelle ligne de production de 3000 mètres carrés, nous allons encore engager 8 millions d'euros dans des équipements supplémentaires pour fabriquer 10 000 détecteurs par an en 2009, contre 6 500 aujourd'hui. »* ■

Véronique Granger

>> Repères

Trixell en chiffres

- **1997 : date de naissance**
- **420 salariés**
- **145 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2007**
- **95 % des ventes hors de France**
- **15 % du chiffre d'affaires investi en recherche**
- **Plus de 4 000 détecteurs fabriqués en 2007 (6 000 prévus en 2008)**

>> Zoom

Les innovations de Trixell

Il pèse moins de 5 kilos, fonctionne sans fil avec une liaison Wi-Fi et peut-être utilisé au plus près des patients alités – en soins intensifs ou en salle d'opération, par exemple. C'est le dernier-né de Trixell et il permet de réaliser tous types d'examens radiographiques. Autre innovation cette année, un détecteur universel qui produit à la

fois des images fixes et animées de grand format. Outre son détecteur statique sorti en 2000, vendu à plus de 10 000 exemplaires, la société a aussi lancé en 2002 une sorte de caméscope radiologique numérique, qui filme en direct ce qui se passe à l'intérieur du corps durant une intervention. Il est très utilisé en cardiologie notamment. 5 000 centres de radiologie dans le monde s'en sont déjà équipés.

Un lac, deux stations de ski, des villages typiques, et une autoroute qui a bouleversé le paysage. Le canton de Monestier-de-Clermont, à l'orée du Trièves, est en pleine mutation. Découverte d'un territoire au patrimoine naturel et touristique exceptionnel.

Monestier-de-Clermont : un ca

Illustration © B. Fouquet

A 38 kilomètres de Grenoble et à 840 mètres d'altitude, le canton de Monestier-de-Clermont ouvre sur le Trièves. Ce micro-pays du sud de l'Isère rassemble douze communes : Avignonet (220* habitants), Château-Bernard (170* habitants), Gresse-en-Vercors (360*), Miribel-Lanchâtre (360*), Monestier-de-Clermont (1 160*), Roissard (280*), Saint-Andéol (125*), Saint-Guillaume (270*), Saint-Martin-de-la-Cluze (600*), Saint-Paul-lès-Monestier (280*), Sinard (640*), Treffort (210*). Le chef-lieu, Monestier-de-Clermont, doit son nom à l'abbaye fondée sur le site vers 1 100. Monastère devint Monestier agrémenté d'un Clermont (Clair-Mont), en référence aux sommets voisins souvent illuminés d'une lumière pure. Entre les vallées de la Gresse et du Drac, Monestier est un « village rue » le long de la nationale 75 vers le col de la Croix-Haute. Bourg étape sur la route de la Méditerranée, village centre, attractif pour les communes alentour, il est aussi le point de départ pour de nombreuses promenades : cette région agricole et montagnarde fut d'ailleurs l'une des premières à s'organiser pour développer le tourisme, au début du XX^e siècle.

Cent ans de tourisme

Dès 1907, un comité local d'initiative, parmi les premiers de France, marque la volonté d'accueillir les vacanciers pour réagir à l'exode rural. Entre 1850 et 1900, Monestier avait perdu les deux tiers de ses habitants, passés de 900 à 570. Une chance à saisir : les citadins, à l'époque, commencent à apprécier les séjours au grand air. A 800 m d'altitude, Monestier devient vite un site réputé avec trois hôtels, cinq

anton bleu, blanc, vert

>> Le village de Gresse-en-Vercors vu depuis le Serpaton, avec au loin le Grand Veymond.

© L. Dasfteyigne

restaurants, une source d'eau minérale sulfureuse, la source Saint-Paul, et un réseau de sentiers. Un hôtelier, habile ébéniste, fabrique pour ses clients des skis, des luges et des bobsleighs. Deux tremplins de saut et une piste de luge sont implantés. Monestier devient ainsi l'une des premières stations de ski de France. Si l'exploitation de la source Saint-Paul cesse en 1953, faute d'un débit suffisant, une autre activité va marquer Monestier : en 1911, Joseph Allibert crée une usine de semelles qui donna du travail à des familles entières sur plusieurs générations. Au fil des années, Allibert avait diversifié sa production pour développer une fabrication d'objets moulés en plastique. Cette activité fut délocalisée en 1991 en Pologne. Un choc pour Monestier !

Une économie en développement

Toutefois, Oreste Caprio, un employé, reprit la fabrication des semelles abandonnée par Allibert avec deux autres salariés, Grâce à son énergie, cette activité ancestrale perdure aujourd'hui dans le village sous le nom de De Clermont. Forte d'une quarantaine de personnes et d'un chiffre d'affaires de 7,5 millions d'euros, la maison vend ses produits dans toute l'Europe, mais aussi en Nouvelle-Zélande ou aux Emirats Arabes Unis… Monestier compte aussi plusieurs entreprises de bâtiment et travaux publics, dont les réputés Charpentiers du Trièves. Ou encore la société Créadis, entreprise de commerce de vêtements, implantée sur la nouvelle zone industrielle des Carlaines.

Le tourisme confère aussi au petit pays une forte attraction avec le ski, la randonnée et le lac artificiel de

© M. Giraud

>> Le lac de Monteynard-Avignonnet.

© D. R

>> Le bateau croisière La Mira.

© F. Patlou

>> Le village de Saint-Guillaume.

© M. Giraud

>> Le viaduc de Monestier : un des ouvrages d'art de l'autoroute Grenoble-Sisteron.

Des villageois innovants

© C. Lacrampe

>> Les associés de l'entreprise De Clermont, usine de semelles de haute qualité, dont l'origine remonte à 1911.

© C. Lacrampe

>> Installé dans une ferme rénovée à Roissard, le plasticien Bernard Cotte s'inspire des paysages du Trièves pour ses créations.

© C. Lacrampe

>> Patrice et Claudie Palazzi-Vallier à Château-Bernard : éleveurs bio, aubergistes et organisateurs d'un spectacle estival.

Monteynard-Avignonet, créé en 1962. Ses vents thermiques exceptionnels offrent des conditions idéales pour les véliplanchistes ! Le patrimoine bâti est également mis en valeur : les églises villageoises sont classées et un circuit des neuf châteaux du canton a été mis en place.

Le canton abrite trois bassins de vie bien typés. Les communes « bleues », sur les berges du lac : Avignonet, Sinard, Treffort et Roissard. Ces trois villages lacustres, désormais proches d'une des sorties de l'autoroute A51, voient sortir de terre des lotissements pour accueillir les nouveaux venus. Avignonet se positionne aussi comme un nouveau poumon économique pour le canton avec la zone industrielle et artisanale des Marceaux.

Second bassin de vie : la moyenne montagne. Celui-ci regroupe les communes du balcon est du Vercors, intégrées au Parc, avec deux stations de sports d'hiver, Gresse-en-Vercors et Château-Bernard (col de l'Arzelier). S'ajoute Saint-Andéol, qui demeure un lieu agréable de villégiature et de départ de randonnées. Les autres villages montagnards, Saint-Guillaume, Château-Bernard et Miribel-Lanchâtre, aux harmonieuses maisons trièvoises, ont gardé leur cachet, même s'ils n'échappent pas à la pression immobilière (voir encadré vivre mieux). Ce balcon du Vercors est apprécié des touristes de l'agglomération grenobloise, venant souvent à la journée profiter des nombreux sentiers de randonnées, des via ferrata et des circuits de VTT... Car ce territoire joue la carte de la nature : jeux de plein air, sentier écologique, exposition sur les énergies renouvelables, observatoire astronomique. Entre ces deux territoires, la vallée de la Gresse abrite le sillon de Monestier-de-Clermont. Au nord, se situe Saint-Martin-de-la-Cluze, puis Saint-Paul-les-Monestier sur la route menant au balcon du Vercors, et le chef-lieu. Enfin, à l'extrême sud du canton, le joli village de Roissard, face au Vercors, regarde déjà le canton de Clelles.

Ces trois bassins de vie connaissent une forte expansion. Avec l'arrivée

© C. Lacrampe

Col de l'Arzelier : fées et énergies renouvelables

Petite station familiale, le col de l'Arzelier (1 150 m - 1 650 m), sur la commune de Château-Bernard, innove pour satisfaire une clientèle touristique. Un office de tourisme associatif et des villageois motivés s'impliquent pour faire vivre le site, été comme hiver. Situé au pied du massif des Deux Sœurs, ce havre montagnard tout à fait paisible offre de multiples activités de plein air en été : escalade, alpinisme, équitation et randonnées avec un âne, vélo tout terrain et même fauteuils tout terrain, tir à l'arc et tennis… Au nombre des originalités, les familles peuvent aussi suivre le sentier féerique du bois Mauret qui mène à une série de jeux en bois grandeur nature. Et l'on chemine du jeu des lutins à celui des sorciers pétrifiés, du jeu du sylphe et celui de l'ondine. Petits et grands peuvent écouter les conseils du magicien et découvrir de jolies légendes. Le col abrite aussi un Relais du Parc régional du Vercors avec une exposition sur les énergies renouvelables. Des maquettes géantes aux mécanismes simples permettent de comprendre l'énergie de l'eau et celle du soleil, des photos de pays racontent la forêt, les rivières et leur valorisation traditionnelle par les montagnards… Et au cœur de l'été, 75 villageois bénévoles présentent sous les étoiles un grand son et lumière autour d'une histoire locale. www.col-de-larzelier.fr (04 76 72 38 31).

>> Rencontre

© C. Lacrampe © L. Lasfrevigne

>> Le centre socio-culturel du Granjou.

Le Granjou : un bien-être intercommunal

Marie-Josèphe Villard,
maire de Monestier-de-Clermont

Maire du chef-lieu de canton, Marie-Josèphe Villard mesure bien le rôle de commune fédératrice de Monestier pour les autres villages : *« Le canton de 4 500 habitants a vu sa population augmenter ces dernières années après une longue période de désertification depuis la Seconde Guerre mondiale. Notre commune doit maintenir des services pour l'ensemble du territoire : perception, poste, gare, gendarmerie, collège, maison de retraite... Elle accueille aussi les services du Conseil général, de l'Office national des forêts, de l'Équipement et bien entendu, les bureaux de la Communauté de communes qui regroupe les 12 communes du canton. Nous avons un syndicat d'initiative commun, à Monestier, avec des relais à Gresse et au col de l'Arzelier. Mais notre fierté reste le Granjou, centre socioculturel intercommunal construit en 2002. Cette grande bâtisse ouverte sur les champs, est devenue un lieu de culture vivante, avec expositions et spectacles, mais aussi de lien social pour les nouveaux venus. L'équipement s'inscrit dans un projet d'animation du territoire avec l'accueil d'une halte garderie associative, du Relais assistantes maternelles, du service Enfance/jeunesse, des services médico-sociaux du Conseil général, d'un Centre médicopsychologique, de l'Espace rural emploi formation, de la Mission locale pour l'emploi…*

© C. Lacrampe

Bienvenue au Café Jeanne…

Ne pas demander Jeanne. Il n'y a plus de Jeanne, mais Jacqueline et Patrice, qui ont repris l'affaire en 1995, en lui gardant son nom et sa convivialité d'antan. C'est la seule enseigne du village de Saint-Martin-de-la-Cluze. Son origine remonte au début du siècle dernier au temps où les villages comptaient plusieurs bistrots chacun. Patrice est le gérant de ce fonds de commerce communal qui confère au village un petit cachet rétro et sympathique et rend un vrai service aux riverains. L'activité du Café Jeanne s'est diversifiée : bistrot, épicerie, traiteur, gîte rural. L'épicerie, dans la cour, propose viandes et farines, fromages et volaille du Trièves, et terrines de faisan et miels d'Avignonet, et les villageois continuent à trinquer autour des tables de bois rétro.

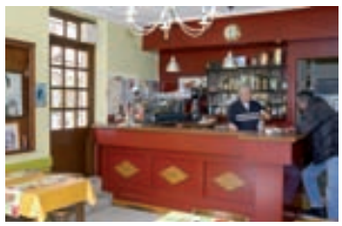

© M. Giraud

… et à Miribel-Lanchâtre

Le canton doit relever le défi d'une forte pression foncière et démographique sans défigurer ses paysages ni perdre son ambiance rurale et conviviale. Miribel-Lanchâtre apporte une réponse originale avec un projet de développement durable à échelle villageoise. Son nouveau lotissement communal du Pré Tarachou est exemplaire. Les objectifs étaient multiples : insertion dans le paysage, liaison avec le reste du village, lien social, utilisation d'énergies renouvelables et de matériaux écologiques… Cet éco-hameau, à l'opposé du hameau-dortoir, intègre des espaces publics, un chauffage collectif à bois déchiqueté et une vingtaine de bâtiments dans la pente, dominée par le clocher de l'église et le village ancien. On les rejoint par un vieux sentier bordé d'arbres centenaires.

© M. Giraud

au col de Fau, il y a quelques mois, de l'autoroute vertigineuse A51 qui relie Grenoble à Monestier-de-Clermont, non seulement l'exode rural est enrayé, mais les villages connaissent un nouvel essor. On rejoint désormais le canton en 25 minutes depuis Grenoble. Au cours des six dernières années, sa population est passée de 3 500 à 4 500 habitants. Le record du taux de croissance revient au plus petit village : Treffort a presque triplé sa population (79 habitants en 1999). Et les lotissements continuent à sortir de terre à l'orée des villages monétérons. L'arrivée de nouveaux résidents, mais aussi la création de zones artisanales revitalisent ce pays charnière entre le Trièves et l'agglomération grenobloise.

Trois bassins de vie bien typés

Corine Lacrampe

>> Syndicat d'initiative des communes du canton, Grand Rue, Monestier-de-Clermont : 04 76 34 15 99. www.monestierdeclermont.com, www.lac-monteynard.com

* *Les nombres d'habitants sont des données provisoires (estimations non validées par l'INSEE).*

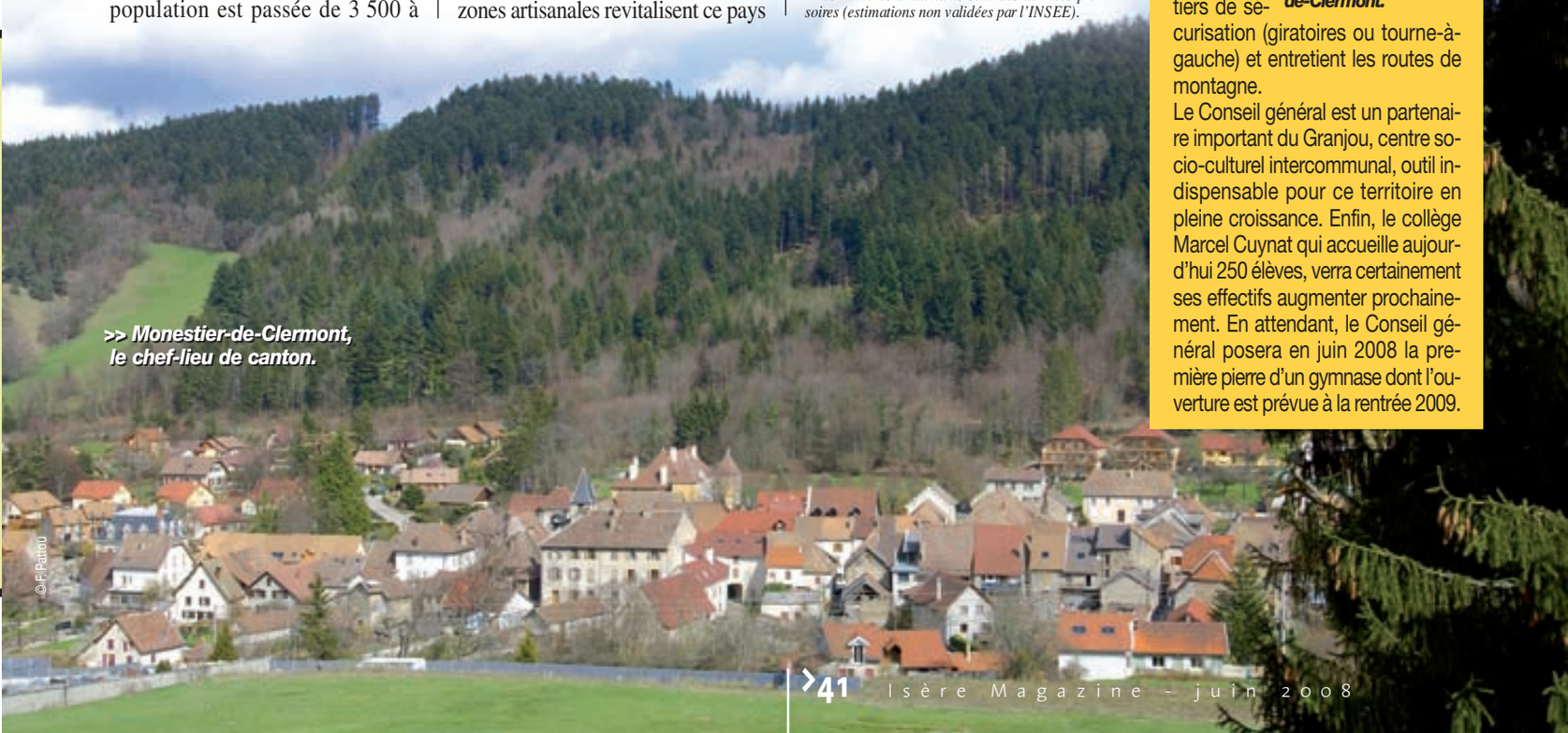

>> Monestier-de-Clermont, le chef-lieu de canton.

© F. Pattou

Le Conseil général un partenaire actif

© S. Molgnoux

Conseiller général du canton de Monestier-de-Clermont, Roger Pellat-Finet défend de longue date les dossiers portés par le Département pour dynamiser et équiper ce territoire rural et montagnard à multiples vocations : touristique, agricole et désormais résidentiel. Sur le plan touristique, le Conseil général soutient ainsi les stations de moyenne montagne dans leurs projets de diversification : aménagement de chemins de randonnée, de via ferrata, de circuits de VTT, de sentiers écologique ou pédagogique, de structures comme la Maison du tétras-lyre à Saint-Andéol (centre d'accueil de groupe) ou l'Observatoire d'astronomie du Trièves, à Gresse-en-Vercors. Le Département a également contribué à la réalisation des passerelles himalayennes aux abords du lac de Monteynard-Avignonet. Par ailleurs, le Conseil général soutient la filière bois (pistes forestières, aide à l'installation de chaufferies à bois déchiqueté), finance des travaux routiers de sécurisation (giratoires ou tourne-à-gauche) et entretient les routes de montagne.

© F. Pattou

>> Roger Pellat-Finet conseiller général du canton de Monestier-de-Clermont.

Le Conseil général est un partenaire important du Granjou, centre socio-culturel intercommunal, outil indispensable pour ce territoire en pleine croissance. Enfin, le collège Marcel Cuynat qui accueille aujourd'hui 250 élèves, verra certainement ses effectifs augmenter prochainement. En attendant, le Conseil général posera en juin 2008 la première pierre d'un gymnase dont l'ouverture est prévue à la rentrée 2009.

Jean-Marc Porte > grand reporter

L'esprit nomade

© D.R

Mais qu'est-ce qui fait courir Jean-Marc Porte à l'autre bout du monde? A 43 ans, ce grand voyageur est le rédacteur en chef de Trek magazine, seul mensuel français consacré à la marche à pied. Diplômé de Sciences Po, titulaire d'une maîtrise d'histoire et d'un DEA de sociologie, ce grenoblois né au Maroc en 1964 aurait pu faire carrière dans l'administration. Mais il a choisi d'autres sommets. En 1986, il entre comme reporter à Vertical, magazine destiné aux passionnés d'escalade, puis à Montagne magazine et à Grand reportage. En 1999, il décide de tenter une autre aventure avec son ami journaliste Christophe Raylat, en créant à Grenoble un journal pour les esthètes du voyage, en dehors des sentiers battus. Avec une cinquantaine de pays visités, de l'Irak à l'Afghanistan, en passant par le Tibet, Jean-Marc est un voyageur de l'extrême. Ses reportages hors du commun séduisent les lecteurs. *« Nous avons été les premiers à nous imposer sur le créneau de la marche à pied »*. Tiré à 60 000 exemplaires, diffusé dans toute la France, Trek magazine fête cette année son centième numéro. Sur la route de la soie, en Asie centrale ou au Soudan, ses colonnes illustrées de très belles photos et écrites par des reporters talentueux immortalisent des instants inoubliables. ■

Annick Berlioz

Jacques Gilbert > taxidermiste

Il immortalise les animaux

© C. Thibaud

Bien avant de devenir son métier en 1982, la taxidermie est la passion de Jacques Gilbert. Il la découvre à l'adolescence, par amour pour les animaux qu'il trouvait morts dans la nature. Installé à Salaise-sur-Sanne, en pays roussillonnais dans le Nord-Isère, Jacques, 49 ans aujourd'hui, a naturalisé des dizaines de mammifères, d'oiseaux et de poissons. *« Une taxidermie est réussie quand l'animal donne l'impression d'être vivant au premier regard, comme s'il était en arrêt sur image et qu'il allait bouger »*. Pour cela, l'anatomie doit être exacte et l'expression naturelle. Le taxidermiste doit avoir des connaissances sur le mode de vie des animaux, en modelage, dessin, peinture et tannage. Pour naturaliser ses animaux, Jacques construit d'abord une structure ou squelette en mousse polyuréthane qui reconstitue ses formes. Une fois tannée, la peau de l'animal est posée et ajustée sur ce squelette. Si Jacques naturalise des trophées de chasse pour une clientèle classique, ce meilleur ouvrier de France s'est fait un nom dans le milieu artistique avec des réalisations insolites pour des plasticiens avant-gardistes ou des accessoires de théâtre : sanglier avec pompe simulant la respiration, vache d'où sort un comédien, autruche à deux têtes... Découvrez cet été, accrochés aux remparts d'Aigues-Mortes, ses moutons de Panurge teints en couleurs vives pour les artistes Maurin et La Spesa ! ■

Christelle Thibaud

>> www.taxidermiste.net

Caroline Gaudet > coiffeuse

Créer son emploi à la campagne

« Montrer aux jeunes qu'il ne faut pas avoir peur de créer son propre emploi lorsqu'on est au chômage, même en milieu rural » : voilà le message de Caroline Gaudet. Cette brunette dynamique de 23 ans a repris un salon de coiffure à la campagne, à Moidieu-Détourbe, dans le Nord-Isère entre Vienne et Saint-de-Jean-de-Bournay d'où elle est originaire. Après des études à l'Espace formation des métiers et de l'artisanat à Bourgoin-Jallieu, son CAP et son brevet professionnel de coiffure en poche, Caroline enchaînait les remplacements sans décrocher de travail fixe. Elle ne souhaitait pas s'exiler dans une grande ville, loin de ses terres natales et de ses attaches familiales. Au cœur du village, Caroline participe aujourd'hui à la vie de ce bourg animé de cafés et de boulangeries, en pleine croissance démographique – 1 700 habitants aujourd'hui contre 600 dans les années 1960. Coupe masculine ou brushing féminin, couleur, mèches, permanente, mise en plis… à chaque événement local, on pousse sa porte : *« La veille d'un repas du troisième âge, mes mamies du village viennent toujours se faire coiffer. Il y a les bals du foot, les mariages, les rentrées scolaires, les assemblées générales, autant d'occasions festives pour venir au salon discuter tout en se faisant une beauté »*. Ce métier manuel, vrai coup de cœur pour Caroline, lui permet de marier esthétisme et relations humaines tout en vivant à la campagne. ■

Christelle Thibaud

© C. Thibaud

Michel Avêque > passeur d'images

La mémoire vivante

Du plus petit événement au plus grand, de remises de médailles militaires en inaugurations, Michel Avêque, 53 ans, est toujours là, avec son appareil photo ou sa caméra en bandoulière. Cet habitant du Sappey-en-Chartreuse n'est pourtant pas reporter photographe de métier – il est comptable de formation. « Images et patrimoine de la région dauphinoise », association qu'il a créée en 1986 avec sa mère et son grand-père, a pour finalité la transmission aux futures générations… *« Je veux conserver la mémoire du passé,* explique son président. *En 22 ans, j'ai accumulé un million d'images rien que sur Grenoble et la Chartreuse et photographié plus de 4 000 cérémonies ou fêtes. »*

© M. Giraud

Le virus le saisit en 1962, à l'âge de sept ans, quand son parrain lui offre son premier Instamatic Kodak. Le jeune Michel passe alors ses vacances d'été à Colombey-les-deux-Eglises et a pour camarade… le petit-fils du général de Gaulle. Des moments qu'il immortalise avec son appareil tout neuf. *« Je possède des images étonnantes du général. Paris Match voulait à tout prix les publier. Mais je respecte le vœu de la famille de ne pas le faire ».* Passeur d'images, Michel Avêque se projette aussi dans l'avenir : à deux ans du 40e anniversaire de la mort du grand homme, il mobilise déjà les énergies pour organiser un événement à la hauteur. ■

Véronique Granger

Valentin Domingues > champion d'aviron

Cap vers les podiums

Retenez bien ce nom : Valentin Domingues. Dans une poignée d'années, ce jeune homme de 15 ans, licencié à l'Aviron du lac bleu, à Paladru, pourrait bien figurer parmi les meilleurs rameurs tricolores tant son ascension sportive a été fulgurante depuis deux ans. *« Lorsque je suis arrivé aux Abrets en 2004, nous voulions pratiquer un sport commun avec mon père. Nous nous sommes renseignés auprès du club du lac bleu, et, séduits par l'aviron, nous avons commencé à pratiquer. Mais mon père a décroché rapidement par manque de disponibilité,* explique-t-il. *Alors, ce qui devait être un loisir à deux est devenu un challenge personnel dès ma première compétition. »* Première course, première médaille décrochée en coupe Rhône-Alpes ! Du coup, à raison de cinq à six entraînements par semaine, Valentin, beau "bébé" de 1,85 mètre, a travaillé sa glisse et sa technique jusqu'à remporter, en juillet 2007 à Vichy, la médaille de bronze des championnats de France de skiff minimes. Aujourd'hui chez les cadets, Valentin s'est fixé comme objectif en 2008 de participer à une nouvelle finale nationale, sésame obligatoire pour intégrer l'équipe d'aviron de la Ligue Rhône-Alpes. *« Il va falloir que je bosse dur ma technique, le "tombé" de pelle sur l'avant, notamment, et que j'améliore la glisse du bateau »,* souligne-t-il, lucide. Pour l'heure, Valentin, qui se destine à une carrière dans la Marine nationale, va aussi passer son brevet des collèges. Un autre challenge. ■

©D.R.

Richard Juillet

Lydie Carrara > claquettes irlandaises

Rare Française en compétition !

© C.Thibaud

Corps droit sur une robe courte et rigide, bras tendus, poings serrés, Lydie Carrara danse uniquement avec ses jambes, qui virevoltent au rythme endiablé des musiques irlandaises. Cette danse celtique, popularisée à travers le globe avec des groupes comme Lord of the dance et Riverdance, se différencie des claquettes américaines en fer par leur sonorité sourde et elle exige le port de chaussures dont le talon est en résine. C'est en assistant à l'un de ces spectacles que Lydie, 27 ans, une habitante de Charantonnay, dans le Nord-Isère, a découvert sa vocation il y a cinq ans. Depuis, elle s'entraîne quatre fois par semaine, passe deux week-ends à Paris par mois en cours intensif, et participe à une compétition internationale chaque mois dans une ville d'Europe : Londres, Salzbourg, Milan, Munich… Lydie est une des rares françaises à s'imposer en danse irlandaise : dans ces compétitions, elle est arrivée au niveau 4, le plus élevé, pour chacune des chorégraphies. *« Toute l'attention est portée sur la rapidité et l'exactitude du travail des pieds, sur la gestion de l'espace et la précision des mouvements »,* explique-t-elle. La jeune femme prépare avec autant de sérieux le Capes d'histoire que les championnats du monde en Irlande en 2008. ■

Christelle Thibaud

Ces associations qui font

Loisirs

Danse des champs

© M. Giraud

Les cours de danse ont le vent en poupe ! Pourtant, en milieu rural, faute de salles équipées et de moyens, les petites communes peinent à satisfaire leurs habitants. A Panissage, un petit village du Nord-Isère de 360 habitants, l'association « L'Arbre à danse » a relevé le défi il y a deux ans. Elle compte aujourd'hui une bonne centaine d'élèves de 8 à 65 ans ! L'histoire a commencé dans la tête de Lydie Verdot, une habitante du Grand-Lemps. Danseuse professionnelle formée au classique, à Genève, elle souhaitait exercer et transmettre sa passion dans son canton. Elle rencontre par hasard Michel Rigard, un menuisier de Panissage, qui lui propose de transformer une partie de son atelier en studio de danse de 120 m². Du hasard de leur rencontre, est née cette école de danse associative hors du commun. Outre des cours de jazz, de classique et une initiation à toutes les formes d'expression chorégraphique, L'Arbre à danse veut soutenir la danse et les arts vivants dans leur ensemble, en organisant des stages et des spectacles, mais aussi des rendez-vous à la MC2 de Grenoble et à la Maison de la danse de Lyon. Elle se produira le 8 juin prochain à la salle Equinoxe de La Tour-du-Pin avec « Musique en Dauphiné », un ensemble musical de Bourgoin-Jallieu. ■

Contact : 06 79 71 35 35.

Education populaire

Au nom des valeurs citoyennes

Solidarité, laïcité et tolérance. C'est sur ces trois piliers, fondements de notre République, que la Fédération des Francas, à l'origine les Francs et franches camarades, a été créée en 1944 en France, puis en juin 1958 en Isère. Dans la France de l'après-guerre, des milliers de jeunes sont livrés à eux-mêmes et ce mouvement associatif se spécialise dans l'éducation des jeunes en créant avec les communes, les premiers centres aérés. *« L'objectif était d'éveiller ces jeunes à la citoyenneté, pour les responsabiliser et construire une société plus démocratique »*, rappelle Roger Merlin, président des Francas-Isère (photo). En Isère, les premiers centres de loisirs des Francas voient le jour en 1958 à La Tour-du-Pin, à Renage, puis à Vif dans les années 1960. Il en existe aujourd'hui une centaine dans le département. Parallèlement, l'association s'engage dans la formation de jeunes aux carrières d'animateur de centres de vacances et aide les communes à développer des projets éducatifs sur leur territoire. Le 14 juin prochain, les Francas fêteront leur cinquantième anniversaire à Varces, au centre de loisirs de la commune de Pont-de-Claix. Vous êtes invités à cette journée festive, où seront présentés un film sur un demi-siècle d'éducation populaire et une interprétation théâtrale décapante sur le geste éducatif. ■

© A. Berloz

Contact : 04 56 40 61 10.

Patrimoine

Pour que l'orgue rejoue !

© C. Thibaud

Faire rejouer l'orgue endormi de l'église de Saint-André-le-Bas, chef-d'œuvre d'architecture romane au cœur de la vieille Vienne : c'est le pari d'une cinquantaine de paroissiens et de mélomanes, amoureux du patrimoine. Créée en 1992, l'association des Amis de l'orgue de Saint-André-le-Bas récolte des fonds pour sauver de l'oubli et financer la restauration de cet instrument merveilleux d'une grande valeur technique et musicale, qui date de 1860. Elle organise plusieurs fois par an des concerts dans l'église avec l'ensemble Alcina et fait appel au mécénat. *« Nous avons lancé une opération de parrainage. Avec 30 euros, on sauve un tuyau. Il y a en 1 000 sur cet orgue ! »*, explique Monique Mondon, trésorière de l'association. Les travaux débutent cette année et s'élèvent à 38 000 euros avec une aide du Conseil général de l'Isère de 7 300 euros. Claviers, soufflets, tirants, la restauration de cet instrument monumental permettra à ces passionnés de l'utiliser lors du culte et en concerts. *« Sur les 16 jeux d'origine, seuls quatre fonctionnent aujourd'hui. »*, souligne François Bonhert, président des Amis de l'orgue. La création d'une classe d'orgue avec l'Ecole de musique de Vienne est aussi au programme. ■

Contact : Les Amis de l'orgue de Saint-André-le-Bas : 2, place Saint-Paul, 38200 Vienne.

bouger l'Isère

Découverte

Leçon de pilotage

© M. Giraud

Parce qu'ils avaient envie de retrouver l'ambiance des courses de caisses à savon d'antan et le plaisir de piloter ces engins, Marc Giroud et quelques passionnés de Lans-en-Vercors ont créé en 2002 l'association des Caisses du Vercors. Chaque année, elle organise de mai à septembre le trophée des Caisses du Vercors, à Saint-Nizier-du-Moucherotte, Lans-en-Vercors, Autrans, Méaudre, Villard-de-Lans, Corrençon-en-Vercors, Engins et La Balme-de-Rencurel. *« Participer à des courses est le seul moyen de pratiquer cette discipline »*, explique Jocelyn Drouard, qui comme son fils s'est pris au jeu lors d'une séance d'essai. Seuls les véhicules homologués (freins, direction, roues…) prennent le départ, le but étant de descendre le plus vite possible, une portion de route d'environ un kilomètre. *« Ces véhicules peuvent aller jusqu'à 70 km/h. C'est un excellent moyen de concilier la vitesse et le pilotage, sans l'inconvénient du bruit puisqu'il n'y a pas de moteur. »* Pour l'association, qui compte 25 adhérents-pilotes dont la moitié sont des enfants, l'objectif est surtout d'organiser un événement festif — où les produits du Vercors sont à l'honneur ! —, et de permettre au public de goûter à ces sensations lors de baptêmes. Des démonstrations ont aussi lieu pendant l'année. L'occasion de susciter de nouvelles vocations… et pour certains de ressortir du garage des caisses "faites maison" en participant en catégorie « folklorique » ! ■

Contact : www.caisses-du-vercors.com

Histoire

Bayard... et ses fidèles amis

« Ce qui m'a frappé en rejoignant l'association des Amis de Bayard, c'est que ce personnage, qui jouit d'une notoriété énorme, est en fait peu connu en Isère. Combien de gens savent qu'il est né à Pontcharra ou qu'il a administré le Dauphiné avec talent ? », déplore Jean Baccard. Ce n'est pourtant pas faute de le promouvoir : l'association qu'il préside fêtera ses 70 ans en novembre prochain ! Forte de 362 adhérents répartis en France, en Italie, en Suisse mais aussi aux Etats-Unis, elle s'attache à perpétuer sa mémoire et à recueillir toutes les informations disponibles. *« Personne ne connaît, par exemple, son année de naissance, ni l'endroit où se trouvent ses ossements »*, poursuit Daniel Guérin, le secrétaire. Pour maintenir le lien, l'association édite deux fois par an un bulletin richement illustré, organise conférences et visites ainsi qu'un colloque annuel. La prochaine édition se déroulera en juin 2009 avec la présence de nombreux historiens de renom dont Denis Crouzet professeur à la Sorbonne. L'association anime aussi le musée Bayard, à Pontcharra, qui présente jusqu'au 28 septembre une exposition originale sur l'utilisation du mot Bayard à travers le monde. Saviez-vous, par exemple, que l'un des premiers gratte-ciel new-yorkais, construit au XIX[e] siècle, se nomme le Bayard building ? ■

© R. Juillet

Contact : 04 76 97 68 08.

en bref

Les boules à l'école

Les championnats de France 2008 de boule lyonnaise, version scolaire, se dérouleront les 27, 28 et 29 mai prochains, sur les jeux du boulodrome d'Eybens. Cette manifestation est organisée par l'UNSS (Union nationale du sport scolaire), en partenariat avec la ville d'Eybens, la Fédération française de sport-boule et la Joyeuse boule d'Eybens.
Contact : UNSS-Isère, 04 76 54 50 80.

L'Adie recherche des bénévoles

Vous avez du temps, une expérience de chef d'entreprise, d'artisan, de commerçant ou de cadre, mais aussi des qualités d'écoute : rejoignez les 15 bénévoles et cinq conseillers de l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie). Cette association nationale aide les RMistes et tous les exclus du marché du travail ou du système bancaire à créer leur entreprise. Ses deux antennes iséroises recherchent des bonnes volontés pour accompagner ces personnes dans le montage et le financement de leur projet.
Contacts : 04 38 70 17 60 (Sud-Isère) ou 04 74 43 39 68 (Nord-Isère).

SOS Amitié Grenoble a 40 ans

Pour fêter son anniversaire et financer son fonctionnement, l'association d'écoute accueille le cirque Arlette Gruss le samedi 4 octobre prochain à 10 h à l'Esplanade de Grenoble. Les billets sont en vente sur son site Internet : sosa.grenoble@wanadoo.fr
A réserver dès maintenant !
Contact : 06 98 11 33 03.

Nouveau point d'info pour les victimes

Vous avez été agressé physiquement ou verbalement, victime de discrimination raciale ou sexuelle, votre véhicule a été incendié ou cambriolé… Aide information aux victimes (AIV) vous informe gratuitement sur les droits et procédures à engager et les démarches à effectuer. Déjà présente dans une quinzaine de communes de l'Isère, l'association ouvre un nouveau point d'information à la gendarmerie d'Eybens.
Pour connaître la permanence la plus près de chez vous : 04 76 46 27 37.

Expositions

>> Les 24, 25, 31 mai et 1er juin

Artistes de Chartreuse

En Chartreuse. Office de tourisme de Saint-Pierre-de-Chartreuse. 04 76 88 62 08. www.artistesdechartreuse.com.

© D.R

Rencontrer un artiste sur son lieu de création est toujours un moment privilégié. En Chartreuse, une vingtaine d'entre eux vous invitent dans leur atelier à l'occasion des 11e « journées portes ouvertes » organisées par l'association Artistes de Chartreuse. Peintres, sculpteurs, céramistes, graveurs, verrier, écrivain, créatrice de bijou, plasticiens, vous feront découvrir en direct leur travail et leurs œuvres.

>> Jusqu'au 2 juin

Trésors ?

A Vienne. Cloître Saint-André-le-Bas. 04 74 85 50 42.

Qu'est-ce qu'un trésor : un objet précieux, de l'or, un rêve ? Le Musée de Vienne répond en vous proposant de (re)découvrir deux merveilles du patrimoine viennois : le trésor de Villette d'Anthon — 9 000 pièces de bronze et d'argent cachées dans une amphore — et celui de la place Camille-Jouffray constitué d'objets de toilette en argent, de vaisselle, d'outillage, d'ustensiles

© D.R

religieux enfouis sous le sol d'une maison… Plus largement, cette exposition pose la question de la valeur et du lien que l'homme accorde aux objets. Des habitants de Vienne exposent également « leur » trésor et racontent l'histoire qui s'y attache.

>> Jusqu'au 15 juin

Eventails, dentelles et poudre de riz

A Jarcieu. Château de Jarcieu. 04 74 79 86 26.

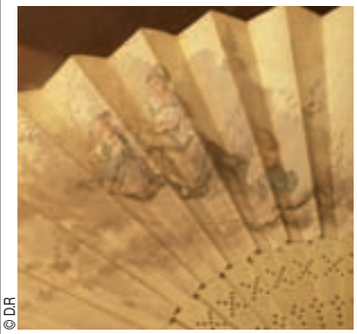
© D.R

Plongez dans l'univers raffiné et enivrant de la beauté avec cette exposition qui réunit plus de 300 objets et illustrations évoquant 200 ans d'élégance féminine. Une cinquantaine d'éventails, déclinés en soie, dentelles, plumes, ivoire et bois, vous enseignent l'histoire et le fabuleux langage amoureux de cet objet délicat ainsi que des « mouches » qui l'accompagnaient. Une collection de dentelles d'Auvergne, carreaux de dentellière, fuseaux et carnets d'échantillons témoignent du raffinement apporté aux vêtements tandis que les boîtes de poudres en verre, faïence ou papier mâché luxueux des premiers parfumeurs tels que Coty ou Houbigant nous livrent les secrets des belles des années 1920 .

>> Jusqu'au 22 juin

150 ans de peinture en Provence

A Morestel. Maison Ravier. 04 74 80 06 80.

Découvrez 150 ans de peintures riches en motifs et couleurs à travers les œuvres d'une vingtaine d'artistes, maîtres provençaux d'hier et d'aujourd'hui. Courdouan, Ambrogiani, Baboulène, Deval, Eisenschitz, Maltèse... Chacun a retrouvé dans la patrie de Pagnol et Giono, les accents colorés qui ont séduit les Fauves. Les uns expriment

Coup de cœur

>> Jusqu'au 15 août

De Nord en Sud

En Sud-Grésivaudan. Syndicat mixte du pays Sud-Grésivaudan, 04 76 38 67 20.

© D.R

Fruit des liens tissés depuis dix ans entre le Sud-Grésivaudan et Kidira, à l'est du Sénégal, la première biennale De Nord en Sud 2008 vous propose de partir à la découverte de l'art africain qui va rythmer l'été en Grésivaudan. Théâtre, concerts, expositions, danse… les artistes isérois et sénégalais se sont mobilisés pour vous offrir un voyage exceptionnel à la rencontre de la culture sénégalaise. Au programme : *Maki*, spectacle itinérant qui de Vinay à Presle, en passant par Saint-Marcellin et Saint-Romans, vous entraîne à la suite de musiciens, danseurs et montreurs d'images dans un monde d'ombre et de lumières (du 5 au 18/07). A découvrir le 26 juin à Pont-en-Royans, le Kora jazz trio et les chorégraphies de Bouba Landrille qui en compagnie de griots et du plasticien Bobo, explore la danse traditionnelle du Yella. La musique africaine est à l'honneur avec le reggae de Bayefall (le 4/07 à Pont-en-Royans), l'ensemble Khaps (le 1/08 à Vinay) ou le groupe Jeff Jell (le 2/08 à Cognin-les-Gorges). *Nanga Doumounike — Viens manger, Samana — Le temps de la récolte* et *Ta — le feu*, expositions itinérantes autour des traditions culinaires africaines, permettront de « goûter » de nouvelles saveurs, lors de leurs haltes à Chatte et Saint-Marcellin (du 23/05 au 13/06), puis à Vinay et Beauvoir-en-Royans (du 13/06 au 20 juillet). La Halle de Pont-en-Royans accueille quant à elle, *Dak'art*, une exposition d'art contemporain (du 28/06 au 17/09), tandis que *Totem* érige ses sculptures urbaines à Saint-Marcellin (du 15/06 au 15/07). Enfin, un concours sur le thème de l'exil est organisé autour de l'exposition *Les belles images de Leuk le lièvre* qui se tient du 13/05 au 5/07 à Vinay.

© D.R

leur tempérament méridional à travers l'explosion des teintes et la simplification des formes, les autres modèrent cette emphase par une peinture plus délicate aux coloris subtils.

>> Jusqu'au 27 juin

Le voyage du croqueur

A Saint-Martin-de-la-Cluze. Atelier Gilioli. 04 76 34 49 14.

© D.R

Illustrateur, Benoît-Guillaume Bert porte un regard sensible et amusé sur le monde qui l'entoure. En 2007, il a fait halte dans les villages du Trièves pour « croquer » des instants de la vie collective. Fruit de ses pérégrinations, « *Le voyage du croqueur* » réunit ses dessins et permet de restituer, ou de découvrir, le match de rugby du week-end, la sortie scolaire, les élections et toutes les autres manifestations sociales ou culturelles qui ont rassemblé les « Tricori ». Après Saint-Martin-de-la-Cluze, cette exposition itinérante se déplacera à Lalley à l'automne, puis à Mens.

>> Du 15 juin au 21 sept.

Une histoire des sens…

A Saint-Antoine-l'Abbaye. Salle du Noviciat. 04 76 36 40 68.

Après « Sur les chemins d'Ispahan » et « De larmes et sang », le musée de Saint-Antoine-l'Abbaye présente « Une histoire des sens, du Moyen Age au siècle des Lumières », ultime volet de

© D.R

son triptyque consacré à l'univers du corps et de ses soins. Explorés par la médecine savante grecque et latine, les sens sont alors représentés comme autant d'allégories de deux mondes, le sacré et le profane. Si le Moyen Age loue les sens au gré des cantiques, la Renaissance leur accorde enfin une véritable dimension artistique qui atteint son apogée au XVII[e] siècle, avant que la science des Lumières ne bouleverse le rapport au corps.

Danse

>> Du 6 au 8 juin

D'ici danse

A Vizille. Service culturel. 04 76 78 86 34.

© D.R

Pour sa 8[e] édition, « D'ici danse et d'ailleurs » s'ouvre à la diversité et propose un éventail de manifestations. Des « petites impros à vélo » sillonnent les rues de la ville en émettant des « perturbations chorégraphiques » en tout genre. L'Orient s'invite à la fête et l'art lyrique rencontre la danse lors d'une soirée d'exception autour du Magnificat de Bach qui sera accompagné de « temps vocaux » plus insolites les uns que les autres. A découvrir également, la création de deux jeunes chorégraphes locaux autour d'une écriture « urban jazz ». Une « scène ouverte » dressée dans le parc du château et un grand bal populaire, pour grands et petits, clôtureront les festivités.

>> Le 8 juin

Imaginari

A Virieu. Au château. A 18 h. 04 74 88 27 32.

Chorégraphie de Colette Priou, *Imaginari* est composée de ses créations 2008 : *Diferas 2* et *Filiation*. Deux pièces qui s'inscrivent dans son travail sur la différence, le dépassement des idées reçues et les clivages valide/invalide. *Imaginari* rassemble danseuses contemporaines, danseurs hip-hop et personnes handi-

© D.R

capées en fauteuil roulant. La chorégraphie évolue au fil des paysages et des décors patrimoniaux investis. Une recréation à découvrir dans les jardins, la cour et les décors splendides du château de Virieu.

>> Le 15 juin

Les quatre saisons de DD

A Grenoble. Musée dauphinois. A 04 57 58 89 01.

« DD », personnage fictif créé et interprété par le chorégraphe grenoblois Éric Alfiéri, fait halte au Musée dauphinois. Evoluant en osmose avec l'architecture des lieux, il investit tour à tour la chapelle, les galeries ou le jardin de l'ancien couvent. DD joue avec les lumières naturelles, souligne l'élégance et la paix des lieux, révèle au public les traces du passé…

© D.R

Musique

>> Les 6 et 7 juin

Festi'Rock en Belledonne

A Ornacieux-Balbins. Aux Adrets. Parc de la mairie. 04 76 71 06 93.

© D.R

Promouvoir la musique en Belledonne, tel est le leitmotiv de l'association Belledonne Musics, à l'initiative de ce 3[e] Festi'rock. Un festival entièrement gratuit et l'occasion de découvrir des groupes locaux qui partagent la scène avec des artistes de renommée nationale. A l'affiche : une scène reggae, le 6 juin, en compagnie de Jeudi soir, JFK, Le Rocking Ska Club. Une grande scène rock, le 7 juin, avec une demi-douzaine de groupes : Trois ou quatre, Les Grumeaux, Pep's, La Jarry, Blue Duck Sound... A noter : le concert débute avec Claude Jardin, rockeur pour enfants !

>> Les 7 et 8 juin

Cornemuses en Dauphiné

A Ornacieux-Balbins. Café et rues du village. 04 74 20 53 43.

© D.R

Qu'est-ce qui possède belles anches, beau pied et a le bourdon ? Vous voulez un tuyau ? Baghèts, binious et bohas, instruments peu répandus en Isère, seront les stars de ces premières « Rencontres de cornemuses en Dauphiné » organisées par l'association La Confrérie du parquet. Des cornemuseurs et sonneurs venus de toute la France viendront emplir les rues du village d'harmonies surgies de la nuit des temps. Rencontres avec les musiciens et déambulations musicales seront complétées par un grand bal folk, le 7 juin, à 20 h.

>> Le 8 juin

Vox Bigerri

A Notre-Dame-de-l'Osier. A 17 h. Basilique. 04 76 36 74 80.

Chœur d'hommes, Vox Bigerri excelle dans les polyphonies traditionnelles pyrénéennes. Sous la direction de Pascal Caumont, six voix virtuoses explorent les chants séculaires pour les réinterpréter à travers des créations contemporaines inspirées des légendes

© D.R

du Pays Basque, de la Catalogne, des îles méditerranéennes ou de la péninsule italienne.

>> Le 13 juin

Tram des Balkans

A Morêtel-de-Mailles. Lac des Fontaines. A 18 h. 04 76 71 76 93.

De la musique de l'Est au ska en passant par l'Irlande ou l'Afrique du Nord, le Tram des Balkans vous convie à un voyage musical festif. Glanés aux quatre coins du monde, ces morceaux sont revisités par un quintette bourré d'énergie et de talent. Cinq musiciens (clarinette, violon, accordéon, contrebasse, batterie) réunis par le plaisir de la scène, et dont l'euphorie est largement communicative. Le concert, organisé dans le cadre de « Belledonne en veillées », est précédé d'une rencontre autour de l'histoire du village et d'une grande

© D.R

livres

LIVRES

ROMAN

LA PETITE LOUISE

De Claire Ebelé. Editions Complicité. 25 p. 9 euros.

Petit par la taille, grand par l'ambition, *La petite Louise* est un nouveau concept littéraire : le mini-roman, 25 pages pour un format de 12 x 12 cm. Réalisatrice de courts-métrages et auteur de scénarios, Claire Ebelé a conçu un ouvrage en phase avec notre époque, pratique à emporter et rapide à lire, sans sacrifier au style ou à l'histoire. Celle-ci, imaginée en 2005, a rejoint la réalité à travers un fait divers survenu l'été dernier : l'abandon d'un jeune enfant dans un fast-food. L'intrigue, qui se déroule à Grenoble, explore la complexité des liens familiaux, la relation entre sœurs, l'abandon, le déni de maternité… Autant de sujets sombres pour un dénouement heureux.

NATURE

JARDINS PARTAGÉS

De Laurence Baudelet, Alice Le Roy et Frédérique Basset. Editions Terre vivante. 144 p, 23 euros.

Créateurs de lien social et véritable bulle d'oxygène très utiles en milieu urbain, les jardins partagés ou collectifs fleurissent un peu partout dans l'hexagone et particulièrement dans notre région. Ces lieux d'échanges et de convivialité, souvent créés à l'initiative des habitants, sont également le théâtre de nombreuses expérimentations artistiques, sociales et environnementales. Des lieux de solidarités originaux qui préservent également la biodiversité. D'où vient ce concept, comment démarrer un jardin partagé près de chez soi, que dit la loi… ? Ce livre donne la procédure à suivre et propose quelques exemples faciles à réaliser tout en faisant découvrir un éventail de jardins partagés à travers la France.

tablée réunissant les habitants des 25 hameaux de la commune.

>> Le 14 juin

A l'ombre des oiseaux

A Susville. A 18 h. Chapelle du Villaret.

Recueillant des chants d'oiseaux pour nourrir sa musique, Messiaen a composé des partitions inspirées des passereaux du plateau matheysin. Une œuvre à découvrir lors de ce concert de piano inscrit au programme de « Messiaen en Matheysine ».

>> Les 15 et 28 juin

Quatre de chœur

A Voiron, Virieu, Saint-Martin-d'Hères, Saint-Egrève. 04 74 56 36 51.

© D.R

Mobiliser 120 choristes pour une série de concerts exceptionnels autour d'un répertoire commun, c'est le défi que se sont lancés deux chefs de chœur isérois, Evelyne Duvarry et Christian Lyard. Un pari réussi avec ce Quatre de chœur qui réunit les chorales de Virieu, Voiron, Saint-Martin-d'Hères et Quaix-en-Chartreuse et propose quatre concerts dans les communes respectives des choristes. Premiers rendez-vous à l'église de Prédieu (Saint-Egrève, le 15/06) et au château de Virieu (le 28/06) avec *La Valse de Faust*, *Nabucco* de Verdi, *Vivre pour le meilleur* de Johnny, *Soon will be done*, *Glory Glory* (negro-spiritual), *La Légende sacrée* de Bortniansky…

Festival

>> Du 26 au 31 mai

Regards croisés

A Grenoble. Troisième bureau. 04 76 00 12 30.

Le festival « Regards croisés », qui nous fait découvrir les dramaturgies du monde, aime à mixer textes, langues et cultures. Initié par l'association Troisième Bureau, il envisage le théâtre comme un lieu de vie, dans la continuité des espaces dévolus aux rencontres : rue, café, librairie… Après l'exploration du théâtre autrichien, algérien, irlandais, bosniaque ou du thème de l'exil, il vous propose des ateliers et lectures publiques en présence des auteurs invités, autour de la question « Rasons les murs ? ». Une 8e édition en compagnie de Yoji Sakate, Rainald Goetz, Juan Mayorga, Gaël Chaillat, Ariel Cypel et les écrivains du collectif Ecritures vagabondes.

>> Du 28 au 31 mai

3 petites gouttes

A Grenoble. MJC de l'Abbaye. 04 76 51 12 51.

A travers débats, spectacles, ateliers et projection de films, les quatre jours de fête des « 3 petites gouttes » organisés par la MJC de l'Abbaye, permettront de découvrir les initiatives locales en faveur de la protection de l'environnement. Cuisine bio, randonnées urbaines, théâtre d'improvisation, expositions sur le tri

© D.R

sélectif ou la céramique (Mémoire de l'humanité), murs à messages, concerts avec la Nono-mobile, font prendre conscience de façon ludique et festive des enjeux liés aux questions environnementales.

>> Du 29 mai au 1er juin

Les Montagn'Arts

Dans le Valbonnais. Théâtre de la Lune. 04 76 30 29 16.

Le festival Les Montagn'Arts rassemble les « savoir-faire » et les formes artistiques, les artistes professionnels et les bénévoles en milieu rural et montagnard. Cette 8e édition s'installe au cœur d'une yourte, dans une caravane, sous un chapiteau… Le Théâtre de la Lune y déroule le tapis rouge pour vous accueillir dans le Valbonnais et vous faire découvrir la

© D.R

Cie Les Marchepied (cirque contemporain), « Le voyage du kawa » de Rudy Godin, un bal folk emmené par le groupe Djal, un « entresort » forain avec le Cie Songes et A vos souhaits, exposition des œuvres de l'artiste Robert Ibanez.

>> Le 30 mai

Défilé de talents

A Voiron. Départ à 20 h, au Jardin de ville. 04 76 67 27 37.

La Semaine des jeunes créateurs fête ses 15 ans, le Grand Angle ses 25 ans et le conservatoire de musique et de danse a 30 ans… Pour célébrer dignement ces anniversaires, Voiron a concocté une extraordinaire parade de rue. Ce défilé qui réunit amateurs et professionnels autour du thème « La belle et la bête » est emmené par la célèbre compagnie Les Plasticiens volants. A leur suite, Antonio Placer, les 40 batteurs, l'Union musicale voironnaise et François Rossé assurent la partie musicale tandis que les

© D.R

chorégraphes François Veyrunes, Sylvie Guillermin, Aca et Malka mènent la danse. La parade serpentera du jardin de ville à l'église Saint-Bruno et s'achèvera sur un final musical et pyrotechnique.

>> Du 30 mai au 7 juin

Arscénic

A Voreppe. Spectacles au cinéma Arts et plaisir, place de l'Ecluse et Grande rue. 04 76 27 64 04.

©D.R

Malicieusement surnommée « agence de rencontres culturelles », l'association Arscénic aide les artistes amateurs à concrétiser leurs projets. Chaque année, elle organise un grand festival et présente, fidèle à ses critères de qualité et de mélange des genres, les créations de la saison. Du classique au rock en passant par la magie, la danse brésilienne capoiera ou le théâtre, plus d'une vingtaine de spectacles vous attendent lors de cette édition. A l'affiche : *Banda di felina*, fanfare ; *Les Gars de Roize*, chœur d'hommes ; *10 h 09*, slam ; *La complainte de la ménagère*, one woman show de Malika Bazega ; *Cobé*, chanson rock ; *Devine-moi*, chorégraphie de la Cie Confidences ; *Voyage au Brésil*, capoeira ; *Derrière Hamlet*, théâtre de l'Escabeau ; *Pure style*, hip-hop…

>> Du 25 au 28 juin

Tout en camion

Aux Abrets. Parc Bisso. MJC : 04 76 32 26 95.

©D.R

Un camion arrive sur la place du village. En l'espace de quelques heures, la remorque se transforme en salle de spectacles… Organisé par la MJC des Abrets et la Fabrique des Petites utopies, le festival Tout en camion sillonne la « Chaîne des tisserands » pour offrir à ses habitants théâtre, concerts, cirque ou conte. Au programme de cette 5e édition : Niama, Niama, le secret des arbres, pièce inspirée des mythes dogons, d'un conte burkinabé, d'une fable malgache, de légendes touarègues, d'un récit péruvien et de mille autres histoires. Mais aussi, un bal folk, le concert des adhérents de la MJC et les soirées musiques actuelles de l'association Peace'Toch.

Théâtre

>> Le 7 juin

Bistropéra

A La Chapelle-du-Bard. Ferme la Grangette. A 18 h. 04 76 97 53 53.

Comment devenir chanteur quand on est simple domestique ? Hortense et Célestin sont au service de deux célèbres artistes lyriques. Hortense est l'habilleuse de la « légendaire» diva, Mademoiselle de Montignac et Célestin est le valet de pied de « l'illustre » ténor, Monsieur Bois d'Enghien. Revenant d'une tournée européenne, ils retrouvent leur complice Anatole, concierge à l'opéra et accessoirement accordéoniste, avec qui ils partagent leurs rêves en fredonnant des airs célèbres au rythme du piano à bretelles… Un florilège interprété par la Cie Cyrano qui mêle habilement théâtre et musique.

>> Jusqu'au 8 juin

Gladys et Alexandre

A Vienne. Théâtre Saint-Martin. A 20 h 30. Le dimanche à 16 h. 04 74 31 50 00.

Fantaisie théâtrale de Lucien Vargoz, *Gladys et Alexandre* ou *Les lilas refleurissent toujours*, est une comédie de comédiens ! Gladys et Alexandre, acteurs, répètent et jouent l'histoire d'amour de Geneviève et Léo, qui ressemble à leur propre histoire… à quelques détails près. Ça pourrait être simple puisqu'ils s'aimèrent jadis. Mais voilà, aujourd'hui ils sont complètement brouillés. Une situation « dramatique » qui vire à la comédie légère, à l'image du théâtre où le faux se joue du vrai et vice-versa.

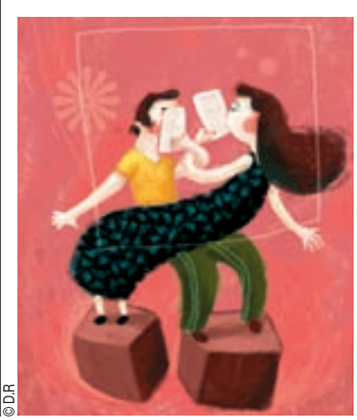
©D.R

>> Le 10 juin

Drôles d'oizeaux

A Gières. Le Laussy. A 20 h 30. 04 76 89 69 12.

©D.R

C'est un duo à trois… composé de deux « zartistes » complémentaires et complices. Le troisième, c'est le spectateur. Maurice Hébert et Benoît Olivier interprètent une suite de duos écrits par Jean-Michel Ribes. En costumes un peu étriqués, ils ont pour simples accessoires une chaise, une perruque Louis XV et leurs vestes qu'ils n'hésitent pas à retourner. Dans ces petits sketches où chacun reconnaîtra son voisin, sa famille, ses collègues, lui-même… les acteurs s'en donnent à cœur joie.

>> Le 14 juin

Balcons bavards

A Saint-Martin-d'Hères. Place Karl Marx. A 20 h. 04 76 14 08 08.

©D.R

Avec Balcons Bavards, spectacle à accrocher, le SAMU (Section artistico-musicale d'urgence) installe de drôles de fenêtres dans nos rues. Des habitants y vaquent à leurs occupations habituelles tout en bavardant avec les passants. Ce sont des hérauts du quotidien, philosophes à temps partiel, qui semblent tout droit sortis d'un film que Carné et Prévert auraient pu tourner aujourd'hui. Ils vous parlent de la pluie, du beau temps, des misères du monde, des bonheurs du voisin, de la couche d'ozone, des rhododendrons, des mystères de la vie, de la tête de veau sauce gribiche, bref de « comment refaire le monde sans trop salir son tablier »...

LIVRES

livres

LOISIRS

S'ORIENTER

De Jean-Marc Lamory. Editions Glénat. Collection Solo. 144 p. 15 euros.

Comment lire une carte, utiliser une boussole ou un GPS ? Ce guide pratique, dédié aux randonneurs à pied, à cheval, à raquettes ou à skis, vous apprendra à vous orienter quels que soient le terrain et les conditions de visibilité. Dessins clairs, explications précises, *S'orienter* va à l'essentiel et invite le lecteur à découvrir les techniques les plus simples et les plus efficaces. Cet ouvrage, le seul écrit par un professionnel de la montagne, est le fruit de plus de 25 ans d'activité de Jean-Marc Lamory. A emporter partout pour ne pas perdre le Nord.

HISTOIRE

LESDIGUIÈRES

De Stéphane Gal. Edition Pug. Collection La Pierre et l'écrit. 429 p. 35 euros.

Né sous François 1er, mort sous Louis XIII, François de Bonne, seigneur de Lesdiguières (1543-1626), connut sept rois successifs… Figure emblématique de l'Isère, cet humble fils de notaire devint chef des protestants dauphinois. Militaire hors pair, les guerres de Religion terminées, il fut nommé seigneur de la terre de Vizille où il donna toute la mesure de son talent en faisant bâtir un nouveau château, aménager l'immense parc, édifier des ponts, des routes et même les fortifications de Grenoble… Stéphane Gal, enseignant-chercheur à l'Université de Grenoble, s'est penché sur la réussite d'un homme qui, dans la réalisation de sa folle ambition de maréchal, duc, pair, connétable… fut aussi l'artisan du progrès et de la paix pour les Français. Une biographie complète et passionnante.

Nord-Isère

>> Les 30, 31 mai et 1er juin

Métiers d'art au jardin

A Moissieu-sur-Dolon.
04 74 84 71 90.
Exposition de reliure, dorure sur bois, sculptures, maroquinerie, bijoux, ferronnerie. Château de Bresson.

>> Le 1er juin

Vide-grenier

A Chasse-sur-Rhône.
04 72 24 07 96.
8e « vide-grenier, brocante et collections », organisé par le Rugby Club. De 6 h à 18 h. Ouvert aux particuliers.

>> Le 7 juin

Han Shan

A Bourgoin-Jallieu.
Portes ouvertes pour les dix ans du T'ai chi chuan Han Shan. Démonstrations, ateliers d'initiation… Gymnase Pré-Bénit. Entrée libre.

>> Les 7 et 8 juin

5e Marché des potiers

A La Côte-Saint-André.
04 74 20 61 43.
Exposition « Thé ou café ». Spectacle cabaret-café. Entrée libre.

>> Le 8 juin

Randonnée de Chesenval

A Valencogne. 04 74 88 25 84.
Circuits pédestres de 10,5 et 9,5 km. Inscriptions à partir de 8 h 30.

>> Le 15 juin

Bourse musicale

A Châtonnay. 04 74 83 62 63.
Exposition et vente d'instruments, partitions, CD… Scène ouverte aux musiciens, chanteurs ou chorales. Repas guinguette et après-midi dansant.

Vallée du Grésivaudan

>> Le 7 juin

Coupe Rhône-Alpes de Robotique

A Montbonnot. 04 76 61 55 33.
Le club robotique Inria/CNRS de Montbonnot organise la coupe régionale de robotique. Une dizaine d'équipes s'affrontent par robots interposés. Matchs et démonstrations ouverts au public.

>> Le 14 juin

Fête de la transhumance

A Allevard. 04 76 45 10 11.
3 000 brebis traversent les rues de la ville. Animations festives traditionnelles. Rendez-vous place de Verdun.

>> Les 14 et 15 juin

Week-end western

A Froges. 06 71 90 05 64.
5e édition avec animations « western et chevaux », stands, jeux pour enfants, stages de western line Dance, concert des Texas renegade, saloon… http://belledonns.free.fr

>> Le 21 juin

Feu de la Saint-Jean

A La Ferrière. 04 76 45 10 11.
Fête traditionnelle et repas champêtre autour du feu de la Saint-Jean. A Fond-de-France.

Agglomération grenobloise

>> Le 31 mai

L'Ecole de la paix a dix ans

A Grenoble. 04 76 63 81 41.
L'association créée à Grenoble en 1988, fête ses dix ans en organisant un concert exceptionnel avec sœur Marie Keyrouz, cantatrice qui chante en libanais, en français, en latin, en arabe… A 20 h. En l'église Saint-Jean.

>> Le 7 juin

Fête des fleurs

A Gières. 04 76 89 69 12.
Marché aux fleurs et aux plantes. Stands d'associations environnementales. Atelier de peinture, randonnée d'initiation à la faune et à la flore, animations musicales. De 9 h à 15 h. Parc Michal. Entrée libre.

>> Le 8 juin

13e Crantée de Chamechaude

Au Sappey-en-Chartreuse.
04 76 88 84 05.
Course VTT en relais, par équipe de deux. Parcours en sous-bois de 4 km. Courses enfants (4 à 10 ans), épreuve biathlon (VTT + tir carabine laser) et initiation biathlon enfants.

>> Le 15 juin

Faites de la lumière

A Grenoble. 04 76 44 88 77.
Projections géantes, ombres chinoises, bougies… Le quartier Saint-Laurent s'illumine pour la fête des lumières. En fin de parcours, la Casemate se pare de 1 000 feux.

Chartreuse/ Sud-Grésivaudan

>> Le 1er juin

Fête des vieux métiers

A Saint-Pierre-de-Chartreuse.
04 76 88 62 08.
Fête familiale autour d'expositions de vieux outils, de démonstrations de métiers d'antan, et d'un marché aux fleurs... Au coeur du village, toute la journée.

>>Le 1er juin

3e Roc de Chartreuse

A Voiron. 04 76 05 28 77.
Trail pédestre de 56 km entre Voiron et Saint-Laurent-du-Pont. En solo, duo ou famille. 300 coureurs attendus. Départ au Creps.

>> Le 8 juin

Journée verte

A Saint-Laurent-du-Pont.
04 76 06 38 66.
Organisée par les parents d'élèves des établissements publics, la 26e Journée verte propose animations sportives et jeux pour enfants et adultes. Stade Charles Boursier.

>> Le 15 juin

80e Foire aux brocanteurs

A Saint-Antoine-l'Abbaye.
04 76 36 44 46.
Une cinquantaine de brocanteurs et antiquaires professionnels proposent meubles, bibelots, jouets, vaisselle... Grande cour de l'Abbaye de 8 h à 18 h. Entrée, 2 euros.

Sud-Isère

>> Le 1er juin

FestiCh'val

A Champagnier. 04 76 42 85 88.
Cascades équestres par la Cie Indian's Vallée, défilé costumé, initiation au Trec, pony-games. Brocante « vide sellerie ».

>> Le 15 juin

Fête de la moto

A La Mure. 06 32 45 76 27.
Exposition de véhicules, balades, démonstrations de Trial… Organisé par Matheysine Moto.

>> Du 19 au 22 juin

Mondial du VTT

Aux Deux-Alpes. 04 76 79 54 45.
Epreuves free raid classic et free raid découverte, four cross, salon outdoor, randonnées sportives ou ludiques, animations de trial, dirt, water jump, short-track (VTT sur glace)…

>> Le 22 juin

Un dimanche de polar

A Lans-en-Vercors.
08 11 46 00 38.
Rencontre avec des auteurs, dédicaces, lectures et expositions autour du roman noir.

>> Les bons goûts de notre terroir

Chaque mois, découvrez les saveurs de l'ancien Dauphiné. Par Corine Lacrampe.

Les œufs à la Monteynard

© C. Lacrampe

Le village du Trièves est plus réputé pour son lac artificiel que pour ses œufs. L'origine de cette recette traditionnelle, que l'on trouve dans des ouvrages de gastronomie locale et qui perdure aujourd'hui sur les blogs gourmands — y compris anglais ! —, est pourtant beaucoup plus ancienne que le plan d'eau préféré des véliplanchistes. Illustrant le talent des villageoises à accommoder les restes et à valoriser les œufs de ferme, ce gratin de riz a pour principale particularité d'utiliser des œufs mollets — six minutes de cuisson. Une fois écaillés, on les coupe dans le sens de la longueur, on beurre un plat à gratin, on verse le riz cuit au jus ou dans du lait, encore tiède, on enfonce dedans les œufs et on recouvre le tout de parmesan ou de gruyère râpé, sel et poivre. On peut ajouter un peu de ciboulette : à enfourner pendant deux minutes avant de servir.

C'était en 1935

Villages engloutis...

Illustration : © B. Fouquet

Pour réguler le débit de la Romanche et produire de l'électricité, un chantier titanesque débute, en 1929, en Oisans : le barrage du Chambon. Mis en eau en 1935, il a nécessité l'engloutissement de trois villages, le Chambon, le Parizet et le Dauphin. Retour sur cette épopée industrielle et humaine, avec Auguste Gonon, 88 ans, l'un des derniers témoins de cette époque.

« Ma mère, mouchoir en main, est montée dans la carriole, bouleversée. Comme de nombreuses familles qui n'avaient jamais quitté la vallée, les Pichoud, Pelorce, Dode, Bérard ou encore Jouffrey, ce départ représentait l'inconnu. Pensez qu'à cette époque, les gens ne voyageaient pas. Ma grand-mère, par exemple, qui habitait le Dauphin, me disait invariablement lorsqu'elle se rendait à la foire annuelle de Bourg-d'Oisans : « Je ne savais pas que la France était aussi grande ! ».

Auguste Gonon est né en 1920. Un soir, alors qu'il avait six ans, son ancien instituteur frappe à la porte et annonce à ses parents : *« Il faut vendre vos maisons et terrains. Car, ici, on va construire le plus grand barrage de France. Voilà les registres du cadastre. Si vous êtes d'accord, signez là-dessous ! »* Disciplinées ou fatalistes, les 25 familles qui résident depuis plusieurs générations dans les villages du Chambon, du Parizet et du Dauphin — une centaine d'habitants environ — signent sans rechigner malgré les maigres indemnités qui leur sont offertes. *« Les sommes ne permettaient pas d'envisager de grands projets de vie, mais il n'y a pas eu de résistances »*, poursuit Auguste.

Deux ans plus tard, les procédures achevées, c'est le grand départ. *« Les familles ont fait leurs bagages et se sont éparpillées dans les villages alentour, à Mizoën, au Freney, à Mont-de-Lans... Le meunier est parti à Saint-Michel-les-Portes. Le menuisier est allé exercer au Freney-d'Oisans. Quant au maréchal-ferrant, il a cessé son activité, puis a disparu. Nous, nous nous sommes installés au Freney où mes parents, jusqu'alors agriculteurs, ont ouvert un commerce de chaussures et de vêtements de travail. Il a fallu recommencer une nouvelle vie. »* Pour autant, malgré quelques larmes, la construction du barrage suscite un vif intérêt dans la région et procure de l'activité dans cette vallée, alors si paisible. Dès 1929, une abondante main-d'œuvre d'origine italienne est recrutée et s'attelle à la construction du monstre de béton de 135 mètres de haut et de 295 mètres de long. Des ouvriers qui, pour beaucoup, s'installeront dans les villages alentours et *"trouveront à marier une fille du coin."*

Après six ans de travaux titanesques, le barrage est enfin achevé en 1935. Le 24 avril, débute sa mise en eau et, progressivement, les trois villages disparaissent sous les eaux de la Romanche. Le 9 octobre, on ne distingue plus que la couleur émeraude de la vaste retenue. Nostalgique et avisée, la famille Gonon achète alors un bout de terrain à proximité du barrage, construit un petit café-restaurant, puis un hôtel. Auguste et son épouse, Marylène (photo en médaillon), reprendront l'affaire familiale en 1951 : *« Une période faste où de nombreux touristes s'arrêtaient pour voir le barrage et restaient en villégiature dans la région »*, explique-t-elle. Auguste prendra sa retraite en 2000. Il réside toujours à quelques mètres du barrage qui surplombe son village natal... englouti. ■

Richard Juillet

>> Zoom

Barrage et téléphérique...

Construit à 1 044 mètres d'altitude, en amont du Freney-d'Oisans, le barrage du Chambon — actuellement en inspection — fut pendant longtemps le plus haut d'Europe. Il a été imaginé dès 1918 par Henri Frédet, un industriel dauphinois qui cherchait à multiplier les sources d'électricité hydraulique pour l'industrie papetière et le travail des métaux. C'est la société Campenon-Bernard qui obtient, en 1928, le marché de sa construction. Un formidable défi pour l'entreprise qui installera un téléphérique à bennes de Bourg-d'Oisans au chantier pour acheminer les 60 000 tonnes de ciment nécessaires à sa réalisation. L'entreprise bâtira également une chapelle à proximité de la retenue en mémoire de la trentaine d'ouvriers décédés lors de sa construction.

Photos : © D.R.

>> Au premier plan, le village du Chambon englouti en 1935.

Les plus beaux spectacles à la rencontre des Isérois

Le Chapiteau de l'Isère en tournée...

2 SOIREES DANSE
« Paire » et « Toc-Toc »
par la **Compagnie ACA**

3 SOIREES THEATRE
« Les caprices de Marianne »
par la **Compagnie du Loup**

du 20 mai au 28 juin

L'Albenc, Beaucroissant, Champier, Grenay, Vénérieu, Susville

Vente de billets
04 74 20 20 79
www.isere.fr

isère Conseil général

studiodesperado.com

Une initiative du Conseil général de l'Isère

L'ALBENC	BEAUCROISSANT	CHAMPIER	GRENAY	VÉNÉRIEU	SUSVILLE
du 20 au 24 mai	du 27 au 31 mai	du 3 au 7 juin	du 10 au 14 juin	du 17 au 21 juin	du 24 au 28 juin